

GLOBAL STUDIES INSTITUTE DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

COLLECTION « MÉMOIRES ÉLECTRONIQUES »

Vol. 91-2017

**Politique étrangère du Qatar : pourquoi l'Emirat est
intervenu en Libye lors du Printemps arabe ?
Quel fut son rôle et quels furent ses objectifs ?**

Mémoire présenté pour l'obtention du
Master Moyen-Orient
par Djann Jutzeler

Rédigé sous la direction de Azzedine Rakkah
Juré : Hasni Abidi
Juin 2017

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier le professeur Azzedine Rakkah d'avoir accepté de m'assister durant la réalisation de ce travail. Les nombreuses rencontres et discussions tout au long de ces 9 mois ont toujours été fructueuses et m'ont permis d'aller au-delà des interrogations que j'avais à ce sujet. Les conseils donnés m'ont permis de nourrir l'intérêt pour ce sujet, de structurer ma pensée et, finalement, de réaliser ce travail.

Je tiens également à remercier Monsieur Hasni Abidi pour avoir lu mon travail et accepté de faire partie du jury. Ses remarques et réflexions ont été un plus indéniables pour le travail. Je souhaite également remercier les chercheurs David Rigoulet-Roze, Barah Mikail et Saïd Haddad d'avoir accepté de m'accorder du temps afin de répondre à mes questions et d'avoir été une source d'informations pour mon travail.

Je tiens particulièrement à remercier ma famille pour le soutien apporté durant mes études, de manière générale, et la réalisation de ce travail. Toujours derrière moi, ils m'ont rassuré et m'ont redonné confiance en moi durant les périodes de doutes. Je remercie spécialement ma mère pour avoir lu, relu et corrigé le travail final et qui m'a donné de nombreux conseils concernant la rédaction.

Finalement, je remercie mes amis, mes collègues de classe ainsi que ma copine. Ils m'ont permis, non seulement, de nourrir ma réflexion sur le sujet mais également de me changer les idées. Leur soutien a été essentiel.

Sommaire

Remerciements	2
Sommaire	3
1. Introduction	4
2. Eléments théoriques et concepts	8
2.1 Politique étrangère	8
2.2 Instruments d'intervention : smart power versus hard power	10
2.3 Intervention étrangère : justifications	11
2.4 Micro-State	15
3. Politique du Qatar en Afrique du Nord	17
3.1 Le développement du Qatar	17
3.2 Les relations avec l'Afrique du Nord	21
3.3 Les relations qatari-libyennes	23
4. Rôle du Qatar dans le Printemps arabe libyen	26
4.1 Comment le Qatar est intervenu ? Quelles stratégies ont été mises en place ?	26
4.2 Quel type de soutien le Qatar a-t-il apporté ?	30
5. Les objectifs de l'intervention qatarie en Libye	34
5.1 Quels objectifs ?	34
5.2 La gestion de l'après Kadhafi	41
6. Conclusion	46
7. Annexes	50
8. Bibliographie	61
Table des matières	69

1. Introduction

Dans l'étude des relations internationales, la notion de « politique étrangère » est fondamentale pour comprendre les relations entre Etats, puisqu'elle rend compte du comportement de ces derniers sur la scène régionale ou mondiale et leur manière de façonner leur environnement politique international¹.

La fin de la Guerre Froide a marqué un changement dans les relations internationales. La structure qui prévalait depuis la fin de la seconde Guerre Mondiale était calquée sur un modèle bipolaire, où les deux Grandes Puissances, américaines et soviétiques, se sont affrontées indirectement : d'un côté comme de l'autre, les politiques œuvraient afin de contenir leur propre conflit et d'éviter une nouvelle Guerre Mondiale². Le passage à un monde unipolaire a modifié l'ossature mondiale, entraînant une adaptation et une évolution de l'approche des relations interétatiques. Désormais, l'analyse est plus complexe, plus incertaine et bien souvent imprévisible. La fin de la Guerre Froide a également modifié l'approche du concept de « politique étrangère ». Morgenthau, penseur réaliste, la définissait comme un « instrument au service des intérêts vitaux de l'Etat visant à garantir sa sécurité ou à maximiser sa puissance »³. Cependant, cette notion a évolué : désormais les Etats ont d'autres objectifs, leurs politiques étrangères se matérialisent autrement que par la seule force militaire, symbole de puissance durant la Guerre Froide, et finalement, elle n'est plus forcément l'unique apanage des Etats dans la mesure où des acteurs privés ont également leur mot à dire ou un rôle à jouer dans le processus de prise de décision et d'implémentation d'une politique étrangère. Des postures « proactives » ont été adoptées en matière de conflit, les Etats ne se privant pas d'intervenir dans la résolution ou la régulation de conflits ne les concernant pas directement⁴. Car, outre la volonté d'affirmer sa puissance sur le terrain international, les politiques étrangères dites « contemporaines » ont également pour but d'assurer sécurité et stabilité aux niveaux local, régional ou mondial⁵. Mais finalement, qu'est-ce réellement une politique étrangère ?

En ce qui concerne son étude et son analyse dans le cadre des relations internationales, la politique étrangère du Qatar est un cas sur lequel il est particulièrement intéressant de se pencher : sa petite taille, tant démographique que géographique, est inversement proportionnelle à son rayonnement sur le plan mondial. En effet, depuis le début des années 70, lors du retrait britannique et la création de plusieurs monarchies indépendantes, le Qatar n'a cessé de grandir et d'être au-devant de la scène. Le développement de cet Etat sous l'égide de la très nombreuse tribu des Al-Thani fut boostée par le revenu des ressources en hydrocarbures – le pétrole d'abord mais également le gaz dont elle détient la 3^{ème} plus grande réserve derrière la Russie et l'Iran⁶.

Intuitivement, tout un chacun peut se demander comment un si petit pays a pu se faire une place parmi les grandes puissances mondiales, l'obtention de l'organisation de la Coupe du Monde 2022 - considérée comme le deuxième plus grand événement sportif du monde après les Jeux Olympiques⁷ – étant l'exemple le plus éloquent. De par sa taille, tant géographique que démographique, son territoire équivaut à la superficie de la Corse et le million d'habitants n'a été dépassé qu'au début des années 2000, l'Etat qatari aurait dû être destiné à vivre dans l'ombre des puissances voisines que sont l'Arabie Saoudite, l'Irak ou l'Iran.

Cependant, les différentes politiques instaurées depuis 1971 vont à l'encontre de ces intuitions. Dès son indépendance, l'émir au pouvoir se concentre sur la mise en place d'un ambitieux programme d'industrialisation ainsi que sur la création d'un Etat-Providence ayant pour but d'acheter la paix sociale et d'amenuiser les risques de mécontentement de la population envers le pouvoir. Tandis que la littérature se penchant sur le cas qatari distingue plusieurs étapes dans la construction de cet Etat, l'année 1995 est

¹ Frédéric CHARILLON, *Politique étrangère : nouveaux regards*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, 437 p.

² William ZARTMAN, « La politique étrangère et le règlement des conflits », in CHARILLON, Frédéric (ed.), *Politique étrangère : nouveaux regards*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, 437 p.

³ Jean-Frédéric MORIN, *La politique étrangère : théories, méthodes et références*, Paris, Armand Colin, 2013, 315 p.

⁴ William ZARTMAN, William, « La politique étrangère et le règlement des conflits », *op. cit.*

⁵ *Ibid.*

⁶ Soraya DJERMOUN, Emmanuel HERSANT, *Qatar (isme) ? Essai d'analyse du mode de fonctionnement d'un système*, Paris, L'Harmattan, 2013, 132 p.

⁷ Kristian ULRICHSEN, *Qatar and the Arab Spring*, London, Hurst, 2014, 231p.

considérée comme un virage important dans l'histoire du pays. Cette année-là, à la suite d'une « révolution de palais », le Cheikh Hamad Ben Khalifa Al Thani succède à son père, le Cheikh Khalifa ben Hamad Al Thani. Dès lors une nouvelle ère s'ouvre, caractérisée par une volonté de sortir de l'anonymat⁸ et de se projeter sur la scène internationale. Les importantes richesses accumulées grâce à la rente des hydrocarbures vont permettre de mettre en œuvre toute une série de politiques, tant internes qu'externes, qui feront grandir le Qatar et qui vont lui donner la capacité de se frayer, petit à petit, une place sur l'échiquier mondial. Conscient que les ressources pétrolifères et gazières ne seront pas éternelles, l'Etat, personnifié par un cercle très restreint de décideurs, va, dans un premier temps, chercher à diversifier son économie afin de devenir de moins en moins dépendant de ces ressources naturelles, d'être prospère et surtout « d'être capable de remplir les besoins de sa population actuelle et future »⁹ : l'objectif étant, d'ici 2020, de financer entièrement le budget national avec des revenus provenant d'autres secteurs que celui des hydrocarbures. L'émir adopte alors une politique de visibilité basée sur plusieurs niches de spécialisation¹⁰ telles que les médias, l'éducation et la culture, le sport, les transports, ou encore les énergies durables.

En ce qui concerne les relations extérieures, l'attitude qatarie est celle de la prudence et se matérialise par la constante recherche de stabilité afin de se protéger. Le Qatar va développer son réseau de relations internationales, souvent à l'aide de relations bilatérales, comme en témoigne le rapprochement avec la France ou les Etats-Unis et l'accueil, sur ses terres, du CENTCOM¹¹. A l'instabilité constante du contexte régional, s'ajoute sa petite taille qui ne lui permet pas de se protéger face à une invasion. Conscient de sa vulnérabilité et souffrant du « syndrome du Koweït », à savoir la crainte d'une invasion par une puissance voisine, le Qatar va adopter pendant longtemps une politique de médiation impartiale, dont les expériences seront teintées de succès mais également d'échecs, et souvent qualifiées de « paradoxales et acrobatiques »¹² mais qui lui permettent d'être le « bon ami » avec la plupart des puissances régionales et mondiales : Etats-Unis, France, Arabie Saoudite ou encore l'Iran.

Au niveau régional, et même mondial, les années 2010-2011 ont profondément marqué la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Elles sont le symbole de l'effondrement des dictatures tunisiennes, égyptiennes et libyennes. Lorsque Mohammed Bouazizi, vendeur ambulant, s'immole à Sidi Bouzid, en Tunisie, après que son matériel de travail lui ait été confisqué, peu d'observateurs pouvaient s'attendre à un embrasement quasi total de la région. La Tunisie est la première à connaître sa révolution, qui par un effet domino spectaculaire, reliée par les réseaux sociaux et par la chaîne qatarie Al-Jazeera entre autres, contaminera les pays voisins avec les résultats que l'on connaît : Egypte, Jordanie, Libye, Yémen ou encore Syrie. Alors que certains soulèvements populaires ont réussi à faire tomber les dictateurs en place relativement rapidement (Tunisie ou Egypte), d'autres se sont heurtés à l'abnégation du pouvoir despotique en place refusant de céder face à la pression populaire, plongeant le pays dans une guerre civile sanglante et interminable. Ce fut notamment le cas de la Libye. Le Colonel Mouammar Kadhafi, à la tête de l'Etat depuis 1969, ne s'est pas résigné face au mécontentement populaire, entraînant le pays dans un conflit interne dont les conséquences furent désastreuses et qui a nécessité l'intervention de puissances internationales extérieures sous l'égide de l'OTAN afin de trouver une solution au conflit.

Cette parenthèse concernant les « Printemps arabes » permet d'introduire le sujet principal du présent travail. Alors que le Qatar avait tenu une politique étrangère de médiation basée sur la réconciliation depuis sa création en 1971, l'éclatement des Révolutions arabes, et notamment les conflits syriens et libyens, ont débouché sur une intervention politique qatarie qui s'est matérialisée par une prise de position en faveur d'un des belligérants¹³. Ce fut le cas notamment en Libye où le Qatar a apporté un soutien aux rebelles tant sur le plan militaire, économique que médiatique¹⁴.

⁸ Nabil ENNASRI, « Qatar », *op. cit.*

⁹ QATAR, G. S. D. P. Qatar National Vision 2030. *Doha, General Secretariat for Development*, 2008.

¹⁰ Mehdi, LAZAR, *Le Qatar aujourd'hui : la singulière trajectoire d'un riche émirat*, Paris, Michalon, 2013, 237 p.

¹¹ United States Central Command

¹² Nabil ENNASRI, « Qatar », *op. cit.*, p.3.

¹³ Mansouria MOKHEFI, « Qatar : forces et faiblesses d'un activisme », in *Politique étrangère*, 2012, Hiver, pp. 849-861.

¹⁴ Hélène SALLON, « Le Qatar tire son épingle du jeu libyen », in *Le Monde* [en ligne], 02.09.11. <http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2011/09/02/le-qatar-tire-son-epingle-du-jeu->

Ces différentes questions serviront de fil conducteur tout au long de ce travail de recherche qui se penchera sur la politique étrangère du Qatar en Libye, plus particulièrement dans l'espace temporel coïncidant aux Printemps arabes. Cette recherche sera structurée de la manière suivante : tout d'abord, il semble important de définir certains concepts-clés qui interviendront dans notre analyse. La notion de « politique étrangère » a évolué, comme cela a été souligné brièvement dans l'introduction, et est au cœur du débat entre les différentes approches réalistes, libérales ou encore constructivistes, pour ne citer qu'elles. Nous nous pencherons sur ce concept en essayant de donner la définition la plus claire et concise possible, malgré sa complexité. Nous passerons en revue les divers instruments d'une politique étrangère, en distinguant les notions de « soft power » et de « hard power », avant de se focaliser principalement sur l'intervention ainsi que les différentes justifications que l'on retrouve dans la littérature. Finalement, nous reviendrons sur le terme de « petit Etat » (*small state*), souvent utilisé pour définir le Qatar.

La partie analytique sera composée de trois sous-chapitres. Dans un premier temps, nous reviendrons brièvement sur les caractéristiques de l'émirat, son accession à l'indépendance, la diversification de son économie et l'influence que cela a eu sur sa politique étrangère. Puis nous nous focaliserons principalement sur la politique qatarie au Maghreb et les relations entretenues avec les pays d'Afrique du Nord. Pour conclure cette première sous-partie, nous mettrons en lumière les relations entre le Qatar et la Libye antérieures aux Printemps arabes. L'objectif, ici, est de voir si la Libye a été un problème pour le Qatar avant 2011 et d'analyser si l'aspect historique peut être une explication à l'intervention de l'émirat. Notre seconde sous-partie, un peu plus descriptive mais en rien moins importante, portera sur le déroulement de la révolution libyenne : le rôle du Qatar mais également de la communauté internationale, et les différents types de soutien apportés par l'émirat. Nous répondrons à toute une série d'interrogations portant sur la manière dont ils sont intervenus, les relations avec les autres Etats arabes et la communauté internationale ainsi que la stratégie adoptée. Notre dernière partie sera axée sur les objectifs de cette intervention. Trois buts seront dégagés et nous les inscrirons autant dans la politique étrangère du Qatar de manière plus globale que dans le contexte régional, ce qui nous permettra peut-être de mieux comprendre pourquoi le Qatar est intervenu.

La méthode d'analyse se rapprochera quelque peu de celle développée par François Thual dans son ouvrage, *Méthode de la géopolitique : apprendre à déchiffrer l'actualité*¹⁵. Sa méthode « triangulaire » consiste à mettre en perspective, sur le long terme, les comportements et les intentions des acteurs afin de « mettre en évidence des continuités »¹⁶ ou pas. Pour cela, il suggère, tout d'abord, d'identifier les comportements pour, ensuite, les inscrire dans une analyse de longue durée. Le but, dans cette seconde étape, est de voir si ces comportements ont déjà pu être observés par le passé. Toutefois, il faut être prudent sur le choix des politiques mises en avant : en effet, il préconise une sélection d'éléments convergents plutôt qu'une addition pure et simple de politiques diplomatiques. Finalement, la dernière étape inscrit ces événements dans l'espace, en identifiant les buts et objectifs des acteurs concernés. L'adoption d'une telle méthodologie permettra d'inscrire l'intervention qatarie en Libye dans un contexte régional et historique, donnant à l'analyse un certain recul sur les événements du Printemps arabes et prodiguant des outils supplémentaires afin de répondre à nos interrogations initiales.

L'intérêt d'une telle étude réside dans plusieurs aspects : l'opacité du Qatar quant à ses politiques ainsi que le manque de documentation officielle nous a interpellé. L'Etat qatari ne justifie pas toujours ses actions et les décisions restent l'apanage d'un cercle restreint de personnes à la tête de l'Etat. Ensuite, l'adoption d'une posture plus historique est relativement nouvelle : sans prétendre apporter de nouveaux éléments, parmi les nombreux auteurs s'étant penché sur le rôle du Qatar dans les Printemps arabes, nous avons relevés peu d'écrits où une vision plus large considérerait les antécédents relationnels avec la région d'Afrique du Nord, et la Libye en particulier. De plus, l'intervention qatarie en Libye marque un tournant dans sa politique étrangère. Il nous semble crucial de comprendre et d'aborder les motivations et les objectifs d'un tel choix. Il sera intéressant de voir comment il s'insère dans la géopolitique régionale, qui plus est instable. Finalement, les Printemps arabes sont un phénomène relativement récent. Alors qu'en Syrie, les mouvements populaires se sont transformés en une guerre civile interminable et insoutenable pour les populations locales, la Tunisie, l'Egypte et la Libye ont vu leurs dictateurs tomber. Toutefois, ces

libyen_1564056_3218.html

¹⁵ François THUAL, François, *Méthodes de la géopolitique : apprendre à déchiffrer l'actualité*, Paris, Ellipses, 1996, 127 p.

¹⁶ *Ibid*, p. 22.

fenêtres révolutionnaires ne sont pas pour autant fermées, car la question de la transition démocratique s'est avérée plus compliquée que prévu, la Libye étant le parfait exemple. En nous penchant sur la gestion de l'après-Kadhafi, nous pourrions évaluer l'intervention qatarie dans la durée, et voir quelles implications cela a eu pour le Qatar : sa réputation, sa relation avec les voisins proches mais également avec la communauté internationale.

2. Eléments théoriques et concepts

2.1 Politique étrangère

Comme cela a été brièvement mentionné dans l'introduction, le concept de « politique étrangère » a évolué au cours de l'histoire des relations internationales. Le basculement d'un monde bipolaire, en place depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la fin de la Guerre Froide, vers un monde unipolaire où la restructuration des relations internationales s'est faite par rapport ou à travers les idéologies et valeurs de l'Occident¹⁷ a notamment influencé cette évolution.

Avant de définir le concept de « politique étrangère » en soi, il nous a semblé important de parcourir brièvement les différents paradigmes de relations internationales. En effet, que ce soit l'approche réaliste, libérale ou encore constructiviste, toutes se sont penchées sur la notion de politique étrangère d'une manière ou d'une autre, nous permettant de poser les bases des différents aspects de ce concept que nous définirons plus précisément par la suite. Bien que ces paradigmes n'offrent que des portraits partiels de la complexité des relations internationales, pris ensemble, ils permettent, cependant, d'avoir un tableau plus « général » et varié¹⁸.

La conception réaliste des relations internationales met l'accent sur l'importance du pouvoir et de la puissance, ainsi que sur les rapports de force. Ces éléments se matérialisent principalement par les aspects militaires et économiques, façonnant les relations des Etats avec l'extérieur. Ils utilisent la force afin de promouvoir leurs intérêts et atteindre leurs objectifs¹⁹. Plusieurs postulats composent la vision réaliste : premièrement, les Etats sont les acteurs principaux du système international. Les autres entités telles que les organisations internationales, les organisations transnationales ou les groupes terroristes ne sont pas niées par les penseurs réalistes, toutefois, elles sont marginalisées dans le processus d'analyse car ce qui importe sont les relations interétatiques. Deuxièmement, l'Etat est un acteur unitaire. Les décisions sont prises au nom de l'Etat, et les réalistes ne se penchent pas sur les acteurs qui composent le noyau de ce dernier, ni sur les contraintes liées au processus décisionnel à l'intérieur de la « boîte noire » comme ont pu le faire les tenants de l'approche décisionnelle. Cette dernière considère la politique étrangère comme le résultat d'un processus complexe impliquant une multiplicité d'acteurs et de logiques, la rapprochant d'une politique publique. Troisièmement, l'Etat est considéré comme rationnel : toutes les décisions qui sont prises ont été soigneusement disséquées au préalable de manière à ce que l'alternative choisie maximise le bénéfice ou minimise les désavantages. Cette vision des relations internationales part du principe que le système est anarchique, et la méfiance à l'égard de l'autre omniprésente. C'est la raison pour laquelle la puissance et la force militaire sont des attributs importants afin de survivre et se faire une place sur l'échiquier mondial.

Cette vision réaliste négative contraste avec l'approche libérale des relations internationales. Tout d'abord, cette dernière englobe, dans sa définition des acteurs, les forces transnationales et les organisations internationales, qui ont également un rôle à jouer. De plus, elle met en avant le fait que les Etats ne sont pas uniquement préoccupés par la dimension sécuritaire et militaire, et que d'autres domaines sont inscrits dans l'agenda des politiques internationales²⁰ telles les problématiques sociales, culturelles ou encore environnementales. Tandis que les réalistes mettent en avant l'anarchie du système international, basé sur une course à l'armement afin de se protéger des autres, les libéraux prônent la coopération, notamment économique, comme étant la stratégie la plus rationnelle²¹. Ils ont également une vision institutionnaliste, où les organisations supranationales peuvent pacifier les relations internationales et établir un ordre amenant la paix.

Un troisième paradigme, plus récent que les deux premiers, a pris de l'importance dans les années 80-90 : le constructivisme. Cette alternative au réalisme et au libéralisme, qui n'ont pas su anticiper la

¹⁷ Jamal ABDULLAH, *La politique étrangère de l'Etat du Qatar (1995-2010) : contribution à la compréhension de la politique extérieure contemporaine d'un Etat du Golfe*, Université d'Avignon, Political science, 2011

¹⁸ Thierry BALZACQ, Frédéric RAMEL (ed.), *Traité de relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.

¹⁹ Paul R. VIOTTI, Mark V. KAUPPI, *International relations theory*. Boston, Longman, 2012. 479 p.

²⁰ *Ibid.*

²¹ Thierry BALZACQ, Frédéric RAMEL (ed.), *Traité de relations internationales*, *op. cit.*

désagrégation interne de la puissance soviétique, offre une vision moins statique. En effet, les tenants de la vision constructiviste se penchent sur la mécanique des rapports sociaux : « l'environnement façonne les identités étatiques, qui déterminent les intérêts nationaux, qui guident les actions de politique étrangère, dont la somme fait évoluer le système international, qui modifie les identités étatiques »²². Elle observe comment les relations sont construites, tout en tenant compte des politiques intérieures qui influent le comportement des Etats avec l'extérieur.

Ces trois paradigmes ne sont pas les seuls en relations internationales, il en existe d'autres, mais les approches réalistes, libérales et constructivistes sont les principales et permettent de poser un cadre facilitant l'approche des structures ou systèmes internationaux, ce qui nous sera utile pour définir la notion de « politique étrangère ». Le présent travail adoptera une approche plutôt réaliste. Notre cas d'étude, le Qatar et sa politique étrangère, est très intéressant de ce point de vue-là. Tout d'abord parce qu'il sera question de puissance et de jeux de pouvoir : en dépit de sa petite taille, l'émirat a la volonté, non seulement, de se faire entendre sur la scène régionale et internationale, mais également d'exister et de survivre, de maintenir et augmenter son propre pouvoir. La crainte de se faire « envahir » par un voisin plus puissant est présente, mettant en avant la nature anarchique du système. Pour arriver à ses fins, la politique étrangère s'est surtout orientée sur le volet économique et diplomatique. Son intervention en Libye met également en avant une force militaire. De plus, nous ne décryptons pas les processus décisionnels internes. En d'autres termes, nous ne pénétrons pas dans la « boîte noire » de l'émirat. Finalement, la vision réaliste de l'intervention humanitaire met en avant le caractère désintéressé de cette dernière. Nous verrons qu'au-delà de la justification officielle de l'ingérence en Libye, le Qatar a nourri d'autres objectifs s'inscrivant dans son projet plus global dont nous avons parlé précédemment.

Il reste difficile de donner une définition précise de la politique étrangère. En effet, les tenants des différents paradigmes ont chacun leur propre approche de la « politique étrangère » et souvent, ils « évitent tout simplement d'aborder la notion de front, bien qu'elle soit néanmoins au cœur de leurs travaux »²³. La principale raison du manque d'une définition fixe réside dans le fait que cette notion évolue constamment selon le contexte et les pratiques des Etats, mais également selon la « paire de lunettes » utilisée. De plus, même si elle « reste bien l'instrument par lequel l'Etat tente de façonner son environnement politique international, [...] elle n'est plus seulement une affaire de relations entre des gouvernements »²⁴, complexifiant d'autant plus sa définition et son analyse. Cependant, nous tenterons d'être le plus clair et concis possible dans la définition qui sera proposée. Nous mettrons également en avant les différents objectifs et instruments d'intervention d'une telle politique.

Tout d'abord, une politique peut être définie comme « tout ce qui se rapporte au gouvernement d'une société dans son ensemble, à savoir la capacité de certains groupes ou certains individus de diriger la vie en société, d'orienter les comportements de l'ensemble des membres de cette société, de promulguer des règles qui s'appliquent à tous et de pouvoir les faire respecter »²⁵. Cependant, une distinction est faite entre une politique interne, qui se penche principalement sur les problématiques inhérentes à un pays sur son territoire, et une politique externe. Jusqu'à la fin de la Guerre froide, elle était caractérisée par l'opposition entre *high* et *low politics*, la politique extérieure « étant perçue comme un instrument au service des intérêts vitaux de l'Etat, visant plus particulièrement à garantir sa sécurité ou à maximiser sa puissance »²⁶. Toutefois, la fin du monde bipolaire qui prévalait au 20^e siècle a rendu cette distinction moins évidente, la frontière entre ces deux notions étant plus fine, elle est donc moins facile à fixer. Dans sa version dite « contemporaine », la politique extérieure peut être définie comme les « actions ou règles gouvernant les actions d'une autorité politique indépendante déployée dans l'environnement international »²⁷. Elle se caractérise par de nouvelles priorités. Alors que les politiques étrangères, durant la Guerre Froide, étaient principalement axées autour des questions de sécurité, dont l'aspect militaire était le garant, d'autres domaines tels que la culture, le social, l'économie, l'éducation ou le commerce sont, désormais, pris en

²² *Ibid.*, p. 923.

²³ Jean-Frédéric MORIN, *La politique étrangère : théories, méthodes et références*, *op. cit.*

²⁴ Frédéric CHARILLON (ed.), *Politique étrangère : nouveaux regards*, *op. cit.*, p. 1.

²⁵ Jean-Yves DORMAGEN, Daniel MOUCHARD, *Introduction à la sociologie politique*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2009.

²⁶ Jean-Frédéric MORIN, « La politique étrangère : théories, méthodes et références », *op. cit.*, p. 14.

²⁷ *Ibid.*, pp. 12-13.

compte dans l'agenda. Le souci de stabilité est également devenu une préoccupation pour les Etats : les gouvernements ont tout intérêt à non seulement réduire les conflits mais également à les prévenir pour le bien de la région ou du monde. C'est la raison pour laquelle ils adoptent désormais des postures « pro-actives » en matière de politique étrangère : résolution, régulation, transformation ou prévention²⁸.

Cette évolution du concept de « politique étrangère », parallèlement au changement du système international, a complexifié son approche. En effet, il est difficile de donner une définition claire et concise qui « contente » toutes les approches. Cependant, plusieurs caractéristiques communes émergent et seront retenues pour le travail suivant : lorsqu'on parlera de politique étrangère, nous nous référerons à une politique mise en place par les plus hautes sphères de l'Etat, le Gouvernement généralement, orientées sur le plan international. Il est possible de dégager plusieurs directions et instruments d'intervention des Etats.

Frédéric Charillon met en évidence trois catégories de politiques étrangères²⁹. Cette typologie de « base » a le mérite de pouvoir classer les Etats selon leur diplomatie externe. Il faut, toutefois, garder à l'esprit que ces catégories ne sont pas fixes et strictes et qu'un Etat peut y « naviguer ». Il fait la distinction entre une politique étrangère de « projection », de « protection » et de « compromis ». Elles se différencient principalement par l'attitude et l'agressivité à l'égard de l'extérieur. La première dite de « projection » se caractérise par la volonté des Etats d'avoir une influence hors de leurs frontières tant sur le plan politique qu'économique ou culturel. Des notions comme le prestige, le rayonnement ou la grandeur sont au centre des discours politiques et se caractérisent par des volontés hégémoniques, voire impérialistes. A l'opposé de cette volonté de projection et d'expansion, nous retrouvons les politiques de protection qui ont plus une vocation défensive dans la mesure où elles cherchent à se préserver d'agressions ou d'ingérences extérieures. Finalement, la politique extérieure de « compromis » trouve sa place entre ces deux extrêmes : « c'est dans son comportement à l'extérieur que l'on s'évalue soi-même, et que l'on se considère jugé par d'autres »³⁰. Elle se caractérise par des intérêts externes mais sans volonté hégémonique comme cela pourrait être le cas dans une politique de projection.

2.2 Instruments d'intervention : *smart power* versus *hard power*

Afin de mener à bien une politique étrangère, les Etats ont à leur disposition plusieurs instruments. Ces derniers peuvent se répartir en plusieurs catégories distinctes allant de la socialisation à l'intervention militaire. Cette différenciation des moyens d'intervention fait notamment référence aux concepts de « *soft power* » et de « *hard power* » définis par Joseph Nye³¹. Il définit le pouvoir comme « an ability to do things and control others, to get others to do what they otherwise would not »³². Conscient qu'il ne se matérialise plus uniquement par la force militaire, Nye met en avant d'autres dimensions du pouvoir. L'usage direct de la force est devenu trop coûteux et ne garantit pas toujours un résultat positif. C'est la raison pour laquelle d'autres méthodes moins coercitives ont été mises en place : le *soft power*. Il peut être défini comme « the ability of a country to structure a situation so that other countries develop preferences or define their interests in ways consistent with its own »³³. Cette notion de *soft power* se distingue du *hard power* dans la mesure où ce dernier est une manière directe d'exercer le pouvoir, à l'aide de ressources militaires et économiques. Le *soft power* d'un pays lui permet d'obtenir des résultats sans avoir recours à la force physique mais en influençant l'agenda politique d'un autre pays grâce à des moyens non coercitifs tels que ses institutions, ses valeurs ou sa culture (littérature, art, éducation)³⁴.

Au jour d'aujourd'hui, où la seule puissance militaire ne suffit plus pour gagner une guerre, l'important est de développer la meilleure stratégie pour se distinguer. Dans ce sens, le *smart power* est très important. Il peut être défini comme « l'alliance des instruments de *hard power* que sont la coercition et l'argent, et ceux

²⁸ William ZARTMAN, « La politique étrangère et le règlement des conflits », *op. cit.*

²⁹ Frédéric CHARILLON, *Les politiques étrangères : ruptures et continuité*, Paris, La documentation française, 2001, 311 p.

³⁰ *Ibid.*, p. 30.

³¹ Joseph, NYE, « Soft Power », in *Foreign Policy*, 1990, n°80, pp. 153-171.

³² *Ibid.*, p. 154.

³³ *Ibid.*, p. 168.

³⁴ Joseph NYE, *Soft power : The means to success in world politics*, New York, Public Affairs, 2004, 191 p.

du *soft power* que sont la séduction et la persuasion »³⁵. Cette méthode utilise donc différents aspects de l'affirmation du pouvoir afin de parvenir à ses fins.

Jean-Frédéric Morin³⁶ étoffe quelque peu la classification des instruments d'intervention dans une politique étrangère en distinguant trois catégories principales : la socialisation, la coercition et l'intervention. La première catégorie se rapproche du concept de *soft power* et se définit comme « le transfert de croyances, de valeurs et d'idées d'un acteur à un autre »³⁷ de différentes manières : la communication rationnelle, l'action rhétorique ou encore la diplomatie publique à travers, notamment, les canaux d'information telles que la télévision ou la radio. La coercition n'implique pas encore une intervention en territoire étranger mais elle vise à « influencer le comportement d'une cible en modifiant le calcul de ses intérêts »³⁸. Pour cela, cinq axes sont identifiables : sanctions positives et sanctions négatives, menace versus imposition effective de sanctions, dissuasion et contrainte, instruments à portée immédiate versus à portée générale, sanctions ciblant uniquement l'élite ou ayant une portée générale. Finalement, la dernière catégorie, relative à l'intervention, préconise une ingérence directe, politique ou militaire, dans les affaires internes d'un Etat étranger pour en modifier les structures.

2.3 Intervention étrangère : justifications

Plusieurs raisons et motivations peuvent habiter un Etat lorsqu'il choisit d'intervenir à l'étranger. Cet instrument, le plus coercitif rappelons-le, peut comporter plusieurs objectifs, rendant son analyse plus complexe. Au-delà des justifications officielles, les Etats ont également des intérêts « masqués » de plusieurs ordres. S'interroger sur les raisons qui poussent à l'intervention, qui plus est militairement, aura l'avantage de faire apparaître une certaine typologie et donc de déboucher sur une grille d'analyse théorique facilitant l'interprétation de tels actes. Cette typologie nous sera grandement utile lorsque nous nous attarderons sur le sujet principal de notre travail et la tentative de répondre à notre problématique de départ. La littérature relative aux relations internationales dégage plusieurs approches que nous définirons dans cette section.

A partir des années 90, le nombre de conflits internes a augmenté, donnant lieu à de plus en plus d'interventions de la part de la communauté étrangère. Alors que la charte des Nations Unies mentionne explicitement qu'un Etat ne devrait pas intervenir dans les affaires d'un autre, certains épisodes ont suscité des controverses, tant par l'absence d'intervention (le génocide rwandais par exemple) que par la présence étrangère (le cas du Kosovo entre autres). A cette augmentation du nombre d'interventions, nous assistons également à un changement de perception : en effet, dotée d'une image négative du fait de la violation du fondement de souveraineté, l'intervention a « acquis peu à peu une connotation positive qui reflète une évolution de concepts centraux du libéralisme »³⁹. Pour Andrea Talentino, cela peut s'expliquer par l'apparition d'autres intérêts et d'un changement de la perception de notions telles que la sécurité ou la protection des êtres humains : alors que durant la Guerre Froide, les intérêts liés au pouvoir et à la puissance prévalaient dans l'interventionnisme, la globalisation a fait apparaître d'autres idées importantes telles que la résolution des conflits ou le respect des droits de l'Homme⁴⁰. De plus, l'Etat n'est plus perçu comme une unité libre d'établir ses propres règles, la globalisation a rendu les frontières plus poreuses, les problèmes sont devenus transnationaux et a affecté la configuration du système international⁴¹.

La notion d'intervention renvoie à un terme très large, notamment dû à la multitude d'instruments. D'où cette difficulté d'établir une définition pouvant contenter tout le monde. Nous avons décidé de retenir celle donnée par Heldley Bull dans son ouvrage « *Intervention in World Politics* » et reprise par Robert Jackson : « interference by a sovereign state, group of such states, or international organization, involving

³⁵ Joseph NYE, « L'équilibre des puissances au XXIe siècle », in *Géoeconomie*, 2013, n°65, pp.19-29.

³⁶ Jean-Frédéric MORIN, *La politique étrangère : théories, méthodes et références*, op. cit.

³⁷ *Ibid.*, p.34.

³⁸ *Ibid.*, p. 36.

³⁹ Dania ROJAS, *Les transformations de l'intervention à l'ère de la mondialisation : le cas des Etats-Unis en Colombie (1961-2010)*, Université Paris-Est, Science politique, 2012, p.37.

⁴⁰ Andrea Kathryn TALENTINO, *Military intervention after the Cold War : the evolution of theory and practice*, Athens, Ohio University Press, 2005, 364 p.

⁴¹ *Ibid.*

the threat or use of force or some other means of duress, in the domestic jurisdiction of an independent state against the will or wishes of its government»⁴². Cette définition initiale nous servira de point de départ. Elle met le doigt sur le fait que l'intervention se fait contre la volonté de l'Etat-cible. De plus, le « principe d'intervention » n'est pas compatible avec la notion moderne d'Etat dans la mesure où la souveraineté est violée. L'intervention rompt avec les formes de relations conventionnelles. La non-intervention est donc la norme, alors que l'intervention, elle, se doit d'être justifiée. La littérature distingue deux types de motivation : il y a, d'un côté, des considérations qualifiées d'affectives/altruistes qui ont trait à l'identité ethnique, la religion, l'idéologie ou encore à des fins humanitaires. Et de l'autre, certaines interventions sont motivées par des considérations réalistes/instrumentales comme les gains économiques, les enjeux politiques et/ou stratégiques, le prestige et des raisons internes⁴³.

Une des justifications les plus courantes de l'intervention étrangère est la cause *humanitaire*. Cette notion est contestée et discutée selon les différents courants de pensée, notamment par rapport à sa légalité et sa moralité. De fait, elle ne requiert pas le consentement de l'Etat ciblé, et donc « rejette la norme fondamentale de la souveraineté »⁴⁴. Elle se définit comme « l'intervention militaire en territoire étranger d'un Etat ou d'un groupe d'Etats dans le but de prévenir ou de faire cesser des violations graves et massives des droits fondamentaux touchant des individus qui ne sont pas des nationaux de l'Etat (ou des Etats) intervenant(s), et ce sans l'autorisation de l'Etat cible dans lequel ont lieu ces violations »⁴⁵. Le but premier n'est ni territorial ou stratégique mais relève du besoin humanitaire des populations locales. Kenneth Roth⁴⁶ met en avant plusieurs facteurs permettant de déterminer si une intervention militaire peut être qualifiée d'humanitaire ou non. Bien qu'il cherche à démontrer que l'intervention américaine en Irak en 2003 ne fut pas humanitaire, les critères avec lesquels il l'analyse peuvent être extrapolés à d'autres cas. Selon lui, l'intervention militaire ne peut être effectuée uniquement dans les cas où un massacre de population est imminent et prévisible. L'action militaire externe doit être le facteur empêchant un tel événement de se dérouler, mais elle doit également être la dernière option envisageable. En effet, elle doit être utilisée après que tous les autres recours aient été considérés. L'intervention doit exclusivement être menée à des fins humanitaires, en déterminant quelle population est en danger et en agissant en conséquence, tout en étant le plus conforme possible aux normes des droits de l'Homme et au droit humanitaire. Conscient qu'une intervention armée de la part d'un Etat poursuit d'autres objectifs, Kenneth Roth estime que les objectifs doivent se rapprocher le plus possible de la fin humanitaire, et cela de manière à influencer les décisions dans le bon sens. Le résultat d'un tel acte se doit d'être positif en vue d'améliorer la vie des populations en danger. Finalement, la décision d'intervenir à des fins humanitaires devrait être approuvée par le Conseil de Sécurité de l'ONU ou tout autre autorité multilatérale afin qu'elle devienne légitime, d'allouer les ressources et le personnel nécessaire et augmenter la probabilité de réussir l'intervention⁴⁷. Entre 1992 et 2000, le Conseil de Sécurité de l'ONU a « autorisé » huit interventions à caractère humanitaire dans des conflits afin de cesser les violations des droits de l'Homme.

Cependant, toute une série de questions se posent sur la forme de l'intervention humanitaire. Sans entrer complètement dans le sujet, un débat lié à la moralité et à la légalité de telles interventions est né dans la littérature. L'action militaire préventive, par exemple, semble difficile à justifier sur des bases humanitaires, tant elle a un potentiel destructeur⁴⁸. D'autres auteurs apportent un contre-argument à la justification humanitaire de l'intervention militaire. Cette dernière comporte certains risques et certains dysfonctionnements. Roland Marchal⁴⁹ met notamment en avant l'absence de facteurs objectifs dans la

⁴² Robert JACKSON, *The global covenant : human conduct in a world of states*, Oxford, Oxford University Press, 2000, p.250.

⁴³ Alexis HERACLIDES, « Secessionist minorities and external involvement », in *International Organization*, 1990, vol.44, n°3, pp. 341-378.

⁴⁴ Robert JACKSON, *The global covenant : human conduct in a world of states*, op cit.

⁴⁵ Jean-Baptiste Jeangène VILMER, « Ethique et politique de l'intervention humanitaire armée », in *Critique internationale*, 2008, n°39, p.161.

⁴⁶ Kenneth ROTH, « Setting the standard justifying humanitarian intervention », in *Harvard International Review*, 2004, n°26, pp. 58-62.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ Taylor SEYBOLT, *Humanitarian military intervention : the conditions for success and failure*, Solna, Sipri Publications, 2007, 294 p.

⁴⁹ Roland MARCHAL, « La militarisation de l'humanitaire : l'exemple somalien », in *Cultures & Conflits*, 1993, n°3, pp.1-11.

réaction extérieure : bien souvent, elle s'inscrit à l'approche d'échéances internes et nourrit un projet politique. Par ailleurs, il met en garde, et ce fut notamment le cas en Somalie, sur le détournement de l'aide humanitaire, cette dernière servant plus à nourrir le régime en place qu'à aider réellement les populations dans le besoin.

S'inscrivant toujours dans les considérations affectives ou altruistes, certaines politiques étrangères interventionnistes ont pour objectifs d'exporter une idéologie, d'*exporter un idéal*. Cette notion d'idéal est fortement caractérisée par la vision occidentale de l'ordre international dans lequel les Etats doivent s'inscrire, la manière dont ils doivent se comporter ainsi que le type de régime qui prévaut à l'intérieur de leurs frontières. Différents ordres internationaux se sont succédé dans lesquels les Etats plus puissants sont intervenus afin de « promouvoir cet ordre ou de protéger un statut quo qui les arrangeait »⁵⁰. Le système actuel est celui de la démocratie. La fin de la Guerre Froide a coïncidé avec une expansion des libertés politiques dans le monde. Désormais, la démocratie est largement reconnue comme une norme internationale, du moins bien plus qu'auparavant⁵¹. Cependant, même en prenant sa définition minimale, à savoir le « droit ouvert aux citoyens de changer leurs dirigeants par la voie des urnes, sans contraintes de nature à modifier ce choix »⁵², il reste encore certains Etats qu'on ne peut qualifier de « démocratie » et qui sont sous le joug autoritaire de leur dictateur, notamment en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. C'est la raison pour laquelle, l'exportation de cet idéal démocratique a fait partie de l'agenda des démocraties occidentales. Selon Zaki Laïdi, « l'exportation de la démocratie » renvoie à deux processus : participer à la mise en place d'un environnement international favorable à des mutations internes vers la démocratie ou le recours à une force armée externe afin de renverser un régime non démocratique et le remplacer par un système démocratique⁵³.

En tentant d'instaurer un régime démocratique par la force, la volonté est de diminuer les conflits régionaux (puisque dans l'imaginaire, les régimes démocratiques ne s'affrontent pas), de sécuriser les intérêts occidentaux ainsi que de lutter plus facilement contre des acteurs non gouvernementaux tels que les groupes terroristes. Finalement, l'Histoire montre que cette démarche de « démocratisation forcée » n'a pas été si souvent utilisée que cela : il y a eu les épisodes japonais et allemands au sortir de la Seconde Guerre mondiale, et plus récemment le projet du « Grand Moyen-Orient » mis en place par l'administration Bush après les attaques du 11 septembre, débouchant sur une intervention en Afghanistan et en Irak afin de faire chuter Saddam Hussein et y instaurer la démocratie. De par ces missions aux visions libérales et néo-conservatrices, les USA espéraient une diffusion de la démocratie à travers la région du Moyen-Orient. Finalement, ce discours libérateur est doté de pratiques coercitives et n'est pas dénué d'un certain impérialisme dans la mesure où l'Etat intervenant se pose en protecteur et défenseur de la démocratie, norme universelle, en tirant avantage de sa supériorité afin de « libérer » le pays dans lequel il intervient.

Toutefois, selon certaines études, un fossé subsiste entre les notions théoriques de « démocratisation forcée » et la réalité pratique du terrain. En effet, Laurence Whitehead, notamment, le met en avant : la démocratisation est un processus complexe et dynamique qui s'observe sur le long terme⁵⁴. Cela contraste avec le caractère plus instantané de l'intervention militaire. Son analyse est dépendante de plusieurs facteurs locaux et régionaux tels que l'histoire, la géopolitique ou encore la culture. Ils ne sont pas forcément pris en compte par l'intervenant, nuisant à la qualité du résultat. De plus, ce dernier n'est souvent pas le même que le but initial dans la mesure où les intentions et les attentes changent au fil du temps. D'autres auteurs sont un peu plus pessimistes quant à l'efficacité de l'intervention dans le but d'instaurer la démocratie, du moins sur le long terme⁵⁵ : malgré des résultats plutôt encourageants durant

⁵⁰ Martha FINNEMORE, *The purpose of intervention : changing beliefs about the use of force*, Ithaca, Cornell University Press, 2003, p. 85

⁵¹ Dursun PEKSEN, Katherine COMER, « Understanding the domestic and international sources of democratization : an introduction », in Dursun PEKSEN, *Liberal interventionism and democracy promotion*, Lanham, Lexington Books, 2012, pp. 3-13.

⁵² Zaki LAIDI, « Un produit d'exportation ? », in *Revue projet*, 2007, n°298, pp. 39-47.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ Laurence WHITEHEAD, *Democratization : theory and experience*, Oxford, Oxford University Press, 2002, 300 p.

⁵⁵ Bruce DE MESQUITA, George DOWNS, « Intervention and democracy », in *International Organization*, 2006, n°3, pp. 627-649.

la première année, ils s'estompent avec le temps, le système politique devient instable, nuisant à la qualité du résultat de l'intervention à but démocratique⁵⁶.

Il semble difficile, et Kenneth Roth le reconnaît, qu'un Etat intervienne à titre purement humanitaire ou dans le but d'exporter un idéal démocratique. Bien souvent, il existe des intérêts personnels sous-jacents tant le coût politique d'une intervention est trop important. Il faut faire la distinction entre l'intention et les motivations d'une intervention : si l'intention première est de faire cesser la violation des droits de l'Homme, et donc s'inscrit dans une approche humanitaire ou d'instaurer un régime entraînant une stabilisation de la région, les motivations sont souvent autres et relatives à des intérêts personnels de la part d'un Etat. En effet, si nous prenons la vision réaliste des relations internationales, l'Etat cherche continuellement à augmenter sa puissance, et notamment par le biais de ses politiques étrangères. A partir de là, il est possible d'affirmer qu'une intervention étrangère n'est jamais totalement humanitaire et que le « désintéressement absolu »⁵⁷ est impossible. Quels sont donc les autres motifs d'intervention pour un Etat ? Sans remettre en question le caractère humanitaire ou universel d'une telle politique, il existe d'autres raisons, souvent plus personnelles, qui poussent un Etat à intervenir dans un pays tiers.

Au-delà des raisons humanitaires ou de l'idéal à exporter qui s'inscrivent dans la quête de « stabilité » globale et de respect des Droits de l'Homme, et donc relatif à des idées plus universelles, les Etats ont également des motivations instrumentales et réalistes qui nourrissent des *intérêts nationaux*. Il faut garder à l'esprit qu'une intervention est souvent coûteuse, tant du point de vue financier que matériel. De fait, lorsqu'un Etat choisit cette option, il opte pour un choix rationnel, lui permettant de maximiser certains de ses intérêts. L'Etat intervenant doit avoir quelque chose à gagner dans une intervention, ou du moins à ne pas perdre. Et ces intérêts nationaux peuvent être de plusieurs types. Pearson distingue plusieurs « objets de préoccupation » pour le Gouvernement intervenant⁵⁸ : acquisition territoriale, protection d'un groupe, protection d'intérêts économiques, diplomatiques ou militaires, défense d'une idéologie ou encore équilibrer la balance des forces régionales. Plusieurs éléments ressortent de cette classification qui permettent de regrouper certaines motivations. Le caractère économique ressort assez fortement. En effet, une ingérence extérieure peut être teintée d'une volonté de s'accaparer totalement ou en partie des ressources économiques, telles que les matières premières par exemple, ou de s'imposer en partenaire économique privilégié. Des intérêts géopolitiques peuvent également être discernables lors d'une intervention : augmenter sa sphère d'influence au niveau régional, rendre la région plus stable afin de ne pas entraver le commerce, faciliter l'accès à des points stratégiques de passage tels qu'une mer ou un océan, etc. Des facteurs culturels peuvent également entrer en compte dans le choix d'un Etat d'intervenir. Ces justifications de l'intervention sont bien souvent « cachées » dans la mesure où elles s'apparentent fortement à de l'impérialisme, voire du colonialisme dans certains cas. Cependant, il paraît difficile de penser que des intérêts nationaux ne prévalent pas lorsqu'un Etat intervient militairement à l'étranger. Finalement, nous mettons en avant une quatrième approche pouvant justifier l'intervention militaire d'un Etat : l'*alliance stratégique*. Définie comme le rassemblement d'Etats ayant pour volonté de mettre en commun leur sécurité, promouvoir et défendre leurs intérêts communs⁵⁹, l'alliance militaire n'est pas une notion récente. Un des premiers essais d'organisation au niveau européen remonte au début du 19^e siècle lorsque le Tsar de Russie, l'Empereur d'Autriche et le Roi de Prusse forment la « Sainte Alliance » et « s'engagent à se prêter, en tout occasion et en tout lieu, assistance, aide et secours »⁶⁰. C'est dans une optique d'entraide et d'une intervention en faveur d'un Gouvernement étranger afin de le soutenir contre une révolte interne que cette alliance est formée. Désormais, la réponse aux conflits doit être collective, la coalition devenant la règle plutôt que l'exception concernant les questions militaires. Mais alors pour quelles raisons les Etats s'allient-ils ?

⁵⁶ Nils Petter GLEDITSCH, Lene Siljeholm CHRISTIANSEN, Havard HEGRE, *Democratic jihad? Military intervention and democracy*, Oslo, International Peace Research Institute, 2007, 54 p.

⁵⁷ Jean-Baptiste Jeangène VILMER, « Ethique et politique de l'intervention humanitaire armée », *op. cit.*

⁵⁸ Frederic PEARSON, « Foreign military intervention and domestic disputes », in *International Studies Quarterly*, 1974, n°3, pp. 259-290.

⁵⁹ Alexandra DE HOOP SCHEFFER, « Alliances militaires et sécurité collective : contradictions et convergences », in Bertrand BADIE, Guillaume DEVIN, *Le multilatéralisme : nouvelles formes de l'action internationale*, Paris, La Découverte, 2007, pp. 57-72.

⁶⁰ Thibaut FLEURY GRAFF, « Droit d'intervention et révolutions en droit international. Les enseignements de la Sainte Alliance », in *Droits*, 2012, n°56, p. 112.

La vision réaliste des relations internationales met en avant trois objectifs : créer ou renforcer une menace dissuasive à l'encontre d'un Etat tiers, accroître leur puissance si un conflit venait à éclater ou encore simplement empêcher un Etat de rejoindre une autre alliance⁶¹. Une vision plus idéaliste, quant à elle, analyse la formation d'alliances en raison des valeurs et idées partagées. Il existe plusieurs types d'alliances. Tout d'abord, il faut la distinguer d'une coalition. Cette dernière est plutôt temporaire et ne s'inscrit pas dans le long terme. Ensuite, il existe également des alliances militaires formelles et ratifiées à l'aide d'un traité alors que d'autres sont informelles. Elles peuvent également être bilatérales ou multilatérales. L'OTAN est peut-être l'alliance militaire la plus connue, mais il en existe d'autres qui regroupent des Etats géographiquement proches et qui partagent des intérêts communs : Ligue Arabe, Conseil de Coopération du Golfe, Union africaine, etc.

Un Etat peut donc intervenir à travers ces alliances et/ou ces coalitions. Certains cas sont éloquentes : par exemple, plus de 90 pays ont rejoint la lutte contre le terrorisme menée par les USA après les attentats du 11 septembre, parmi lesquels 27 ont fourni des forces militaires lors de l'opération en Afghanistan⁶². L'Opération Tempête de Sable en 1991 a également mobilisé plusieurs acteurs internationaux au sein d'une même coalition. Ces exemples, parmi tant d'autres, permettent de mettre en avant le fait qu'un Etat peut intervenir aux côtés d'autres puissances militaires, et cela à des fins stratégiques dans la mesure où il pourra potentiellement en tirer des bénéfices.

Cette brève revue des principales motivations d'intervention dégagées par la littérature nous permet d'établir une certaine typologie. Cette dernière sera utile à l'analyse d'une politique étrangère interventionniste, et plus particulièrement pour celle que nous avons choisi d'analyser dans ce travail. Toutefois, il faut garder à l'esprit que ces catégories ne sont pas exclusives, l'intervention d'un Etat peut être nourri de plusieurs motivations, qu'elles soient expressément dévoilées ou pas.

2.4 *Micro-State*

Le 20^{ème} siècle a été marqué par la croissance spectaculaire du nombre d'Etat sur l'échiquier mondial. Cela s'explique notamment par le processus de décolonisation et l'accession à l'indépendance des anciennes colonies. En 50 ans, le nombre d'Etats recensés a quadruplé – on est passé de 51 en 1945 à 192 en 2006⁶³. Cette « prolifération d'Etats », pour reprendre le titre de l'article de Pascal Boniface⁶⁴, a débouché sur la mise en place d'une typologie et d'une catégorisation de ces derniers, reposant sur plusieurs facteurs.

Le concept de « micro-state », ou encore « petit Etat », est un élément important dans les relations internationales. Alors que Thucydide et un certain nombre d'auteurs lui succédant voient le système international comme une jungle où l'Etat le plus fort fait ce qu'il veut et le plus faible fait ce qu'il doit, les Etats, considérés comme petits, ont également leur mot à dire dans les relations internationales, et ne sont pas uniquement restés dans l'ombre des plus grands. Mais où se trouve la frontière entre un Etat et un « petit-Etat » ?

Il nous a semblé primordial de définir ce qu'est un micro-state car nous retrouvons souvent ce terme dans la littérature relative à notre objet d'étude, le Qatar. Cependant, les chercheurs ont de la peine à se mettre d'accord sur les critères généraux d'un petit Etat : faut-il prendre en compte uniquement la taille démographique ou géographique, le PIB, la puissance militaire ou encore l'importance de ses ressources naturelles ? A ces critères objectifs et quantifiables, Jeanne Hey propose d'y ajouter une dimension psychologique : la perception que l'Etat a de lui-même mais également celle que les autres ont à son égard⁶⁵. Finalement, la notion de « petitesse » est surtout relative et le concept n'est en aucun cas statique.

⁶¹ Alexandra DE HOOP SCHEFFER, Alexandra. « Alliances militaires et sécurité collective : contradictions et convergences », *op. cit.*

⁶² Bruno TERTRAIS, « The changing nature of military alliances », in *Washington Quarterly*, 2004, vol. 27, no 2, pp. 133-150.

⁶³ Gärdz MINASSIAN, « Micro-Etat, 'Mini-Etat': essai de classification », in *Annuaire français des relations internationales*, 2007, vol. 8, pp. 329-338.

⁶⁴ Pascal BONIFACE, « The proliferation of states », in *Washington Quarterly*, 1998, vol. 21, no 3, pp. 109-127.

⁶⁵ Jeanne A.K. HEY, *Small States in World Politics : explaining foreign policy behavior*, Boulder, L. Rienner, 2003, 230 p.

Deux approches peuvent être identifiées selon Ben Tonra : celle qui utilise des critères quantitatifs et celle qui utilise des critères qualitatifs⁶⁶. La première se base sur des éléments tels que la superficie du pays, le nombre d'habitants, le produit intérieur brut, les dépenses liées à l'armée ou encore la consommation d'énergie. Ces critères permettent ensuite de placer les Etats dans différentes catégories allant de la superpuissance au micro-Etat. Ce « classement » comporte, toutefois, certains défauts dans la mesure où les catégories sont poreuses entre les deux extrêmes et que la combinaison de facteurs peut devenir paradoxale : selon tel critère, l'Etat sera considéré comme « grand », ce qui ne sera pas forcément le cas selon un autre marqueur. C'est la raison pour laquelle il faut également prendre en compte des critères qualitatifs dans la recherche d'une classification des Etats. De nouveau, toute une série d'éléments peuvent être pris en compte : qualité du leadership, capacité de l'Etat à entraîner l'opinion derrière une cause nationale, la nature du caractère national, le moral de la nation⁶⁷.

Peu importe l'approche choisie pour définir un petit Etat, ce dernier, dans ses relations avec l'extérieur, adopte généralement une « géopolitique de la survie ». En effet, sa petite taille et/ou son faible poids font de cet Etat une proie à l'ingérence de nations plus grandes. A travers la littérature, nous retrouvons une liste, certes non exhaustive, du comportement attendu de ces petits Etats sur la scène internationale⁶⁸ : une faible participation dans les affaires internationales, un comportement limité à la sphère régionale, l'utilisation d'outils économiques et diplomatiques à défauts d'instruments militaires, tenir une position neutre, s'appuyer sur des Etats plus puissants pour s'assurer de leur protection ou encore s'efforcer de coopérer afin d'éviter des conflits. D'un point de vue réaliste, dont la notion de « pouvoir » est primordiale, ces Etats à taille modeste souffrent d'un manque d'autonomie et d'influence⁶⁹.

Les micro-nations partagent trois objectifs afin d'exister⁷⁰. Il y a d'abord l'autodétermination : cette notion, encadrée par la juridiction de la communauté internationale, confère à un peuple la possibilité de choisir son propre statut juridique et économique. Les micro-Etats sont, généralement, le résultat d'un processus d'autodétermination obtenu « soit par la chute ou le déclin d'un empire colonial, soit par un accord à l'amiable avec l'ancienne autorité tutélaire, soit par la désintégration d'un Etat fédéral, soit encore par la partition d'un Etat »⁷¹. Leur accès à l'autodétermination leur donne l'opportunité de s'affirmer, et d'assurer leur sécurité sur le plan international grâce au fait qu'ils sont reconnus.

Le second objectif des micro-Etats est la survie. Comme dit précédemment, leur sentiment de vulnérabilité à l'égard de nations plus « fortes » les amène à se protéger afin de conserver leurs acquis territoriaux, culturels ou encore identitaires. Pour cela, ils mettent principalement l'accent sur l'investissement dans le capital humain et le développement durable. La coopération régionale, troisième objectif, est également utilisée pour se protéger et devenir moins vulnérable : les petits Etats ont tendance à jouer la carte du multilatéralisme⁷². C'est un moyen, pour eux, de pouvoir s'exprimer et d'avoir leur mot à dire, notamment à travers les institutions régionales ou internationales. La participation à des projets communs leur donne une voix et leur capacité d'influencer des Etats augmente. Ces petits Etat n'ayant pas forcément beaucoup de ressources naturelles et de richesses, la coopération régionale permet également de partager les responsabilités et les coûts liés à divers projets.

⁶⁶ Ben TONRA, « Les petits pays ont aussi une politique étrangère », in Frédéric CHARILLON, *Politique étrangère : nouveaux regards*, *op. cit.*

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ Jeanne A.K. HEY, « Small States in World Politics : explaining foreign policy behavior », *op. cit.*, p.5.

⁶⁹ Laurent Goetschel, « The foreign and security policy interests of small states in today's Europe », in Laurent GOETSCHER, *Small States inside and outside the European Union : Interests and policies*. Boston, Kluwer Academic Publication, 1998, pp. 13-31.

⁷⁰ Gaïdz MINASSIAN, « Micro-Etat, 'Mini-Etat' : essai de classification », *op. cit.*

⁷¹ *Ibid.*, p.332.

⁷² Ben TONRA, « Les petits pays ont aussi une politique étrangère », *op. cit.*

3. Politique du Qatar en Afrique du Nord

Cette première partie, de nature plutôt historique, adopte deux axes différents. Tout d'abord, nous nous reviendrons sur le développement du Qatar, son accession à l'indépendance, le développement de son économie, ainsi que le changement politique apparu dès 1995, coïncidant avec la prise de pouvoir du Cheikh Hamad. Cette parenthèse historique mettra en avant plusieurs éléments utiles à la compréhension de la politique étrangère du Qatar, et surtout de son évolution. Comment se caractérise-t-elle ? Pour quelles raisons est-elle qualifiée de multidimensionnelle et parfois de paradoxale ? La trajectoire singulière de l'émirat nous permettra de comprendre quelque peu cette politique multidirectionnelle.

Ensuite, nous nous pencherons principalement sur la politique étrangère du Qatar dans les pays d'Afrique du Nord. Quelles relations le Qatar a-t-il entretenu avec les pays du Maghreb ? Est-ce que l'élément historique peut être un facteur explicatif de l'intervention qatarie en Libye ? A travers ce retour sur les relations que le Qatar a entretenues avec les Etats d'Afrique du Nord dans un premier temps, puis des rapports avec la Libye plus particulièrement, l'objectif est de comprendre dans quel « état d'esprit » s'est trouvé l'émirat lorsque les premiers mouvements populaires révolutionnaires sont apparus. La partie plus spécifique consacrée à la Libye reviendra également sur les différents épisodes diplomatiques communs qui ont donné une exposition internationale au Qatar.

3.1 Le développement du Qatar

3.1.1 L'accession à l'indépendance

Ces premières lignes s'intéressent principalement à la trajectoire du Qatar jusqu'à son indépendance en 1971. Sans trop s'attarder dessus non plus, nous reviendrons sur la période précédant l'avènement de la famille des Al-Thani à la tête du nouvel Etat qatari : nous pourrions ensuite rebondir et nous focaliser sur les relations que le Qatar a entretenues avec ses voisins proches ainsi que son environnement régional.

Le territoire qui caractérise le Qatar aujourd'hui a connu une succession d'invasions étrangères : les Portugais, les Ottomans, et finalement les Britanniques qui, au cours de leur expansion coloniale, font du Golfe arabo-persique une « aire d'importance stratégique majeure »⁷³, notamment pour le commerce et sa proximité avec les Indes orientales. En 1820, est signé un traité de paix entre les chefs tribaux de la Côte et les représentants de la Compagnie britannique des Indes orientales afin de cesser les conflits locaux et les actes de pirateries permettant aux bateaux commerciaux de circuler. Durant cette période, c'est la famille Al-Khalifa qui détient l'autorité sur la péninsule, tandis que le Qatar est considéré, du moins par les Anglais, comme « un territoire aveugle, sans existence propre »⁷⁴. Et ce jusqu'en 1861, lorsqu'un accord signé entre le Royaume-Uni et l'émirat bahreïni est violé : ce dernier doit céder le territoire qatari à son fils, Mohammed bin Thani. Il sera considéré, sept ans plus tard, au même titre que les autres émirs de la région et coïncide avec l'arrivée au pouvoir de la tribu des Al-Thani dans la région, encore sur le devant de la scène aujourd'hui.

Ayant les faveurs du Royaume-Uni, le nouveau pouvoir ne va, toutefois, pas se ranger entièrement du côté de la Couronne. Au contraire, et face à l'avancée territoriale de l'Empire ottoman sur la Péninsule arabique, il va se référer à ces derniers, justifiant sa position par « la crainte de subir une nouvelle attaque venant de Bahreïn et par son désir de compter sur une alternative à la protection britannique »⁷⁵. Le Qatar adoptera une politique pragmatique de double contact, à la fois ottomane et britannique, pouvant être considérée comme paradoxale ou ambiguë, afin de contrebalancer les aspirations de chacun et de pouvoir, au final, se protéger. Plusieurs conflits armés éclateront entre le clan des Al-Thani et l'administration ottomane, bien que sur le déclin. La bataille d'Alwajba en 1893, scellée par une victoire locale, est un tournant et la domination ottomane sera définitivement enterrée en 1913.

Cela coïncide avec le début du protectorat britannique : ces derniers prennent le contrôle de la défense, du

⁷³ Jérôme LAVANDIER, « Le Qatar : une volonté au prisme de l'histoire », in Agnès LEVALLOIS (dossier dirigé par), *Qatar : jusqu'où ?*, Paris, L'Harmattan, 2013, pp. 17-28.

⁷⁴ Mehdi LAZAR, *Le Qatar aujourd'hui : la singulière trajectoire d'un riche émirat*, *op cit*, pp. 26-27.

⁷⁵ *Ibid*, p.19.

commerce extérieur et des affaires étrangères, laissant à la tribu Al-Thani une autonomie administrative. Ce protectorat dure jusqu'en 1968. Il va permettre au territoire qatari de se développer, et surtout d'être protégé face aux ambitions expansionnistes du nouvel Etat voisin saoudien. Alors que les premières gouttes de pétrole sont découvertes au Bahreïn, les prospections sur le sol qatari commencent dès 1922. Avant cela, l'économie était principalement basée sur la pêche perlière. Le développement de la perle de culture au Japon s'érigera en concurrent direct et ébranlera les structures économiques qui prévalaient au Qatar jusqu'à cette époque. A cela s'ajoute une période de crise et de disette qui plonge la région dans « un marasme profond jusqu'à ce qu'on découvre, à la fin des années 30, l'exceptionnelle richesse de son sous-sol, qui regorge d'une matière première vitale : l'or noir »⁷⁶. Dès 1935, l'Anglo Persian Oil Company (A.P.O.C) obtient une concession d'une durée de 75 ans qui définira, non seulement, les sommes versées à l'émir mais également fixera les frontières du Qatar. La fin de la Seconde Guerre mondiale marque le début de l'exploitation pétrolière à grande échelle, coïncidant avec une période d'enrichissement pour le pays, lui assurant prospérité, immigration et progrès sociaux.

Le Royaume-Uni, au niveau interne, connaît quelques complications économiques et politiques dans les années 60, anticipant son retrait d'Orient. Dès lors, la question de l'indépendance se pose. Les différents émirats ont toujours entretenu des relations difficiles, surtout le Bahreïn et le Qatar. Cependant, ils sont tous pragmatiques. Conscients de leur petite taille et de leur vulnérabilité face aux voisins iraniens et saoudiens, ils décident de se réunir afin de créer une Fédération d'Etats composée de 9 émirats : Qatar, Bahreïn, Abou Dhabi, Ajman, Charjah, Dubaï, Fujairah, Ras el Khaïmah et Oumm al Qaïwaïn. Leur but repose sur la mise en commun de leur politique étrangère et la mise en place d'une défense commune, notamment⁷⁷. Cependant, des divergences concernant la structure du pouvoir et le choix de la capitale apparaissent. Ces désaccords ne permettront pas au projet de voir le jour. Le Qatar et Bahreïn se retirent et, en 1971, proclament leurs indépendances, tout comme les Emirats Arabes Unis, composés des sept autres émirats. Le nouvel Etat qatari sera arabe et islamique, appliquant la charia comme loi fondamentale.

Ce bref détour sur la trajectoire du Qatar jusqu'à son indépendance a permis de mettre plusieurs éléments en lumière qui sont, finalement, des signes avant-coureurs du comportement que l'émirat adoptera par la suite : le rapprochement avec plusieurs acteurs parfois antagonistes, les tensions récurrentes entre les différents émirats, la conscience de vulnérabilité face aux plus grandes puissances voisines mais également une certaine touche de pragmatisme comme en atteste la tentative de construction d'une Fédération d'Etats et la recherche de solutions de « protection », malgré les contentieux historiques.

3.1.2 Ressources naturelles : un enrichissement rapide

Une fois l'indépendance acquise, le nouvel Etat qatari va se développer principalement grâce à deux ressources naturelles. Dans un premier temps, le pétrole, découvert en 1939 mais dont le commerce s'intensifie après la Seconde Guerre mondiale, va être un amplificateur des richesses du pays. Le Qatar adhère à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) dès son indépendance, lui permettant d'être intégré dans le cercle des producteurs et de participer aux prises de décisions concernant le prix du baril ou les quotas de production. Le premier choc pétrolier a lieu en 1973. Il résulte de deux incertitudes créées à la fois par la nationalisation du secteur pétrolier dans différents pays ainsi que par la menace d'embargo. Les pays membres de l'OPEP utilisent l'arme pétrolière à des fins politiques afin de faire pression sur les Etats occidentaux considérés comme alliés d'Israël lors de la guerre du Kippour. La hausse du prix du baril est conséquente, ce dernier passant de 2,9 dollars à environ 11,6 dollars en une année. Ce premier choc pétrolier va booster le budget de l'Etat qatari⁷⁸. Les rentrées d'argent sont considérables et vont permettre au Qatar de se lancer sur la route de la modernisation. Toutefois, les ressources en pétrole, en comparaison avec les pays membres de l'OPEP, ne sont pas si conséquentes que cela : le Qatar ne dispose que de 2,3% des réserves mondiales, lui assurant une production de 800'000 barils par jours. Ce n'est rien, par exemple, face à l'ogre saoudien et les 30% de réserves mondiales qu'il détient. Cette ressource représente pourtant 90% de ses revenus.

⁷⁶ Nabil ENNARSI, *Qatar, op. cit.*, p.3

⁷⁷ Jérôme LAVANDIER, « Le Qatar : une volonté au prisme de l'histoire », *op.cit.*

⁷⁸ Nabil ENNASRI, *Qatar, op. cit.*

Une autre ressource naturelle va également être un vecteur de développement : le gaz. Alors que l'émirat produit du gaz « associé »⁷⁹ depuis la fin des années 40, le gisement « North Field » est découvert dans les années 70. Cet énorme puits offshore, partagé avec l'Iran, va propulser le Qatar sur le devant de la scène en matière de production de gaz. L'émirat détient, avec ce gisement, la troisième réserve mondiale derrière la Russie et l'Iran. Tandis que, dans un premier temps, le Qatar décide de développer ces deux ressources naturelles en parallèle, le contexte économique et politique des années 80 va l'influencer sur la stratégie à adopter. En effet, la guerre Iran-Irak ainsi que la seconde Guerre du Golfe auront des conséquences sur le cours du pétrole. Le contre-coup pétrolier rendit la situation économique plus difficile, une situation qui n'est pas sans rappeler les « années de faim » survenues après la crise de 1929 lorsque le commerce des perles s'était effondré en raison, notamment, de la venue sur le marché du concurrent japonais. C'est dans ce contexte que la décision est prise de se focaliser avant tout sur la production de gaz et plus précisément le Gaz Naturel Liquéfié (GNL) : « ce procédé vise à liquéfier le gaz naturel afin de pouvoir le transporter par bateaux-citernes et l'exporter vers des marchés tiers »⁸⁰. Ce projet n'a pas vu le jour dans l'immédiat notamment en raison du manque de ressources financières, du contre-choc pétrolier ainsi qu'à l'instabilité régnante dans la région.

Il faut attendre 1995 et la prise de pouvoir du Cheikh Hamad au détriment de son père, le Cheikh Khalifa, pour que ce changement de direction économique s'opère réellement et drastiquement. Le Qatar devient, dès 1997, le premier exportateur de gaz naturel liquéfié (GNL) : 28 milliards de mètres cubes en 2000, 66 en 2007 et 112 en 2008. Comme nous le montre l'annexe 1, la production de gaz naturel va prendre de plus en plus d'importance par rapport à celle du pétrole, plutôt stable. Ce changement de cap économique va provoquer le véritable envol du Qatar et cette poche de gaz va générer des milliards d'excédents⁸¹.

Cette très rapide rentrée de capitaux va accroître le produit intérieur brut de l'Etat qatari de manière exponentielle, notamment à partir des années 2000⁸² et le troisième choc pétrolier entre 2002 et 2008. Le cheikh, dès les années 70, va gérer ces énormes apports financiers de manière judicieuse. A contrario d'autres Etats également détenteurs de ressources naturelles et affectés par les différents chocs pétroliers mais pour qui le pétrole s'est transformé en une malédiction, tels que la Libye, l'Irak ou l'Algérie, le Qatar va investir ces revenus de manière rationnelle.

Sur le plan interne, dès les années 70, un Etat-providence se développe avec la gratuité de nombreux services publics tels que l'éducation ou la santé qui sont au cœur de la politique. Un important programme d'industrialisation est mis en place, même si, dans un premier temps, la volonté n'était pas encore de diversifier l'économie mais plutôt d'augmenter la rentabilité des hydrocarbures. Tous ces développements ont été rendus possibles grâce à l'exploitation de ressources fossiles. Du fait de sa petite population et d'une production d'hydrocarbures conséquentes, le Qatar entre dans la catégorie des « nouveaux riches du pétrole », étant même le pays le plus riche du monde si l'on ne retient que le PIB/habitant comme critère.

3.1.3 Diversification économique

Assez rapidement, le Qatar, prend conscience que ses ressources naturelles ne sont pas éternelles. Une économie principalement dépendante et basée sur des revenus du pétrole et du gaz peut, à terme, devenir nuisible. La maladie hollandaise illustre parfaitement cette trop forte dépendance à une seule ressource. Dans les années 70, les Pays-Bas découvre des gisements de gaz, engendrant une spécialisation dans ce secteur, au point de devenir les premiers producteurs en Europe. Finalement, le développement d'une mono-industrie axée sur le gaz ne va pas leur être bénéfique sur le long terme. L'industrie absorbe tous les investissements directs étrangers provenant d'Europe, les Pays-Bas se désindustrialisent à cause de la perte de compétitivité, valorisant la monnaie locale de manière excessive. Ils ne peuvent plus rien exporter, si ce n'est du gaz. Cette totale dépendance, censée leur apporter une richesse bénéfique a finalement plus été un handicap qu'un avantage et a détruit leur industrie.

⁷⁹ Gaz présent en solution dans le pétrole, il a longtemps été considéré comme un déchet, et brûlé en torchère, constituant un gaspillage de ressources et une pollution inutile.

⁸⁰ Perla SROUR-GANDON, « La stratégie économique du Qatar. Politique énergétique et diversification économique », in Agnès LEVALLOIS (dossier dirigé par), *Qatar : jusqu'où ?*, op. cit., pp. 47-57.

⁸¹ *Ibid.*

⁸² Voir Annexe 2

Cet exemple hollandais peut être utilisé pour analyser la manière dont les pays arabes détenteurs de ressources pétrolifères se comportent. Pas encore industrialisés, la découverte de l'or noir aura une influence sur leur développement économique. Le Qatar va opter pour des politiques et des mécanismes économiques afin de s'éloigner de cette dépendance aux ressources naturelles gazières et pétrolières. Le contre-choc pétrolier des années 70 a débouché sur une chute du prix des matières premières. A cela s'ajoute les leçons retenues de la crise économique du début du 20^e siècle plongeant l'émirat dans un marasme économique. Il a fallu repenser le modèle économique afin de ne pas être totalement dépendant de la rente pétrolière. Le Qatar va diversifier son économie de plusieurs manières : d'ici 2020, l'objectif est de financer entièrement le budget national avec des revenus hors hydrocarbures⁸³. Pour ce faire, il va notamment mener une politique d'investissement direct à l'étranger dans des secteurs bien précis susceptibles de garantir un retour sur investissement⁸⁴.

La volonté du Cheikh Hamad est de renforcer l'économie nationale en la diversifiant dans différentes classes d'actifs. Matérialisée par le « Qatar National Vision 2030 » et le *Qatar Investment Authority* (QIA), fonds de pension qui réinvestit l'argent des revenus gaziers et pétroliers, la nouvelle politique du Qatar vise plusieurs secteurs bien précis : culture, éducation, finance, industrie et tourisme⁸⁵.

Sans entrer plus dans les détails, la diversification économique a également influencé la politique étrangère de cet émirat. En effet, malgré son faible poids tant démographique que géographique, militaire ou encore culturel, le Qatar a réussi à s'imposer comme « un acteur international d'une certaine importance en maniant la force de frappe que lui confère sa position dans le groupe de tête des exportateurs de gaz naturel liquéfié et de carburants gaz-liquide »⁸⁶. 1995 est une date charnière : la prise de pouvoir du cheikh Hamad, plus réformateur que son père, coïncide avec une réorientation de la politique étrangère du pays. Assisté du Cheikh Hamad bin Jassim Al-Thani, cousin de et ministre des affaires étrangères puis premier ministre, leur désir est d'avoir une autonomie régionale et une protection internationale. A cela peut également s'ajouter la recherche de « niche ». Coincé entre les puissances régionales iraniennes, saoudiennes, mais également irakiennes, le comportement de ce petit bout de terre sur la scène mondiale mais surtout régionale a varié selon les rapports entretenus avec ses voisins.

La politique étrangère du Qatar a souvent été qualifiée de paradoxale ou de schizophrène. Mais les décideurs politiques partent de l'idée que plus ils construiront de relations durables, plus la probabilité que ces relations deviennent utiles en cas de besoin sera conséquente. En effet, ils gardent toujours à l'esprit leur dimension territoriale et militaire restreinte et l'invasion du Koweït dans les années 90 est gravée dans les mémoires. Craignant de se faire écraser, les rapports externes se sont montrés variés et parfois paradoxaux comme en atteste par exemple la relation pragmatique entretenue avec l'Iran dont la bonne entente au sujet du gisement gazier est primordiale, ou encore le processus de normalisation avec Israël débuté dans les années 90.

La décision prise par le cheikh Hamad de sortir de l'anonymat lui a permis d'émerger sur la scène internationale et lui a procuré une visibilité conséquente, mais disproportionnée par rapport à sa taille. Cette volonté d'émancipation et de jouer dans la cour des grands s'est concrétisée, non seulement grâce aux énormes revenus provenant des ressources naturelles, mais également par le choix de se positionner en médiateur diplomatique au niveau régional et international ainsi que par son omniprésence diplomatique. En effet, depuis la prise de pouvoir du cheikh Hamad jusqu'aux Printemps arabes, il fut « l'ami commun parmi les ennemis »⁸⁷ intervenant dans de nombreux conflits tous aussi différents les uns que les autres et ce grâce à plusieurs actions telles qu'une posture non menaçante, un Etat non impliqué

⁸³ Perla SROUR-GRANDON, « La stratégie économique du Qatar. Politique énergétique et diversification économique », *op. cit.*

⁸⁴ Safi-Eddine Mourad BELILI, *Les investissements arabes du Golfe Persique dans les capitales du Maghreb*, Université de Cergy Pontoise, Géographie, 2014.

⁸⁵ Perla SROUR-GRANDON, « La stratégie économique du Qatar. Politique énergétique et diversification économique », *op. cit.*

⁸⁶ Steven WRIGHT, « Un « petit Etat » accède à la scène internationale : la trajectoire du Qatar », in *Critique internationale*, 2016, n°71, pp. 73-74.

⁸⁷ Mehdi LAZAR, *Le Qatar aujourd'hui : la singulière trajectoire d'un riche émirat*, *op. cit.*

stratégiquement dans le pays en question, d'importantes incitations financières et des réponses rapides face aux crises, accélérées par l'absence « d'obstacles bureaucratiques » et une structure du pouvoir particulière⁸⁸. La création et le développement de la chaîne télévisée *Al-Jazeera*, pionnière dans la libéralisation de la retransmission d'informations et dans le marché télévisé du Golfe, est devenue le porte-parole médiatique et un levier politique pour l'émirat.

Cette réorientation de la politique étrangère a permis de nouer des liens avec les différents pays de la région tant sur le plan économique que politique ou culturel. Dans le cadre de ce travail, nous nous intéresserons plus particulièrement aux relations que le Qatar a entretenues avec les Etats du Maghreb. Quelle fut la politique étrangère du Qatar dans cette région ? Sans négliger le reste du monde arabe, l'analyse de l'évolution des relations avec l'Afrique du Nord a le mérite d'avoir une double fonction : elle nous permettra de déterminer l'état des rapports avec cette région du monde et, lorsque nous nous attarderons plus spécifiquement sur les relations avec la Libye, de dégager une piste d'analyse afin de comprendre pourquoi le Qatar y est intervenu directement. Comment expliquer le changement de paradigme dans sa politique étrangère ? Peut-on avancer l'élément historique pour justifier l'intervention en Libye ? Alors que ses actions étaient surtout axées sur la médiation, la neutralité dans les conflits, le Printemps arabe libyen brise avec cette tradition de « politique de bons amis » puisque la prise de position en faveur des rebelles libyens est nouvelle. En se concentrant sur les relations Qatar-Maghreb, nous aurons l'opportunité de répondre à plusieurs interrogations qui nous mèneront à comprendre si la Libye a pu être, à un moment ou un autre, une source de conflit et un problème pour le Qatar en Afrique du Nord, et qui pourrait donc justifier son intervention en 2011.

3.2 Les relations avec l'Afrique du Nord

De manière générale, les relations qataries avec l'Afrique du Nord s'inscrivent dans la continuité de sa politique étrangère. Tandis que son hyper-activisme diplomatique et la mobilisation d'instruments de *soft power* sont perceptibles dans d'autres régions du monde, on ne retrouve pas d'interventionnisme qatari avéré au Maghreb jusqu'en 2011⁸⁹. Au niveau politique, le Conseil de Coopération du Golfe a essentiellement concentré ses forces sur la tentative de résolution du conflit israélo-palestinien en ce qui concerne le pourtour méditerranéen. Malgré quelques épisodes de tensions liés à la couverture de la chaîne de télévision qatarie *Al-Jazeera* sur lesquels nous reviendrons et une certaine méfiance de la part de l'Algérie, notamment en raison de la proximité du Qatar avec le Maroc, l'émirat est globalement perçu de manière positive en Afrique du Nord avant les Printemps arabes. Concernant les rapports avec la Libye, ils feront l'objet d'une partie spécifique et plus approfondie dans un second temps. Avant cela, et bien que la littérature ne soit pas très riche, nous nous concentrerons, à des fins introductives, sur les relations avec les autres Etats constituant le Maghreb : le Maroc, l'Algérie et la Tunisie.

Les liens que le Qatar a tissés avec ces pays d'Afrique du Nord concernent essentiellement le volet économique, et principalement sous la forme d'investissements directs. Comme nous l'avons vu précédemment, les différentes politiques d'investissements directs à l'étranger de la part du Qatar, mais également des autres pays du Golfe, ont été menées à des fins de reconnaissance internationale. Cela a permis aux membres du Conseil de Coopération du Golfe de s'affirmer au-delà de leurs frontières. Ces investissements, de manière générale, ont ciblé des secteurs rentables tant du point de vue financier que du point de vue de la surproduction de matières premières comme l'agriculture par exemple où le Qatar, par l'achat de terres, cherche à devenir autosuffisant.

Les premiers investissements par les pays membres du Conseil de Coopération du Golfe s'effectuent au début des années 80 et s'expliquent par la mondialisation et les politiques d'ouvertures économiques, de privatisation et d'investissements⁹⁰. En ce qui concerne le Qatar, on observe une évolution constante des flux d'investissements directs : alors qu'ils n'étaient que de 2,37 millions de dollars en 1991, ils vont croître de manière exponentielle pour atteindre 8,97 millions en 1996 et jusqu'à 17,75 millions en 2000.

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ David RIGOLET-ROZE, entretien avec l'auteur (Annexe 7).

⁹⁰ Safi-Eddine Mourad BELILI, *Les investissements arabes du Golfe Persique dans les capitales du Maghreb*, *op. cit.*

Ce n'est qu'au début du 21^e siècle qu'ils vont exploser, et notamment en Afrique du Nord. Alors que la proximité géographique et le passé historique, notamment avec la France, prévalaient dans les relations économiques entre l'Europe et le Maghreb, le rapatriement des capitaux occidentaux à la suite du gel d'un certain nombre d'avares arabes après les attentats du 11 septembre ainsi que l'augmentation importante du prix du pétrole et du gaz⁹¹, ont accéléré la tendance des relations « Sud-Sud ». Ce rapprochement coïncide également avec une ouverture économique, certes décalée, de la part des pays du Maghreb⁹². En effet, le Maroc et la Tunisie ont fait de l'investissement direct étranger la clé de voûte de leurs politiques économiques, notamment afin de palier à la faiblesse des ressources énergétiques. Concernant l'Algérie, le cas est sensiblement différent dans la mesure où elle s'est plutôt orientée vers un système économique plus national et basé sur l'exportation des hydrocarbures. Elle a commencé à s'ouvrir plus tardivement. Ces investissements ciblent plusieurs secteurs bien définis. Il y a l'agriculture comme nous l'avons spécifié plus haut. En effet, le Qatar ne jouit pas de conditions météorologiques lui permettant d'être auto-suffisant au niveau alimentaire, la grande majorité de sa nourriture étant importée. La question de sécurité alimentaire est donc cruciale. Il investit également dans les télécommunications avec, par exemple, la création de « El Watanyia Telecom », filiale de Qatar Telecom, en 2004 en Algérie. Outre l'industrie et les hydrocarbures, le tourisme et l'immobilier sont également privilégiés. Les membres du Conseil de Coopération du Golfe ont joué un rôle important dans le développement de la région. Selon la source ANIMA-MIPO, plateforme de coopération pour le développement économique en Méditerranée, les flux d'investissements directs étrangers du Qatar vers les pays du Maghreb s'élèvent à 457 millions d'euros et sont destinés principalement à la Tunisie et au Maroc⁹³.

A travers ces différents chiffres, il est possible d'entrevoir des relations, du moins économiques, plutôt bonnes dans la mesure où d'année en année, les investissements se sont montrés plus conséquents. Malgré une période plus creuse entre 2008 et 2009 que l'on peut imputer à la crise économique que le monde a traversé dans son ensemble, les liens se sont raffermis entre le Qatar et les pays du Maghreb. Avant 2011, l'émirat jouissait d'assez bonnes relations, ou du moins elles n'étaient pas mauvaises, dans la région nord-africaine, même il n'était pas aussi impliqué que l'Arabie Saoudite ou les Emirats Arabes Unis : du point de vue économique, les investissements directs de ces deux pays étaient incomparables avec ceux du Qatar. Sur le plan diplomatique, quelques tensions sont apparues, notamment avec l'Algérie et le Maroc, en particulier devant la couverture de l'actualité de ces pays par la chaîne télévisée Al-Jazeera⁹⁴.

En effet, le développement de la chaîne TV qatarie depuis sa création en 1996 a effrayé les dirigeants arabes car « Al Jazeera offre à l'opinion publique arabe une couverture et une qualité d'information qui rompent spectaculairement avec la qualité médiocre des médias nationaux contrôlés des régimes autocratiques »⁹⁵. Le rapide engouement qu'a connu la chaîne a fait réagir l'Algérie et le Maroc notamment. Ils ont bloqué à plusieurs reprises les activités des correspondants de la chaîne car Al-Jazeera nuisait aux intérêts étatiques. On lui reproche notamment la manière dont elle traite les dossiers relatifs aux opposants politiques de ces Etats : une couverture trop importante et jugée subjective du conflit dans le Sahara occidental pour le Maroc et la parole donnée à d'anciennes figures du Front Islamique du Salut pour l'Algérie notamment.

Ces tensions n'ont pas, pour autant, égratigné les relations que le Qatar a entretenues avec les différents Etats du Maghreb avant 2011. Après les Printemps arabes, la situation sera quelque peu différente. Nous y reviendrons dans la sous-partie consacrée à la gestion de l'après-Kadhafi et à l'effritement de la réputation du Qatar dans la conscience populaire.

⁹¹ Armelle CHOPLIN, Leïla VIGNAL, « Les investissements arabes du Golfe au Maghreb et au Moyen-Orient, vecteurs d'une intégration régionale ? », in *Autrepart*, 2015, n°76, pp. 29-48.

⁹² Safi-Eddine Mourad BELILI, *Les investissements arabes du Golfe Persique dans les capitales du Maghreb*, op. cit.

⁹³ Plateforme de coopération pour le développement économique en Méditerranée. <http://www.animaweb.org/fr>

⁹⁴ Barah MIKAIL. Entretien avec l'auteur (Annexe 5).

⁹⁵ Kamal KAJJA, « Al-Jazeera, phénomène ou leurre ? », in *Hérodote*, 2009, n°133, pp. 152-165.

3.3 Les relations qatari-libyennes

Désormais, nous allons nous pencher plus spécifiquement sur les relations qatari-libyennes qui prévalaient avant le début de la révolution, notamment à travers plusieurs épisodes diplomatiques qui, finalement, mettent en avant des rapports plutôt cordiaux, ou du moins non tumultueux, entre les deux Etats sur le plan bilatéral. Malgré la répression sanglante à l'encontre des mouvements islamistes durant les années 90 alors que la Libye traversait une phase difficile de son histoire et la proximité avec le Qatar de certains mouvements comme les Frères Musulmans, les relations ne semblent pas avoir été détériorées. Nous reviendrons dans le troisième chapitre sur les liens entre mouvements islamistes et Qatar.

Ces rapports cordiaux ne se retrouvaient pas forcément chez les autres dirigeants arabes. Et notamment l'Arabie Saoudite, comme en témoignent les relations difficiles entre le dirigeant libyen et la famille royale saoudienne⁹⁶. En 2003 comme en 2009, Kadhafi s'en était pris personnellement au Roi saoudien lors des Sommets de la Ligue arabe, l'accusant d'être à la merci des Etats-Unis et du Royaume-Uni. Sur le plan international, la Libye était sous embargo entre 1992 et 1999 après l'adoption des résolutions 748 et 883 du Conseil de Sécurité de l'ONU. Lui était reproché, notamment, son soutien au terrorisme international et son projet d'obtention d'armes de destructions massives. Englué dans une crise économique (perte estimée à 24 milliards de dollars entre 1992 et 1997) et sociale ainsi que menacé par l'émergence de mouvements de guérilla, le Colonel Mouammar Kadhafi tenta de normaliser son régime à partir de 1999. Sa volonté fut de renouer contact avec la communauté internationale, et notamment les Etats-Unis⁹⁷. Pour cela, il participa, après les attentats du 11 septembre, à la lutte internationale contre le terrorisme. A cela s'est ajoutée une « humanisation du régime »⁹⁸ afin de se distancer de cette image négative d'Etat voyou qui lui colle à la peau, ainsi qu'à celle de son régime, qui s'est caractérisée par l'indemnisation des familles des victimes d'attentats ou encore l'abandon du programme d'armes de destruction massive. Afin de réintégrer la communauté internationale, la Libye a réorienté sa politique étrangère. Elle est désormais axée sur l'Afrique sub-saharienne plutôt que sur la région du Moyen-Orient, accusée de ne pas avoir soutenu assez la cause libyenne.

Pour revenir sur le plan des relations entre le Qatar et la Libye, plusieurs épisodes diplomatiques mettent en lumière des rapports plutôt cléments : l'affaire Lockerbie, le cas des infirmières bulgares où le Qatar est intervenu en tant que médiateur, ainsi que le conflit au Darfour entre le Soudan et le Tchad dans lequel les deux Etats ont agi conjointement à la recherche d'une solution. Revenons brièvement sur ces trois cas.

3.3.1 L'affaire Lockerbie et la libération du détenu libyen

L'attentat sur l'avion de la compagnie américaine Pan Am le 21 décembre 1988, au-dessus de Lockerbie, en Ecosse, fit plus de 250 morts. Considérée comme l'attaque terroriste la plus meurtrière avant le 11 septembre 2001, elle fut imputée à deux membres des services libyens, et donc rattachée à l'Etat libyen. Sommée de les extraditer, la Libye refuse jusqu'en 1999. C'est durant cette fenêtre temporelle qu'elle fut isolée de la communauté internationale et sous la menace de sanctions internationales. Elles ont été levées dès lors que la Libye a accepté, entre autres, d'extraditer les deux suspects libyens pour qu'ils soient jugés. Finalement, un seul sera reconnu coupable, Abdelbaset Ali Mohamed Al-Megrahi, et sera condamné à purger une peine de prison à vie en Ecosse.

En 2009, la Libye demande l'extradition de son prisonnier pour des raisons médicales : Al-Megrahi souffre d'un cancer en phase terminale. Le Qatar, alors à la tête de la présidence tournante de la Ligue Arabe, va intervenir en faveur de cette extradition comme en témoigne les différents échanges de lettres avec l'Ecosse⁹⁹. Une première réunion entre le ministre qatari pour la coopération internationale et l'ambassadeur qatari en Grande-Bretagne le 11 juin 2009 introduit le cas Al-Megrahi. Au-delà de la volonté de coopérer avec l'Ecosse sur des sujets commerciaux, bancaires et sur le développement du

⁹⁶ Saïd HADDAD, entretien avec l'auteur (Annexe 6).

⁹⁷ Saïd HADDAD, « La Libye et l'Occident depuis 1999 : entre tropisme américain et ancrage euroméditerranéen », in *Afrique contemporaine*, 2004, n°209, pp. 179-196.

⁹⁸ Luis MARTINEZ, « Libye : la conversion d'un « Etat terroriste », in *Critique internationale*, 2004, n°25, pp. 19-28.

⁹⁹ SCOTTISH GOVERNMENT. *Lockerbie – Correspondence with Qatar on behalf of Arab League*. 3.11.09 [en ligne]. <http://www.gov.scot/Resource/Doc/925/0085972.pdf>

tourisme, il en ressort de cette première lettre que le Qatar, à travers la Ligue Arabe, se sent directement concerné par l'affaire Al-Megrahi et son état de santé. Par la suite, une demande est adressée à Kenny MacAskill, alors secrétaire de la justice écossaise à l'époque, afin de réexaminer le cas du prisonnier libyen et les conditions de sa détention, portant essentiellement sur une libération pour des raisons humanitaires et médicales. Finalement, la demande sera acceptée et El-Megrahi est reçu en héros à son retour à Tripoli.

3.3.2 L'affaire des infirmières bulgares

Un second épisode de médiation a également impliqué le Qatar. Peut-être de manière plus forte que l'affaire Lockerbie, l'émirat s'est immiscé dans les discussions relatives à la libération des infirmières bulgares, renforçant ses relations avec l'Union européenne et permettant de trouver une solution aux tensions diplomatiques. Cette affaire n'est pas sans lien avec celle de Lockerbie, car elle fut une manière pour Kadhafi de créer un certain rapport de force : libération d'El-Megrahi contre libération des infirmières bulgares.

Fin 1998, le virus du sida est détecté chez des enfants de l'hôpital de Benghazi ayant subi des transfusions sanguines. La Libye, ne voulant pas avouer ses responsabilités, cherche donc des boucs émissaires. Cinq infirmières bulgares et un médecin palestinien seront arrêtés et accusés « d'avoir inoculé consciemment le virus du sida à 426 enfants et adolescents de l'hôpital Al-Fatih dans le cadre d'un vaste complot de la CIA et du Mossad pour déstabiliser la Libye »¹⁰⁰. Après plusieurs procès, le verdict final est rendu et reconfirmé en 2006 : la peine de mort est requise pour les infirmières bulgares et le médecin palestinien. S'ensuit une crise diplomatique, par ailleurs très médiatisée, entre la Libye et l'Union européenne, à laquelle la Bulgarie vient d'adhérer. Un « plan Benghazi » est mis en place. En contrepartie de la libération des otages, la Libye demande un accès aux soins nécessaires pour les enfants contaminés par le virus du sida ainsi que l'indemnisation des victimes. Un fonds est créé dans ce but, mais ni l'Union européenne, ni la Bulgarie ne sont prédisposées à verser une rançon.

L'entrée tardive et soudaine de la France dans ce conflit permet de débloquent la situation. Il semble qu'elle ait eu un effet positif sur la résolution de cette situation. Le Président français, lors d'un discours le 25 juillet 2007, déclare que « ni l'Europe, ni la France n'ont versé la moindre contribution financière à la Libye » et remercie le Qatar pour son rôle de médiateur et le rôle important qu'il a eu dans le dénouement de l'affaire¹⁰¹. En effet, malgré l'opacité qui règne sur les rôles des différentes délégations diplomatiques engagées dans les négociations, le Qatar aurait eu un rôle de bailleur de fonds non négligeable et crucial pour la libération des infirmières bulgares. Cette somme serait proche de 400 millions de dollars. Outre la contrepartie dont a dû bénéficier le Qatar, notamment auprès de la France par la conclusion de contrats alléchants portant notamment sur l'achat d'Airbus français, ce fut l'occasion pour l'émirat de « démontrer que ses efforts de médiation et d'intermédiaire pouvaient avoir un impact considérable sur le déblocage de certaines situations paraissant inextricables a priori »¹⁰².

3.3.3 La question du Darfour

Le Qatar et la Libye ont également agi conjointement dans la tentative de régulation du conflit entre le Tchad et le Soudan à propos du Darfour. La Libye, dont la politique étrangère est désormais axée sur l'Afrique sub-saharienne et dans sa quête de « rémission internationale » ainsi que sa volonté d'avoir un rôle de plus en plus hégémonique, est une des nations les plus actives et les plus influentes au sein de la Ligue Arabe concernant les négociations pour la paix¹⁰³. De par son statut de président de l'Union Africaine, Kadhafi va s'engager dans la régulation du conflit au Darfour. Et notamment aux côtés du Qatar qui se penche sur la question du Darfour début 2008. A ce moment-là, les relations fragiles entre le

¹⁰⁰ Christophe CHICLET, « Les infirmières bulgares dans les griffes de Kadhafi », in *Confluences Méditerranée*, 2007, n°61, p.168.

¹⁰¹ L'EXPRESS.fr. Sarkozy et Kouchner en Libye mercredi. *L'express* [en ligne], 24.07.2007. http://www.lexpress.fr/actualite/monde/sarkozy-et-kouchner-en-libye-mercredi_465692.html

¹⁰² Barah MIKAIL, « Le paradoxe diplomatique du Qatar comme moyen d'accès à la consécration », in *Revue internationale et stratégique*, 2008, n°69, p.40.

¹⁰³ Annette WEBER, « Bridging the Gap Between Narrative and Practices: The Role of the Arab League in Darfur », in *The Gap between Narratives and Practices. Darfur: Responses from the Arab World*. Fride, 2010, pp. 7-20.

Soudan et le Tchad vont être totalement rompues après que Khartoum ait accusé le Tchad d'être lié à une attaque perpétrée par les groupes rebelles du Darfour le 11 mai 2008 dans la capitale soudanaise. Les négociations reprendront sous la responsabilité du Qatar et de la Libye, entre autres. Doha devient, à partir de février 2009, le lieu de rencontre de toutes les délégations. Cette coopération de la Libye et du Qatar, ainsi que d'autres nations telles que la Chine, les USA ou la France, a permis de réunir tous les acteurs du conflit et de se mettre à une table afin de négocier. Et finalement, cet épisode de médiation commune est également illustratif des relations cordiales qui prévalent entre les deux Etats.

Cette première partie axée sur le développement du Qatar, ainsi que sur les relations qu'il a entretenues avec les pays du Maghreb, puis avec la Libye en particulier, nous a semblé utile pour notre travail dans la mesure où il met en avant un certain nombre d'éléments et de particularités de ce petit Etat. Son développement, l'accès à l'indépendance et l'utilisation des ressources pétrolifères ont mené le Qatar à une montée en puissance et un gain de visibilité sur le plan international ainsi que l'adoption d'une politique étrangère multidirectionnelle bien particulière basée sur la médiation et l'impartialité. Cependant, le Printemps arabe de 2011 sera un tournant. Non concernée directement par des manifestations à l'interne, le Qatar va adopter une position engagée en faveur des révolutionnaires, notamment en Libye. Mais quelles furent les motivations de l'émirat pour intervenir en faveur des rebelles libyens lorsque les Printemps arabes éclatèrent ? Pouvons-nous mettre en avant l'élément historique des relations entre le Qatar et la Libye ?

Finalement, nous voyons, à travers cet historique des relations quataro-libyennes que les rapports bilatéraux n'étaient pas forcément mauvais, ou du moins, que la Libye sous Kadhafi n'était en rien une menace pour les intérêts du Qatar. Au contraire des relations avec l'Arabie Saoudite qui étaient exécrables, il n'y a pas de passé tumultueux entre l'émir qatari et le dirigeant libyen. La collaboration sur le dossier du Darfour ou l'implication financière dans l'affaire des infirmières bulgares en sont l'illustration¹⁰⁴. Le passé entre ces deux Etats ne permet pas, selon nous, d'expliquer les raisons qui ont poussé le Qatar à briser cette tradition de médiation en faveur d'un parti pris. L'explication est à chercher ailleurs.

Dans la suite du travail, nous revenons sur l'implication de l'émirat dans le renversement de Kadhafi, puis, dans une troisième partie, nous dégagons trois objectifs qui pourraient nous permettre de comprendre pourquoi le Qatar est intervenu. Nous les inscrivons dans un contexte politique, économique et religieux plus global, allant au-delà des simples relations bilatérales entretenues par le passé.

¹⁰⁴ Barah MIKAIL, Entretien avec l'auteur (Annexe 5).

4. Rôle du Qatar dans le Printemps arabe libyen

Après avoir mis en lumière des éléments plutôt historiques relatifs aux relations qui prévalaient entre le Qatar et le Maghreb d'une part et avec la Libye d'autre part, nous introduisons, ici, le cœur de notre travail : le Printemps arabe libyen. Ce chapitre met en exergue l'implication de l'émirat dans la révolution libyenne et aura une vocation plutôt descriptive.

Cette section sera structurée de la manière suivante : dans un premier temps, nous reviendrons sur les événements qui ont secoué la Libye entre le début des manifestations populaires le 15 février 2011, qui se transformeront très vite en guerre civile, et la chute du régime coïncidant à la mort du Colonel Mouammar Kadhafi le 23 octobre de cette même année. Nous verrons notamment comment l'émirat est intervenu, aux côtés de qui, et quelles stratégies ont été mises en place. Dans un deuxième temps, nous mettrons en lumière l'aide apportée par le Qatar aux différentes factions rebelles. Comment s'est matérialisée cette aide ? Au-delà de la présence du Qatar dans les diverses institutions régionales et internationales, l'appui de l'émirat fut de plusieurs ordres : militaire, économique, humanitaire ou encore médiatique. Outre la nature descriptive de ce chapitre, il comporte également une vocation introductive pour la dernière partie de notre travail, plus analytique, qui se focalisera sur les objectifs d'une telle intervention. Alors que nous avons pu mettre de côté la justification « historique » d'une telle action, qu'est-ce qui a poussé le Qatar à prendre position en faveur des rebelles libyens ? Comment expliquer ce changement de paradigme alors que la politique étrangère qatarie est essentiellement matérialisée par la médiation et une attitude de « bon ami » ?

4.1 Comment le Qatar est intervenu ? Quelles stratégies ont été mises en place ?

4.1.1 Printemps arabe libyen et intervention de la Communauté internationale

Le déclenchement des premières révoltes populaires en Tunisie après l'immolation de Mohamed Bouazizi n'a, dans un premier temps, pas réellement capté l'attention du Qatar. Il a fallu attendre que ces révolutions atteignent la capitale Tunis, qu'elles deviennent un réel danger pour Ben Ali et que les manifestations prennent également de l'ampleur chez le voisin égyptien, pour que l'Etat qatari ajuste sa politique en conséquence. Cet ajustement pragmatique a pu être rapide grâce à certains facteurs internes : tout d'abord, son cercle décisionnel, composé de l'Emir, de son fils et du Ministre des affaires étrangères, est réduit. De fait, ils ne rencontrent donc pas d'obstacles administratifs ni bureaucratiques. A cela s'ajoute un manque de contraintes domestiques. Nous entendons par là que la population n'a pas été tentée de se soulever comme cela a pu être le cas dans les autres Etats de la région, notamment grâce à des conditions de vie plutôt bonne, un PIB par habitant parmi les plus élevés (environ 440'000\$ par habitant) et une absence de toute sortes de demandes politiques¹⁰⁵. A cela s'ajoute le fait que ces vagues de manifestations vont être vues par le Qatar comme une opportunité de s'affirmer en tant que nouvel acteur dynamique dans la région, dans la lignée de la tentative de construction d'une image de « marque » mise en place depuis 1995 et la prise de pouvoir du Cheick Hamad¹⁰⁶. Le Qatar va prendre part à ce qui est qualifié de « Printemps arabe », principalement en Libye, puis en Syrie mais également au Bahreïn.

Cependant, une nouveauté, ou plutôt un changement, réside dans les politiques mises en place par l'émirat : alors que les précédents épisodes de médiation étaient caractérisés par leur aspect impartial, l'intervention qatarie en Libye est une combinaison d'outils de *soft power* et de *hard power*, incluant activisme et interventionnisme. Une aide à la fois politique, économique, militaire directe et indirecte a été apportée aux rebelles libyens sur le terrain de la guerre civile.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il nous a semblé intéressant de revenir quelques peu sur le contexte de l'éclatement des Printemps arabes. Sans effectuer un travail historique dans les détails, nous mettons en avant quelques éléments du règne de Kadhafi sur la Libye débuté en 1969. Sous domination italienne jusqu'en 1943, la Libye est constituée de trois régions principales : la Tripolitaine au Nord-Ouest, la

¹⁰⁵ Kristin Coates ULRICHSEN, *Qatar and the Arab Spring: Policy drivers and regional implications*, Washington DC, Carnegie Endowment for International Peace, 2014, pp. 1-28.

¹⁰⁶ *Ibid.*

Cyrénaïque à l'Est et le Fezzan au Sud. Ces territoires sont le théâtre d'affrontements lors de la Seconde Guerre mondiale, débouchant sur une libération de la Libye par les Français et les Britanniques. Entre 1945 et 1951, le pays est mis sous tutelle onusienne jusqu'à ce que son indépendance soit acceptée par le Royaume-Uni. Pour cela, ils y installent un roi, Idris 1^{er}, issu d'une tribu provenant de la Cyrénaïque : la Senoussiya. Face à la pauvreté de ce nouveau Royaume, le Roi Idris 1^{er} va accorder des concessions pétrolières aux puissances britanniques, françaises et américaines, persuadées qu'il y a du pétrole sur ce territoire.

La prise de pouvoir du Colonel Mouammar Kadhafi en 1969, suite à un coup d'Etat, marque un changement important dans le paysage politique et économique libyen : cela coïncidera avec un basculement des institutions politiques ainsi que de la compagnie pétrolière nationale de l'Est du pays, d'où était issue la Senoussiya, vers l'Ouest et Tripoli. Il va, dès lors, développer un Etat-Providence centralisé, autoritaire et très personnalisé, alimenté par les énormes revenus issus de la rente pétrolière. L'économie est presque exclusivement basée sur cette ressource comme en attestent les chiffres suivants : le pétrole représente environ 95% des exportations, 80% du PIB et 99% des recettes gouvernementales¹⁰⁷. Cependant, la gratuité d'un certain nombre de services tels que l'éducation, la santé ou la propriété a un coût et dépend fortement du cours du baril d'or noir. L'Etat est corrompu et inefficace, entraînant une paupérisation de la population. Durant la période où la Libye est placée sous embargo international, à cause de son soutien au terrorisme, les premiers éléments d'instabilité vont apparaître. Ils proviennent principalement de la région de la Cyrénaïque avec l'apparition du Groupe islamique des combattants libyens (GICL) qui déclare le jihad à Kadhafi et tente de renverser le régime. Outre la répression, la réponse du chef d'Etat fut un désinvestissement de la région Est du pays au profit de la partie Ouest, la Tripolitaine. Deux éléments ressortent de cette brève parenthèse historique : tout d'abord, un conflit régional latent, entre la Tripolitaine, à l'Ouest, et la Cyrénaïque, à l'Est, qui va ressurgir lors du Printemps arabe libyen mais également un conflit idéologique, avec l'apparition de factions islamiques qui émergeront lorsque la guerre civile éclatera et qui revendiqueront un rôle à jouer dans l'ère post-Kadhafi.

En Libye, les premières manifestations éclatent le 15 février 2011, à Benghazi, à la suite de l'arrestation d'un militant des Droits de l'Homme et avocat des familles victimes du massacre d'Abu Slim¹⁰⁸ : Fethi Tarbel. Malgré sa libération dans la foulée, les émeutes ne se calment pas pour autant. Comme dans les cas tunisiens et égyptiens, ces événements sont la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Kadhafi choisit la répression afin de calmer les ardeurs de la population descendue dans la rue, une dizaine de morts est à déplorer dans les premiers jours de la révolte¹⁰⁹. La ferveur populaire va très vite laisser place à des affrontements violents entre les insurgés et les troupes de Kadhafi. L'insurrection ne va pas se limiter au niveau local et un effet de contagion traverse le pays. Dix jours après les premières manifestations, soit le 25 février, la partie Est du pays est entre les mains des insurgés. Cependant, les rebelles ne sont pas assez organisés et unitaires face à la féroce résistance des forces gouvernementales du régime de Kadhafi. Selon l'ONU, on dénombre un millier de morts.

Face à l'urgence de la situation, la « coalition du 17 février », formée à Benghazi, appelle à la création d'un corps national unifié composé de tous les conseils locaux révolutionnaires à travers le pays, et ceci afin d'obtenir une seule et même entité afin de lutter contre Kadhafi. Le 27 février 2011, un Conseil National de Transition (CNT) est mis en place à Benghazi¹¹⁰. Ce mouvement est composé de divers acteurs : familles de notables, avocats, académiciens, activistes, diplomates, anciens ministres, déserteurs ou encore des personnes influentes de la diaspora qui sont depuis longtemps opposées au régime Kadhafi¹¹¹. Ce sont environ 40 membres représentant toutes les régions de la Libye et toutes les couches de la société qui

¹⁰⁷ Alison PARGETER, « Libya : The dynamics of the 2011 revolution », in Kjetil SELVIK, Bjørn Olav UTVIK (ed.), *Oil States in the New Middle East: Uprisings and Stability*, Abingdon, Routledge, 2015, pp. 170-187.

¹⁰⁸ Abu Slim est une prison située à Tripoli dans laquelle environ 1'200 prisonniers furent tués par les autorités en 1996.

¹⁰⁹ Voir annexe 4 : Guerre en Libye, la chronologie des événements

¹¹⁰ RADIO TELEVISION SUISSE ROMANDE. Les pressions sur Kadhafi s'intensifient. RTS.ch [en ligne], 28.02.11. <https://www.rts.ch/info/monde/2984180-les-pressions-sur-kadhafi-s-intensifient.html>

¹¹¹ Peter BARTU, « The corridor of uncertainty : the national transitional council's battle for legitimacy and recognition », in Peter COLE, Brian MCQUINN, *The Libyan Revolution and its aftermath*. London, Hurst, 2015, pp. 31-54.

forment ce noyau. Dans un premier temps, le but de ce Conseil National de Transition est d'établir des protocoles en réponse aux demandes populaires, à savoir la chute du Colonel Kadhafi et l'établissement d'un Etat démocratique, civil et constitutionnel¹¹². La France et le Qatar sont les premiers pays à reconnaître ce Conseil. Face aux révolutionnaires, l'avancée des troupes de Kadhafi vers Benghazi, bastion de la résistance, commence à se faire menaçante.

Parallèlement, l'adoption de la résolution 1970 du Conseil de Sécurité de l'ONU le 26 février marque l'entrée de la communauté internationale dans le conflit. Cette résolution dénonce et condamne « la violence et l'usage de la force contre les civils [...], la violation systématique des droits de l'homme et [...] demande la fin des violences »¹¹³. Elle va notamment imposer un embargo sur le commerce des armes avec la Libye, l'interdiction de voyager pour tous les membres du clan Kadhafi ainsi qu'un gel des fonds présents dans les pays membres, appartenant aux dirigeants libyens et à son entourage, dont la liste est dressée en annexe du document officiel. Ces premières sanctions internationales ne seront pas suffisantes pour freiner les ardeurs violentes de l'Etat.

Les organisations régionales vont également se mobiliser et condamner le conflit libyen. Tout d'abord, la Ligue Arabe suspend la Libye seulement 5 jours après le début du conflit. Cette « première historique » est motivée par des raisons humanitaires et les violences perpétrées à l'égard de la population. Malgré la volonté de protéger la population d'un bain de sang, la finalité de cette mission n'est que sensiblement cachée : renverser un confrère¹¹⁴. Le Qatar est à la présidence tournante de la Ligue cette année-là et il va servir d'interlocuteur auprès de la communauté internationale. La volonté d'Hamad ben Jassem Al Thani, alors premier ministre et ministre des Affaires étrangères qatari, est de trouver une solution arabe aux problèmes arabes. Les pays membres du Conseil de Coopération du Golfe sont parmi les premiers à demander une zone d'exclusion aérienne, demandant à la Ligue Arabe de prendre des mesures allant dans ce sens. Pour Hamad ben Jassem Al Thani, le souhait est de rallier le soutien arabe à travers cette organisation régionale. Bien qu'il n'ait pas fait l'unanimité au sein de la Ligue Arabe, l'Algérie, « traditionnellement réticente aux questions d'ingérence extérieure »¹¹⁵ mais également la Syrie, de peur d'être potentiellement la prochaine sur la liste, le projet d'appeler le Conseil de Sécurité à prendre des mesures immédiates concernant la situation en Libye est approuvé lors d'une session extraordinaire du Conseil de la Ligue Arabe, qui s'est tenue le 12 mars 2011 au Caire. Il faut toutefois noter que seuls 11 Etats sur les 22 membres qui composent la Ligue Arabe étaient présents lors de cette réunion, dont la majorité étaient des Etats du Golfe. Le texte met en avant plusieurs éléments : une requête au Conseil de Sécurité d'imposer immédiatement une zone d'exclusion aérienne pour l'aviation militaire libyenne, la coopération avec le Conseil National de Transition, la protection nécessaire face aux graves crimes commis par les autorités libyennes ainsi que le soutien et l'assistance humanitaire envers la population libyenne durant cette période à travers différents canaux¹¹⁶.

Les souhaits de la Ligue Arabe seront exaucés puisque le 17 mars, et déplorant l'échec de la résolution 1970, le Conseil de Sécurité adopte la Résolution 1973. Cette date marque « une intervention militaire justifiée par des raisons humanitaires, et autorisée par un Conseil de sécurité dans son rôle, au motif que la situation en Libye est une menace pour la paix et la sécurité internationale »¹¹⁷. Les objectifs sont un cessez-le-feu immédiat et la fin des violences contre les civils. A ces raisons humanitaires s'ajoutent également des intérêts nationaux de la part des Etats intervenants. Cette résolution 1973 du Conseil de

¹¹² Peter BARTU, « The corridor of uncertainty: the national transitional council's battle for legitimacy and recognition », *op. cit.*

¹¹³ NATIONS UNIES. Le Conseil de Sécurité impose des sanctions contre le régime de Qadhafi à la suite de la répression meurtrière en Libye, in *Conseil de Sécurité – Couverture des réunions*, 26 Février 2011 [en ligne], <https://www.un.org/press/fr/2011/CS10187.doc.htm>

¹¹⁴ Angélique MOUNIER-KUHN, « Pourquoi la Ligue Arabe a lâché Kadhafi », *Le Temps* [en ligne], 17.03.2011, <https://www.letemps.ch/monde/2011/03/17/ligue-arabe-lache-kadhafi>

¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹⁶ COUNCIL OF THE LEAGUE OF ARAB STATES. Arab League Statement on Libya, no 7360, in *Security Council Report*, 12 March 2011 [en ligne], <http://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/{65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9}/Libya%207360.pdf>

¹¹⁷ Jean-Baptiste Jeangène VILMER, « Intervention en Libye : ni droit d'ingérence, ni désintéressement », in *Le Monde* [en ligne], 28.03.2011. http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/03/28/intervention-en-libye-ni-droit-d-ingerence-ni-desinterressement_1498608_3232.html

sécurité, outre la mise en place d'une zone d'exclusion aérienne, autorise l'intervention de l'OTAN. L'envoi de raids aériens, à travers l'opération *Odyssey Down*, puis *Unified Protector* menée par l'OTAN, a permis de stopper les troupes de Kadhafi aux portes de Benghazi, et donc d'éviter un potentiel massacre de la population civile. Un sommet d'urgence est mis en place à Paris, avec la présence de la Ligue Arabe, afin de conceptualiser l'aspect militaire de cette nouvelle résolution. Le Qatar a joué un rôle important dans la mobilisation de la communauté internationale en sa qualité de Président de la Ligue Arabe. L'émirat va aller encore plus loin en annonçant qu'il participe directement à l'action militaire, car selon Hamad ben Jassem Al Thani, ce sont les pays arabes qui doivent entreprendre cette action, les Emirats Arabes Unis suivront par la suite, renforçant un peu plus sa perception que le conflit libyen offre une opportunité de s'aligner sur les idéaux de la communauté internationale en termes de protection des Droits humains et d'expression démocratique, et éteignant également toute suspicion d'ingérence militaire totale de la part de l'Occident dans les affaires d'un pays arabe¹¹⁸.

La Conférence de Londres, le 29 Mars 2011, réunit plusieurs acteurs internationaux : l'ONU, la Ligue Arabe, l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), l'Union Européenne et l'OTAN. Ensemble, ils réaffirment l'importance de la mise en œuvre des résolutions 1970 et 1973 de la part de tous les Etats et mettent l'accent sur le fait que les acteurs en présence lors de la conférence n'ont pas leur mot à dire dans le choix du gouvernement libyen : seul le peuple libyen peut le faire¹¹⁹. De plus, le Groupe de Contact pour la Libye est mis en place. Il se réunira chaque mois en présence de la Ligue Arabe, de l'OCI, de l'UE, de l'OTAN ainsi que du Conseil National de Transition. Le lieu de la réunion change à chaque fois. Reconnaisant l'appui croissant du Qatar au niveau diplomatique, militaire et humanitaire, la première réunion se tient à Doha le 13 avril. Ces réunions, ainsi que les suivantes se tiennent à Rome, Abu Dhabi ou encore Istanbul, font état de l'avancée du conflit. Ce groupe de contact a permis de coordonner la politique de la communauté internationale en Libye, de communiquer avec le Conseil National de Transition, reconnu comme l'autorité gouvernante, et également de mettre en place certains mécanismes financiers et politiques visant à soutenir la révolution. Leurs actions se matérialisent par plusieurs aspects : donations, assistance pour écouler le pétrole détenu par les rebelles ou encore aide humanitaire avec acheminement de matériels.

L'intervention de la communauté internationale aux côtés des rebelles libyens dans leur quête de faire tomber le Colonel Kadhafi s'est avérée cruciale. La mise en place d'une zone d'exclusion aérienne, et l'envoi d'avions lors de l'opération *Unified Protector* a notamment eu pour mérite d'assister les forces révolutionnaires dans un domaine qu'ils ne maîtrisaient pas, contrairement aux troupes kadhafiennes. Comme nous l'avons vu dans cette description des événements de la guerre civile libyenne, le Qatar a été présent. Dans un premier temps, il a agi diplomatiquement : en convaincant la Ligue Arabe de demander cette zone d'exclusion aérienne ou en participant aux différentes réunions, notamment avec le Groupe de contact pour la Libye. Cependant, cette présence qatarie ne se résume pas seulement à des actions diplomatiques, elle se caractérise par d'autres aspects que nous allons tenter de détailler : une assistance militaire directe et indirecte, un soutien financier, une aide humanitaire ainsi qu'un appui médiatique. Avant de procéder, il semble nécessaire de mettre en avant les destinataires de l'appui qatari. En effet, leur soutien fut éparpillé dans la mesure où plusieurs brigades rebelles ont été soutenues. Cela a eu pour conséquence de complexifier la mise en place d'une action unifiée et coordonnée de la part des révolutionnaires. Plus encore, cette fragmentation des factions opposées va se répercuter sur la période post-révolutionnaire, après la chute du régime, et la création d'un nouvel Etat libyen sur laquelle nous reviendrons plus tard.

Outre une aide prodiguée au Conseil National de Transition fraîchement formé pendant la révolution et faisant office d'interlocuteur officiel et reconnu par la communauté internationale, le Qatar, en raison des liens qui ont été tissés avec certains protagonistes dans le passé, a également soutenu d'autres milices islamistes¹²⁰. Toutefois, il faut noter que ces milices ne se sont immiscées dans le conflit qu'une fois qu'il se soit transformé en lutte armée et après que la résolution de 1973 ait autorisé une intervention militaire.

¹¹⁸ Kristian Coates ULRICHSEN, « Qatar and the Arab Spring », *op. cit.*

¹¹⁹ GOVERNEMENT OF UNITED KINGDOM. *London Conference on Libya : Chair's statement* [en ligne], 29 mars 2011. <https://www.gov.uk/government/news/london-conference-on-libya-chairs-statement>

¹²⁰ Hala KODMANI, « L'implication du Qatar dans les révolutions arabes : stratégie d'influence ou OPA ? », in *Confluences Méditerranée*, 2013, n°84, pp.77-85.

Avant cela, le mouvement islamiste libyen, et principalement les Frères musulmans, se sont dissociés de la révolte¹²¹. Incertains de la tournure que les événements allaient prendre, ils n'ont pas voulu mettre en péril le processus réformateur mis en place par le fils de Khadafi, Saif el-Islam et pour lequel ils s'étaient engagés à jouer le rôle de médiateur. Deux acteurs libyens apparaissent au premier plan : premièrement, Abdel Hakim Belhadj, ancien combattant en Afghanistan, il devient le leader du Groupe islamique combattant en Libye (GICL) dans les années 90. Durant la révolution libyenne, il prendra la tête de la Brigade de Tripoli, entraînée dans le Djebel Nefoussa, qui mènera une offensive à la conquête de la capitale¹²². Finalement, il se présentera aux premières élections post-Kadhafi. Deuxièmement, la famille al-Sallabi avec notamment Ali et Ismail. Le premier, emprisonné à la prison d'Abu Slim parmi d'autres islamistes durant les années 80, fut ensuite accueilli par le Qatar en 1999. Dès 2007, il exerce la fonction de médiateur entre le régime libyen et les prisonniers membres du GICL, afin de parvenir au renoncement du conflit armé. Ali Sallabi développe certains liens avec Abdel Hakim Belhadj, qu'on retrouve ensuite lorsque le conflit libyen éclate : il fut le distributeur principal de l'aide militaire, humanitaire et financière qatarie. Son frère, Ismail, est présent sur le terrain, à la tête de la milice Rafallah al-Sehati basée à Benghazi et équipée militairement par le Qatar.

4.2 Quel type de soutien le Qatar a-t-il apporté ?

4.2.1 Assistance militaire

Nous pouvons distinguer dans l'assistance militaire que le Qatar a fournie aux rebelles libyens celle qui fut directe, tant dans les airs que sur le terrain, de celle qui fut indirecte, caractérisée par des apports économiques, matériels et logistiques sur lesquels nous reviendrons dans un second temps.

Comme nous l'avons dit précédemment, Hamad ben Jassem Al-Thani, alors ministre des affaires étrangères et proche confident de l'émir, annonce, une fois la résolution 1973 du Conseil de Sécurité de l'ONU acceptée, que le Qatar va s'engager activement auprès de la coalition et donc participer à l'action militaire. Malgré une des plus petites armées de la région, 14'000 hommes dont 1'300 dans l'armée de l'air et dont la majorité des soldats sont d'origines étrangères, le Qatar estime, dans sa perception du conflit libyen, que la solution doit venir des pays arabes.

En ce qui concerne l'aide militaire directe, le Qatar participe aux frappes aériennes de l'OTAN. Sur les douze avions Mirage qu'elle possède, l'armée qatarie en envoie la moitié pour qu'ils participent à l'opération *Unified Protector*. Cette opération qui succède à celle menée par les USA (*Odyssey Dawn*) est menée principalement par les forces britanniques, françaises et américaines, et elle s'inscrit dans la résolution 1973 du Conseil de Sécurité de l'ONU. Dès mars 2011, les frappes commencent. Le but de l'opération est l'obtention d'un cessez-le-feu. Cependant, l'état final recherché varie selon les Alliés, selon la nature et l'importance du soutien à accorder au Conseil National de Transition¹²³. Quoiqu'il en soit, les frappes aériennes, auxquelles participent le Qatar, ont pour effet de mettre en échec l'offensive menée par les troupes du régime contre les révolutionnaires, dépourvus de factions aériennes. Le succès de cette campagne militaire de l'OTAN a permis aux rebelles de regagner du terrain face aux troupes de Kadhafi. A ce soutien aérien, le Qatar a également mobilisé ses troupes d'élites sur le terrain. Alors que dans un premier temps, cette présence était dissimulée ou du moins, pas mise en avant, elle ne fut révélée que tardivement comme l'affirme un des Majors de l'armée qatarie lors d'une conférence relative aux discussions de l'après-Kadhafi : « Nous étions parmi eux et le nombre de qataris sur le terrain était d'une centaine dans chaque région. L'entraînement et la communication étaient en mains qataries. Le Qatar a supervisé les plans rebelles parce que ce sont des civils et qu'ils n'ont pas assez d'expériences militaires »¹²⁴. La présence de ces centaines d'hommes fut précieuse, notamment dans les dernières

¹²¹ Younes ABOUYOUB, « Islam et politique dans la Libye contemporaine », in *Maghreb-Machrek*, 2015, n°224-225, pp. 61-72.

¹²² Sam DAGHER, Charles LEVINSO, Margaret COKER, « Tiniy Kingdom's huge role in Libya draws concern », in *The Wall Street Journal* [en ligne], 17.10.11.
<http://www.wsj.com/articles/SB10001424052970204002304576627000922764650>

¹²³ Philippe GROS, « De Odyssey Dawn à Unified Protector: Bilan transitoire, perspectives et premiers enseignements de l'engagement en Libye », in *Fondation pour la recherche stratégique*, 2011, p. 18.

¹²⁴ Ian BLACK, « Qatar admits sending hundreds of troops to support Libya rebels », in *The Guardian* [en ligne],

semaines de la révolution. Ils ont assisté l'avancée des rebelles libyens dans les montagnes de Nafusa et ont été en première ligne lors de l'assaut de la capitale, Tripoli, le 24 août 2011 au côté des rebelles. Preuve de cette aide militaire apportée, le drapeau qatari a flotté aux côtés de celui de la Libye libre, et une place a été baptisée au nom du Qatar en signe de gratitude.

En ce qui concerne l'aide militaire indirecte, le Qatar a apporté un soutien tant logistique qu'opérationnel ou matériel. Il faut tout d'abord garder à l'esprit qu'avant la révolution, les rebelles libyens étaient pour la plupart des civils sans expérience préalable de la guerre. Face aux troupes de Kadhafi, bien plus équipées et entraînées, ils se sont très vite retrouvés sur le devant d'une guerre qu'ils ne prévoyaient pas. L'armée qatarie, plus expérimentée et surtout professionnelle, a prodigué des entraînements aux différentes milices ainsi que des conseils opérationnels. Ces formations eurent lieu tant sur le terrain, dans les montagnes de Nafusa, à l'Ouest de Tripoli ou à l'Est de la Libye, qu'au sol, à Doha¹²⁵. La capitale qatarie a servi de quartier général pour Mahmoud Jibril, alors à la tête du Conseil National de Transition, afin de coordonner les actions sur le terrain libyen. Des armes telles que des fusils d'assauts belges, des rockets, des missiles anti-chars français ou encore des uniformes ou des véhicules, ont également été livrés : selon Kristian Coates Ulrichsen¹²⁶, ce ne sont pas moins de 20'000 tonnes qui ont été livrées en 18 convois. Toutefois, il met le doigt sur les destinataires de ces livraisons. En effet, il semblerait que sur les 18 « colis », seuls cinq aient été acheminés vers le Conseil National de Transition, alors seule armée rebelle reconnue par la communauté internationale. Les autres auraient été expédiés via le réseau islamiste d'Ali al-Salabi ou celui de la Brigade de Tripoli menée par Hakim Belhadj.

4.2.2 Soutien financier, économique et humanitaire

A l'assistance militaire directe et indirecte, s'ajoute également un soutien financier, économique et humanitaire. La guerre a un coût, et pour cela il faut la financer. L'économie libyenne est gérée par l'Etat. Les rebelles, eux, n'ont pas accès à ces structures afin de financer l'insurrection, leurs moyens sont donc limités. Ils vont, alors, se tourner vers l'extérieur pour obtenir cette aide financière leur permettant d'avancer et de se mesurer aux dirigeants libyens dans ce conflit. Plusieurs pays vont apporter une aide financière, matérialisée de deux manières sur le même modèle que pour le support militaire : un apport direct et un soutien indirect. Outre l'aspect financier et économique, une aide humanitaire va également provenir de l'extérieur. Les dégâts engendrés par les bombardements de troupes de Kadhafi ont privé les rebelles, mais également la population, de l'accès à des biens essentiels : nourriture, eau, chauffage.

Le Qatar, mais également la Turquie par exemple, vont financer l'opposition à l'aide de dons à hauteur de 100 millions, versés le 23 juin 2011. Les chiffres varient selon les sources mais ils seraient d'environ 400 millions de dollars américains, englobant tant l'aide financière que l'aide humanitaire et la provision d'eau, de gaz ou encore de nourriture¹²⁷. L'aide est généralement parvenue aux rebelles libyens par l'intermédiaire d'expatriés libyens au Qatar, tel que Ali al-Salabi.

Outre cette aide financière directe, matérialisée en « espèces », le Qatar a également joué un rôle important dans le soutien économique. La Libye est le quatrième producteur d'hydrocarbure en Afrique avec près de 1,8 million de barils par jour, représentant environ 2% des ressources mondiales d'or noir. Lorsque les révolutionnaires prennent le contrôle de la partie Est du pays, où ont commencé les manifestations et qui deviendra le fief des rebelles, ils héritent des ressources pétrolières également présentes sur le territoire. La région de la Cyrénaïque est composée de nombreux puits assurant une production d'environ 100'000-130'000 barils par jour¹²⁸. Conscients que cette ressource pourrait remplir les caisses et représenter une manière de financer la guerre, les rebelles souhaitent écouler ce pétrole sur les marchés internationaux. En vertu des résolutions 1970 et 1973 du Conseil de Sécurité de l'ONU, les avoirs libyens appartenant au Gouvernement, à Kadhafi et à sa famille sont gelés, incluant, notamment la compagnie pétrolière nationale libyenne (NOC). Les approvisionnements rebelles en produits pétroliers (essence, gasoil, fioul)

26.10.11. <https://www.theguardian.com/world/2011/oct/26/qatar-troops-libya-rebels-support>

¹²⁵ David ROBERTS, « Behind Qatar's Intervention In Libya », in *Foreign Affairs* [en ligne], 28.09.11. <https://www.foreignaffairs.com/articles/libya/2011-09-28/behind-qatars-intervention-libya>

¹²⁶ Kristian Coates ULRICHSEN, « Qatar and the Arab Spring », *op. cit.*

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ Voir annexe 3

ont également été interrompus en raison des risques relatifs aux bombardements du Gouvernement alors que ce dernier utilise des canaux clandestins via des ports tunisiens ou algériens afin d'écouler son pétrole et financer la guerre¹²⁹. Le Conseil National de Transition est conscient que l'enjeu de sa légitimité tourne autour de sa capacité à payer les combattants et à faire tourner l'économie, même en temps de guerre.

Lors de la Conférence de Londres, le 29 mars 2011, le Qatar se propose en qualité de médiateur afin de faciliter l'écoulement du pétrole détenu par les rebelles. Il offre la commercialisation d'environ 1 million de barils pour le compte du Conseil National de Transition, lui rapportant une centaine de millions de dollars¹³⁰. A cela s'ajoute également un contact, facilité par l'entremise du Qatar, qui est établi entre la compagnie pétrolière AGOCO basée à Benghazi et le groupe Vitol basé en Suisse, à Genève et qui est l'un des plus gros commerçants indépendants de pétrole au monde. Le 30 mars, un contrat est signé : le groupe Vitol échange des produits raffinés contre du pétrole brut provenant des territoires Est de la Libye, contrôlés par le Conseil National de Transition.

4.2.3 Appui médiatique

De manière générale, les médias, notamment les réseaux sociaux, ont longtemps été présentés comme la cause principale du déclenchement des révoltes populaires¹³¹. Tout en relativisant leur rôle central, car il ne faut pas mettre au second plan le courage et l'abnégation des manifestants descendus dans la rue, nous nous attarderons exclusivement sur la présence médiatique qatarie, incarnée par la chaîne d'informations *Al-Jazeera*, dans le Printemps arabe libyen. Première chaîne arabe à diffuser de l'information 24h sur 24 sur le modèle de CNN, elle est créée en 1996 et se présente comme une alternative aux chaînes télévisées globales. Détenu par l'Etat, la chaîne Al-Jazeera est le symbole de l'ambition de l'émirat. A travers ce canal, que l'on peut classer parmi les instruments de *soft power* si l'on reprend la typologie mise en place par Joseph Nye, le Qatar réussit à attirer l'attention sur lui et à amplifier son importance, du moins au niveau régional. Cette chaîne d'information a très vite conquis le cœur et les esprits de l'audience arabe notamment à travers la couverture du conflit israélo-palestinien ou du relais des messages enregistrés par Ben Laden dans la période post-11 septembre. Elle se présente comme la chaîne panarabe par excellence.

Une de ses particularités réside dans le fait qu'elle s'inscrit dans le concept d'*advocacy journalism*¹³², à savoir un journalisme privilégiant une prise de position nette et intentionnelle en faveur d'une cause politique, ce qui va à l'encontre des principes de narration objectifs du journalisme dit « classique ». Et cela s'illustre durant les Printemps arabes, pas seulement libyen. La couverture de l'ensemble des mouvements révolutionnaires en faveur des opprimés descendus dans la rue a éveillé la conscience des masses, a permis de mobiliser les peuples contre leurs dictateurs. En Libye, la chaîne a été présente sur tous les terrains, dépassant bien souvent son rôle d'informateur dans la mesure où elle a été utilisée comme une plateforme par les révolutionnaires afin de propager leurs idées¹³³. Les images en direct, les reportages, les interviews ont donné une voix à cette révolution, une voix qui a permis de s'étendre au niveau régional et international, légitimant les différents soulèvements face à des dictateurs oppressants. A cette omniprésence de la chaîne télévisée qatarie s'ajoute également la création d'une chaîne télévisée libyenne par et pour les rebelles, basée à Doha, afin de « contrer la propagande mise en place par le régime de Kadhafi »¹³⁴. La plateforme médiatique a permis d'influencer le narratif, les événements et la perception externe à l'égard des révolutionnaires.

¹²⁹ Marc ROCHE, « Londres fait appel à des traders dans la guerre du pétrole contre le régime du colonel Kadhafi », in *Le Monde* [en ligne], 02.09.11. http://www.lemonde.fr/libye/article/2011/09/02/londres-a-fait-appel-a-des-traders-dans-la-guerre-du-petrole-contre-le-regime-du-colonel-kadhafi_1566724_1496980.html

¹³⁰ Mansouria MOKHEFI, « Le Qatar, acteur des recompositions géopolitiques au Maghreb ? », in *Note de l'Ijri*, mai 2014, pp. 1-45.

¹³¹ David FARIS, « La révolte en réseaux : le « Printemps arabe » et les médias sociaux », in *Politique étrangère* 2012/1, pp. 99-109.

¹³² Mahmoud GALANDER, « Al Jazeera, Advocacy and Media value determinism re-conceptualizing the networks coverage of the Arab Spring Revolutions », in *Global Media Journal* [en ligne], 2013, n°8. <http://www.globalmediajournal.com/open-access/aljazeera-advocacy-and-media-value-determinismreconceptualizing-the-networks-coverage-of-the-arab-spring-of-revolutions.php?aid=35901>

¹³³ *Ibid.*

¹³⁴ Kristian Coates ULRICHSEN, « Qatar and the Arab Spring: Policy drivers and regional implications », *op. cit.*, p.11.

Finalement, après être revenus sur les événements du Printemps arabes libyen et le soutien qu'a apporté le Qatar aux révolutionnaires dans leur quête d'un changement politique d'envergure, plusieurs instruments d'intervention sont distinguables. Au total, le Qatar aura dépensé environ 2 milliards de dollars américains en faveur des rebelles libyens¹³⁵. Pour la communauté internationale, le motif d'intervention était la cause humanitaire avant tout. L'adoption des résolutions 1970 et 1973 du Conseil de Sécurité de l'ONU ont légitimé l'aide apportée aux rebelles et ce, de plusieurs manières : militaire, économique, financière ou médiatique. Cette ingérence, au moment où les rebelles perdaient du terrain et que le régime prenait le dessus, leur a été vitale dans un conflit qui, au contraire des voisins tunisiens et égyptiens, s'est enlisé et s'est transformé en guerre civile.

Le Qatar, personnifié par son cercle de décideurs très restreint, a mis en avant la volonté de promouvoir un environnement démocratique dans la région afin de justifier son rôle interventionniste dans le conflit. Cependant, si l'on se penche sur la situation interne du pays, cela peut paraître un peu paradoxal. En effet, la famille Al-Thani règne sur le pays depuis le milieu du 19^e siècle. Aucune élection n'a jamais eu lieu au Qatar, il n'y a pas de parlement où le débat est possible et les études mesurant « l'indice de démocratie » comme celles proposées par *Freedom House* ne sont pas très concluantes : tant les droits politiques que les libertés civiles ou le taux de liberté de la population sont alarmants, ou du moins très loin des standards démocratiques que l'on peut connaître¹³⁶. La justification d'une intervention au nom de la démocratie peut paraître paradoxale. Il semble donc légitime et très intéressant d'aller au-delà des justifications rendues « publiques » afin de se pencher sur les véritables ambitions de l'implication du Qatar dans la révolution libyenne. Pour Mohammed Nuruzzaman, par exemple, l'ingérence qatarie nourrit des intérêts géopolitiques¹³⁷.

¹³⁵ Lina KHATIB, « Qatar's foreign policy: the limits of pragmatism », in *International Affairs*, 2013, vol. 89, no 2, pp. 417-431.

¹³⁶ FREEDOM HOUSE. *Qatar* [en ligne]. <https://freedomhouse.org/report/freedom-world/2011/qatar>

¹³⁷ Mohammed NURUZZAMAN, « Qatar and the Arab Spring : down the foreign policy slope », in *Contemporary Arab Affairs*, 2015, n°2, pp. 226-238.

5. Les objectifs de l'intervention qatarie en Libye

Au-delà des discours officiels mettant en avant le caractère humanitaire de l'ingérence qatarie et la volonté d'y apporter des standards démocratiques en accord avec les idéaux occidentaux, nous dégagerons trois objectifs pouvant expliquer la politique étrangère du Qatar en Libye durant cet espace temporel. Nous les discuterons tour à tour ici. Dans un premier temps, nous nous focaliserons sur les objectifs diplomatiques et politiques. Pour ce faire, nous tenterons d'insérer cette intervention à la fois dans le contexte régional mais également de l'insérer dans une perspective plus historique. Deuxièmement, nous traiterons de l'objectif économique : la Libye, également détentrice de pétrole et de gaz, aurait pu apparaître comme un champ d'action pouvant se montrer rentable pour le Qatar. Finalement, nous mettrons en avant un objectif religieux, la relation de l'émirat avec les réseaux islamistes et son ambition de devenir le pôle islamique du 21^e siècle au détriment de l'Arabie Saoudite.

Une seconde sous-partie sera consacrée à la gestion de l'après-Kadhafi et la présence du Qatar dans la reconstruction du pays. La période de transition étant toute aussi importante que l'acte révolutionnaire en soi, il nous a semblé important d'aller au-delà de la chute du dictateur libyen. Finalement, comme nous le verrons, la gestion post-Kadhafi est illustrative de la politique étrangère du Qatar et certains rapprochements peuvent être effectués avec les autres épisodes diplomatiques dans lesquels l'émirat a agi en tant que médiateur.

5.1 Quels objectifs ?

5.1.1 Diplomatie/Politique

L'analyse des objectifs diplomatiques et politiques de l'intervention du Qatar en Libye, et dans les Printemps arabes de manière générale, doit être intégrée dans un contexte régional et historique plus général. En effet, et comme Saïd Haddad le met en avant, il faut replacer cette intervention dans le cadre plus large d'une diplomatie qatarie cherchant à s'émanciper de l'influence saoudienne¹³⁸.

Le Qatar fait partie de la catégorie des *micro-states*. Que l'on prenne des critères quantitatifs tels que la superficie géographique ou la taille démographique, ou des critères qualitatifs comme la qualité du leadership ou la capacité de l'Etat à entraîner l'opinion derrière une cause nationale, le Qatar ne peut pas être considéré comme ses voisins régionaux plus puissants, que sont l'Arabie Saoudite, l'Irak, l'Iran ou l'Egypte. L'arrivée au pouvoir du Cheick Hamad bin Khalifa al-Thani au détriment de son père en 1995, a coïncidé avec un changement de politique, déterminant pour l'émirat et sa place dans la région. Plus réformateur, il souhaite que son Etat ait une voix dans les relations internationales. Porté par d'abondantes ressources financières générées par le secteur des hydrocarbures (pétrole et gaz) ainsi que par une exposition médiatique démultipliée grâce à la création et à l'expansion de sa chaîne de télévision nationale *Al-Jazeera* constituant un outil d'influence et de rayonnement au Moyen-Orient¹³⁹, le Qatar va développer une politique étrangère lui permettant de se faire un nom et une image de marque, indispensables pour atteindre certains objectifs liés aux développements du pays¹⁴⁰. Et notamment, la mise en place d'une politique de « dialogue avec tous »¹⁴¹, souvent considérée comme paradoxale et acrobatique dans la mesure où certains rapports peuvent être considérés comme incohérents au vu du contexte régional. Sa volonté est de rayonner au-delà de ses frontières, de se faire connaître et finalement, d'exister. Le Qatar est conscient de sa vulnérabilité et l'invasion du Koweït par Saddam Hussein dans les années 90 est toujours présente dans les esprits. De peur de connaître un tel sort, surtout vu la fragilité des relations entretenues avec l'Arabie Saoudite, le Qatar a modifié sa vision et a mis en place une politique de bons amis, construite avec les puissances voisines et internationales afin de garantir son indépendance et son autonomie, comme en atteste les rapports cordiaux avec les Etats-Unis et l'installation de leur base militaire, la plus grande de la région, près de la capitale qatarie.

¹³⁸ Entretien avec l'auteur (annexe 5)

¹³⁹ Jean-Sylvestre MONGRENIER, « La politique étrangère du Qatar : de l'intermédiation à l'engagement », in *Géoeconomie*, 2012, n°62, pp. 31-39.

¹⁴⁰ Jamal ABDULLAH, « La politique étrangère de l'Etat du Qatar (1995-2010) : contribution à la compréhension de la politique extérieure contemporaine d'un Etat du Golfe », *op. cit.*

¹⁴¹ Mansouria MOKHEFI, « Qatar : forces et faiblesses d'un activisme », *op. cit.*

Jusqu'aux Printemps arabes de 2011, la politique du Qatar était surtout basée sur la médiation des conflits et une certaine impartialité comme en attestent les épisodes au Liban, au Yémen et au Darfour sur lesquels nous reviendrons dans la partie consacrée à la période post-Kadhafi. L'éclatement des révolutions a coïncidé avec un changement de paradigme : jusque-là, la diplomatie qatarie était essentiellement basée sur des instruments de *soft power*. L'intervention en Libye, puis en Syrie, contrecarre cette réputation que Doha s'était construite et rompt qualitativement avec la politique qu'il mène depuis 1995. La prise de position en faveur de l'opposition est quelque chose de relativement nouveau pour le Qatar, passant du rôle de médiateur à celui d'acteur direct avec l'utilisation d'un *hard power* aux dépens d'une des parties. Plusieurs interrogations émergent de cet événement libyen : qu'est-ce qui peut expliquer ce changement soudain de politique étrangère ? Peut-elle être qualifiée de politique opportuniste ou l'intervention s'inscrit-elle dans la continuité du projet qatari consistant à grandir et se frayer une place sur la scène internationale ?

Selon nous, ce changement de politique exprime un objectif diplomatique et politique. Le Qatar aspire toujours à un rayonnement, en soi le « but » de la diplomatie qatarie n'a pas fondamentalement changé. 2011 et les Printemps arabes ont pu être perçus par le Qatar comme un moyen de s'affirmer un peu plus dans la région, de prendre du poids et de se positionner en partenaire incontournable¹⁴². Le contexte régional joue en faveur du Qatar. Lorsque les premières manifestations populaires éclatent et se transforment, par la suite, en mouvements révolutionnaires, certaines puissances qui, habituellement, endossent le costume de « policier » dans la région sont en perte de vitesse depuis quelques années ou elles sont trop préoccupées par leur situation interne pour se positionner sur le terrain externe. Ne se basant pas uniquement sur des critères quantitatifs (économiques, politiques ou militaires), Bertrand Badie définit également la puissance comme la « capacité de faire, de ne pas faire ou d'empêcher »¹⁴³. En d'autres termes, l'influence que peut avoir un Etat sur son environnement proche compte dans le calcul de « puissance » d'un Etat. Et le Qatar peut, en effet, avoir pu profiter du vide laissé par les puissances égyptiennes et saoudiennes, mais également irakiennes, pour déployer son hyper-activisme diplomatique et médiatique¹⁴⁴.

A ce moment-là, l'Egypte est, elle-même, directement concernée par la révolution. Considérée comme une puissance « naturelle » en raison de sa taille démographique – pays le plus peuplé de la région - et sa situation géographique, l'Egypte est le pivot entre le Maghreb et le Machrek, mais également entre les continents européens, africains et asiatiques. Les années de pouvoir de Gamal Abdel Nasser l'ont placée comme le leader du nationalisme arabe et de la cause panarabe dont la création, temporaire, de la République arabe unie avec la Syrie en 1958 fut le point culminant. Cependant, son successeur au pouvoir, Anouar el-Sadate, dans les années 70 marque une rupture dans la perception de l'Egypte et affecte sa cote de popularité dans la région. La signature des accords de Camp David en 1978, coïncidant avec un rapprochement vers les Etats-Unis et son allié Israël, scelle son sort : l'Egypte est désormais perçue comme un traître. Elle sera exclue temporairement de la Ligue Arabe et évincée du monde arabo-musulman. Cet épisode a affecté sa réputation. Moubarak, lors de son arrivée au pouvoir en 1981, va tenter de réinsérer l'Egypte dans la vie politique orientale et de lui redonner ses lettres de noblesse aperçues lors de la période nassérienne grâce à une politique régionale plus modérée et une participation directe dans la résolution des conflits régionaux. Toutefois, elle peine à retrouver son lustre d'antan et sa place de leader dans le monde arabe¹⁴⁵. Cela est notamment dû à une pauvreté intérieure au pays qui ne lui permet pas d'obtenir les moyens de ses ambitions mais également l'instabilité latente en Egypte avec de plus en plus de manifestations anti-régime focalisant l'attention des dirigeants. Depuis les années 70, l'Egypte est donc affaiblie sur le plan diplomatique, du moins au niveau régional. Tandis qu'elle s'est rapprochée des Etats-Unis, ses relations avec les Etats voisins se sont quelque peu refroidies, excepté avec l'Arabie Saoudite, traditionnelle alliée des USA, dont les relations se sont rétablies dès 1987 et dont les opinions convergent sur un certain nombre de dossiers.

¹⁴² Saïd HADDAD, entretien avec l'auteur (Annexe 6).

¹⁴³ Yasmine FAROUK, « L'Egypte est-elle encore une puissance régionale ? », in *Confluences Méditerranée*, 2010, n°75, p. 213.

¹⁴⁴ Hala KODMANI, « L'implication du Qatar dans les révolutions arabes : stratégie d'influence ou OPA ? », *op. cit.*

¹⁴⁵ Gérard CLAUDE, « La diplomatie dans le contexte géopolitique de l'Orient arabe », in *Confluences Méditerranée*, 2008, n°64, pp. 129-146.

A ce relatif déclin sur le plan régional s'ajoute également le contexte national en 2011. En effet, l'Égypte connaît également sa révolution. Débutées le 25 janvier, les manifestations vont avoir raison du président Moubarak, au pouvoir depuis 1981, qui quitte le pouvoir le 11 février. Le pays est plongé dans un marasme politique dont la situation interne accapare toute son attention. Directement concernée par les Printemps arabes, l'Égypte ne peut pas, à ce moment, se préoccuper des autres révolutions qui sont menées dans la région et assumer son statut de puissance à l'échelle régionale.

De son côté, l'Arabie Saoudite connaît également une période de turbulence. En effet, depuis 1945, elle est un allié stratégique et primordial des États-Unis dans la région, notamment durant la Guerre Froide. Ces bonnes relations sont matérialisées par la signature du « pacte stratégique » assurant à l'Arabie Saoudite une protection étasunienne en échange de tarifs préférentiels sur son or noir. Ce rapprochement s'accroît encore plus lorsque l'Iran, après la Révolution Islamique de 1979, devient un « ennemi », propulsant l'Arabie Saoudite comme le principal point d'appui de la présence militaire américaine dans la région¹⁴⁶. Cependant, ces relations vont se refroidir. D'abord, à partir de 1991, avec l'apparition d'une contestation interne. La population saoudienne, non contente de la présence militaire américaine, dénonce l'occupation des lieux saints. Cela va engendrer quelques épisodes de violence comme en témoignent les attentats perpétrés en 1995 et 1996 à l'encontre d'un immeuble abritant des conseillers américains et contre une base militaire américaine. Puis, les attentats du 11 septembre 2001 ne font qu'accroître la dégradation des relations américano-saoudiennes. Alors qu'elles étaient amicales depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les attaques commises sur le sol américain vont plonger ces relations dans une période de crise, d'autant plus qu'il a été montré que 15 des 19 membres étaient d'origine saoudienne. La monarchie est pointée du doigt, engendrant une prise de distance. Même si en 2004 les relations se sont stabilisées, les États-Unis vont se rapprocher d'autres États afin de diversifier leurs sources d'approvisionnements¹⁴⁷, dont le Qatar comme en témoigne la construction de la base militaire CENTCOM, la plus grande base étasunienne en dehors du territoire américain.

Lorsque les Printemps arabes éclatent, l'Arabie Saoudite connaît également des remous au niveau interne. Les dirigeants du Royaume sont de plus en plus vieux et la question de la succession au Roi saoudien, cruciale pour son avenir, mobilise une attention toute particulière sur le plan domestique et devient problématique. S'ajoutent également, sans que cela entraîne des manifestations massives telles que certains pays du monde arabe l'ont connu, des mécontentements de la part de la population en 2011. Les revendications populaires portent sur l'absence de libertés politiques, la corruption, l'inégalité dans la redistribution des ressources, les difficultés d'accès à l'emploi ou encore la stagnation des salaires¹⁴⁸. Ces manifestations ne se sont pas transformées en révolte nationale et n'avaient pas pour but de renverser la monarchie, mais elles préoccupent le Roi saoudien et afin de calmer les ardeurs et « d'acheter la tranquillité », il débloque la somme de 37 milliards de dollars en 2011¹⁴⁹ afin de financer toute une série de réformes : allocations financières, création d'emplois publics, programme de construction de logements à bas prix. Il a également dû faire face à une protestation provenant de la population chiite du Royaume. L'Arabie Saoudite a également pris part au conflit qui a éclaté chez son pays voisin, le Bahreïn. Dirigé par un pouvoir sunnite, les manifestations ont commencé trois jours avant le début du Printemps arabe libyen, et c'est la population chiite, majoritaire à 80%, qui est descendue dans la rue. De peur d'un renversement de la monarchie, l'Arabie Saoudite est intervenue dès le début de la contestation en envoyant 4000 soldats. Elle ne veut pas d'un État chiite, donc influençable par l'Iran, si proche de ses frontières et elle craint « l'influence sur leur propre population chiite, elle aussi contestataire, dans les régions pétrolières proches du Bahreïn »¹⁵⁰.

¹⁴⁶ Gérard CLAUDE, « Vers la fin d'une alliance stratégique vieille de 60 ans ? (1945-2008) », in *Les Cahiers de l'Orient*, n°92, pp. 125-142.

¹⁴⁷ *Ibid.*

¹⁴⁸ Françoise de BEL AIR, « Printemps arabes » et gestion des migrations dans les pays du Golfe : vers une réforme politique ? », in *Migrations Société*, 2012, n°143, pp. 87-104.

¹⁴⁹ Mohammad-Reza DJALILI, Thierry KELLNER, « Quand le vent du « printemps arabe » souffle sur le golfe Persique », in *Note de l'Ifri*, septembre 2011, pp. 1-22.

¹⁵⁰ Pierre PRIER, « Bahreïn : la révolte oubliée des printemps arabes », in *Le Figaro* [en ligne], 15.02.2013. <http://www.lefigaro.fr/international/2013/02/15/01003-20130215ARTFIG00357-bahreïn-la-revolte-oubliee-des-printemps-arabes.php>

Finalement, l'Irak, troisième puissance régionale et parrain du baasisme, s'est effacé de la scène diplomatique depuis 2003 et l'invasion américaine. La volonté d'y apporter la démocratie a eu raison de Saddam Hussein. Cependant, les Etats-Unis n'avaient pas de projet pour sécuriser l'Irak et la transition vers un idéal démocratique s'est avérée difficile. L'organisation d'élections et la réapparition de tensions entre communautés chiïtes et sunnites a plongé le pays dans la violence. Bien que les profits engendrés grâce à la vente de pétrole n'aient jamais été aussi élevés, le pays est plongé dans un chaos toujours perceptible aujourd'hui. Il n'y a plus d'Etat central et les différentes régions vont se développer de manière autonome, à l'image du Kurdistan irakien. Ces nouveaux problèmes de gouvernance apparus dans la période post-Saddam Hussein font que l'Irak n'est plus considéré comme une puissance régionale, du moins sur le plan diplomatique et politique.

Par ailleurs, le capital-confiance du Qatar, outre l'affaiblissement de ses voisins régionaux, a également été boosté par le développement et la consolidation de ses relations au niveau international avec les USA et, dans une moindre mesure, la France. Malgré certains incidents ayant détérioré leur partenariat, les relations que le Qatar a entretenues avec les Etats-Unis ont été cordiales et essentiellement basées sur le besoin de sécurité. Après avoir accepté que la politique étrangère qatarie soit dynamique et pas « tout le temps accordée sur leurs propres intérêts stratégiques »¹⁵¹, surtout après le maintien des liens avec des groupes tels que le Hezbollah ou le Hamas et la couverture médiatique par Al-Jazeera de la guerre d'Afghanistan, les Etats-Unis ne se sont pas opposés à l'implication du Qatar dans le conflit libyen aux côtés des révolutionnaires. Le rapprochement avec la France s'est effectué dès l'indépendance qatarie et les relations se sont renforcées lorsque le Cheick Hamad prend le pouvoir en 1995. Malgré une bonne entente entre les figures politiques de l'Etat, les relations sont surtout de nature économique puisque les échanges ont dépassé le milliard de dollars en 2011 et portent autant sur du matériel militaire comme les avions Mirage qui seront envoyés par le Qatar en Libye, que sur des contrats liés au gaz et au pétrole. Le Qatar a également été « avantagé » par l'absence de manifestations internes. Alors que la région s'est embrasée et que la plupart des pays ont été concernés directement par le Printemps arabe, l'émirat n'a pas dû faire face à des revendications socio-économiques. Le contrat de paix sociale existant entre les hautes sphères dirigeantes et la population a sécurisé l'Etat sur le plan interne face à de potentiels soulèvements populaires.

L'intervention en Libye revêt également un caractère opportuniste. Pour la Ligue Arabe tout d'abord, ce fut la possibilité de redorer son blason. Créée en 1945, elle s'est positionnée en médiateur dans la plupart des conflits de la région. Cependant, les résultats sont contrastés. En effet, outre la cause commune palestinienne, les différends internes ont toujours prévalu, la rendant inefficace. La Ligue Arabe a plus été divisée qu'autre chose. Le soulèvement populaire en Libye fut l'opportunité, pour elle, d'intervenir « contre un dictateur en partenariat et aux côtés du peuple arabe [...] et également de combler le fossé qui a marqué les relations occidentalo-arabes durant la dernière décennie »¹⁵². A travers cette institution régionale, certains membres éminents, dont le Qatar alors à la présidence de la Ligue, ont également pu accroître leur visibilité et jouer un rôle dans la géopolitique régionale.

Nous voyons donc qu'à travers l'affaiblissement diplomatique des trois puissances régionales que sont l'Irak, l'Egypte et l'Arabie Saoudite, la place de « protecteur » était, si l'on peut dire, vacante et que le Qatar a bénéficié d'une « conjoncture favorable » sur le plan régional, pour reprendre les mots de Mansouria Mokhefi¹⁵³, afin intervenir directement dans le conflit libyen. Les bonnes relations et le soutien occidental ont également boosté ce capital-confiance. Les moyens engagés tant militaires, diplomatiques ou économiques par le Qatar dans le théâtre libyen peuvent être assimilés à une volonté d'outrepasser son habituelle neutralité et sa qualité de médiateur qui définissait sa politique étrangère jusque-là, pour se poser en partenaire indispensable pour les autres Etats arabes et également dans ses relations avec l'Occident. Cette intervention en Libye peut donc être assimilée à cette volonté quasi obsessionnelle de poursuivre son projet d'expansion et le terrain nord-africain fut une opportunité en « or » pour le solidifier encore plus au niveau diplomatique et politique.

¹⁵¹ Mehdi LAZAR, « Le Qatar aujourd'hui : la singulière trajectoire d'un riche émirat », *op. cit.*

¹⁵² Ranj ALAALDIN, « Libya & the Arab League », in Dag HENRIKSEN, Ann Karin LARSEN, *Political rationale and international consequences of the war in Libya*, Oxford, Oxford University Press, 2016, p. 112.

¹⁵³ Mansouria MOKHEFI, « Le Qatar, acteur des recompositions géopolitiques au Maghreb ? », *op. cit.*

5.1.2 Economique

L'intervention qatarie en Libye a également pu revêtir un objectif économique dont les éléments sont apparus de manière très prononcée : le lancement rapide de la *Libya Qatar Holding* pour la reconstruction des édifices, d'achat ou de location de terres et d'investissements divers faisant partie de sa stratégie¹⁵⁴. Mais pourquoi l'émirat a-t-il été si généreux ? Que se cache-t-il derrière cet engagement ? La réponse pourrait notamment s'expliquer par la situation géographique et énergétique de la Libye.

Au carrefour entre le Maghreb et le Machrek sur l'axe Ouest-Est mais également entre l'Afrique Noire et l'Europe sur l'axe Nord-Sud, la position géographique de la Libye lui procure passablement d'avantages concernant le transport, qu'il soit terrestre ou maritime. Son accès direct à la Méditerranée et sa proximité avec les côtes européennes facilitent notamment le commerce avec le vieux continent. Du point de vue énergétique, la Libye est détentrice de ressources en hydrocarbures. Son sous-sol est riche : de pétrole surtout mais également de gaz. Nationalisé lors de l'arrivée au pouvoir de Kadhafi en 1969, l'or noir est un élément central de l'économie libyenne et l'Etat en est complètement dépendant puisque les exportations représentent 95% du volume global¹⁵⁵. La Libye détient la huitième réserve du monde et est le quatrième producteur africain. Son principal marché est l'Europe, et plus particulièrement l'Italie du fait de la relation entretenue après la colonisation, mais également l'Allemagne, la France ou l'Espagne dont les compagnies nationales sont présentes sur le terrain au côté de la compagnie nationale, la NOC. Sous Kadhafi, la Libye produisait en moyenne 1,45 millions de barils par jours. Trois champs d'hydrocarbures présents à l'intérieur des terres alimentent les terminaux pétroliers situés sur la côte à Tobrouk, Ras Lanouf, Syrte ou la capitale Tripoli. Elle détient des réserves de gaz naturel également, à hauteur de 1600 milliards de mètres cubes, ce qui en fait le 5^{ème} Etat africain détenteur de gaz.

Une fois que le conflit éclate, les différents acteurs internationaux voient en la Libye des opportunités commerciales alléchantes. Les enjeux économiques de l'après-Kadhafi sont énormes et chacun espère avoir sa part du gâteau, c'est peut-être une des raisons pour lesquelles certains Etats se sont décidés à intervenir. Au-delà du potentiel énergétique de son sous-sol, la Libye, à cause des sanctions onusiennes qui ont paralysé l'économie dans les années 90, ne possède pas d'infrastructures adéquates, elles sont obsolètes. Après la guerre civile, les coûts de reconstruction de la Libye furent estimés à environ 200 milliards, dont notamment sur trois secteurs : les infrastructures, la santé et l'éducation¹⁵⁶. Ces chiffres montrent l'ampleur du chantier auquel la Libye va se retrouver confrontée, les besoins sont énormes. Dans l'hypothèse où les rebelles font tomber le Colonel Kadhafi, il faudra reconstruire la Libye. Par ailleurs, le Conseil National de Transition déclare qu'il saurait remercier ceux qui l'ont aidé.

En pariant sur une victoire des opposants et en se posant comme un partenaire fiable sur le plan diplomatique, le Qatar a également eu la volonté de s'ériger en allié indispensable sur le volet économique. Cette « relation de confiance » s'est construite grâce aux différentes aides apportées par l'émirat, et notamment celle de la revente du pétrole. En leur fournissant du carburant, les qataris ont fait savoir aux rebelles qu'ils détenaient une certaine expertise dans le domaine pétrolier et gazier, et qu'ils étaient prêt à la mettre à leur disposition¹⁵⁷. Son but n'est pas de s'approprier directement les ressources libyennes mais l'émirat offre ses compétences en matière d'exploitation pétrolière ou gazière et ainsi place « ses pions sur l'échiquier ». Car si les rebelles l'emportent, le Qatar aura probablement la possibilité de passer des accords énergétiques et ainsi de se rapprocher du marché européen ainsi que d'avoir une ouverture sur le marché africain¹⁵⁸.

Cependant, et afin de nuancer quelques peu ces affirmations, il faut garder à l'esprit que la politique

¹⁵⁴ Barah MIKAIL, Entretien avec l'auteur (Annexe 5).

¹⁵⁵ Thierry COVILLE, « Après Kadhafi, qui profitera du pétrole libyen ? », in *Le Nouvel Observateur* [en ligne], 02.09.11. <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/185673-apres-kadhafi-qui-profitera-du-petrole-libyen.html#>

¹⁵⁶ Luis MARTINEZ, « Libye : une transition à l'épreuve du legs de la Jamahiriyya », in *Les études du CERI*, 2013, n°195, pp. 1-31.

¹⁵⁷ Hélène SALLON, Hélène, « Le Qatar tire son épingle du jeu libyen », *op. cit.*

¹⁵⁸ Dmitry ZHDANNIKOV, E. Regan DOHERTY, Mohammad ABBAS, « Special report : Qatar's big Libya adventure », in *Reuters* [en ligne], 09.06.11. <http://www.reuters.com/article/us-libya-qatar-idUUSTRE75826M20110609>

énergétique du Qatar est surtout orientée sur le gaz liquide non liquéfié depuis la fin des années 90, et donc le pétrole libyen en soi n'est pas directement un objectif de l'intervention qatarie. Il s'inscrit dans la stratégie géopolitique de l'émirat de manière plus globale. Selon nous, l'objectif économique doit plutôt être considéré comme un moyen, pour le Qatar, d'arriver à ses fins. L'émirat n'a pas voulu s'approprier le pétrole mais il espère que l'apport de son savoir-faire va surtout lui servir de levier de d'influence pour se poser en partenaire indispensable auprès des rebelles, durant la guerre civile qu'ils mènent face au régime de Kadhafi mais surtout lors de la reconstruction du pays.

5.1.3 Religieux

L'intervention en Libye peut également revêtir un objectif religieux. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, l'aide qatarie fut éparse et non centralisée. En effet, le Conseil National de Transition, pourtant reconnu comme l'autorité légitime gouvernante aussi bien par le Qatar que par la communauté internationale comme en atteste sa participation aux différents groupes de contacts sur la Libye, n'est pas la seule entité à avoir reçu un soutien externe. Certaines milices, pour la plupart islamistes, ont également profité des services qataris. Dès lors, toute une série de questions peuvent se poser. Pourquoi cette solidarité sélective ? Pourquoi avoir choisi de soutenir les islamistes ? Comment les liens entre ces milices et l'émirat ont-ils été créés ? Pour Jane Kinninmont, chercheuse britannique spécialisée dans le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, ce soutien aux mouvements islamistes est « autant idéologique qu'opportuniste »¹⁵⁹. Cette affirmation sera le fil conducteur de cette sous-partie.

Les différentes réponses que nous pouvons apporter sont à chercher, tout d'abord, dans l'histoire du Qatar et son rapport à la religion. L'islam wahhabite domine au Qatar, notamment par le fait que la famille Al-Thani soit originaire du même groupe tribal d'Arabie centrale que Mohammed ben Abdelwahhab, le créateur du mouvement. Imprégné par ces liens, le Qatar adopte l'école de pensée Hanbalite, qui prône l'obéissance politique des sujets envers les dirigeants¹⁶⁰. Cependant, l'émirat est bien moins rigoriste que son voisin saoudien : par exemple, il n'existe pas de police religieuse veillant à la bonne application des us et coutumes du wahhabisme. Le Qatar, au contraire de l'Arabie Saoudite, n'a pas eu besoin de promouvoir une version réformiste de l'Islam afin de « cimenter » sa population¹⁶¹. Par ailleurs, il n'y a pas, historiquement, de classe d'ulémas composée d'acteurs locaux¹⁶², elle n'est apparue que récemment. A l'image de la proportion d'étrangers résidant au Qatar, la classe religieuse est essentiellement composée d'acteurs provenant de l'extérieur comme en attestent les origines saoudiennes et égyptiennes des trois savants religieux les plus influents du pays, dont fait partie Yusuf al Qaradawi. L'absence de cette classe religieuse locale a permis au Qatar de « développer un caractère institutionnel séculier et un système d'éducation séculier »¹⁶³ plus proche de celui que l'on retrouve en Turquie, où les relations entre l'Etat et la religion sont limitées et où les institutions religieuses sont marginalisées par le pouvoir¹⁶⁴. La société qatarie reste, néanmoins, une société très conservatrice.

Le décor national posé, il est surtout intéressant de se pencher sur le rôle qu'ont joué ces religieux étrangers installés au Qatar : quelles sont leurs origines ? Quelles sont leurs fonctions ? Et finalement, quel est leur impact lors du Printemps arabe ? Répondre à ces questions nous a semblé essentiel pour comprendre pourquoi le Qatar opte pour un soutien sélectif envers certaines milices islamistes lors du conflit libyen. Nous mettrons l'accent essentiellement sur l'importance des réseaux humains créés par cette « migration » de prédicateur provenant de l'étranger, notamment affiliée aux Frères Musulmans.

¹⁵⁹ Peter BEAUMONT, « How Qatar is taking on the world », in *The Guardian* [en ligne], 7.7.12. <https://www.theguardian.com/world/2012/jul/07/qatar-takes-on-the-world>

¹⁶⁰ Kristian Coates ULRICHSEN, « The rationale and implications of Qatar's intervention in Libya », in Dag HENRISKEN, Ann Karin LARSEN, *Political rationale and international consequences of the war in Libya*, Oxford, Oxford University Press, 2016, pp. 118-133.

¹⁶¹ Bernard HAYKEL, « Qatar and Islamism », in *Noref Policy Brief*, Norwegian Peacebuilding resource centre, 2013.

¹⁶² Birol BASKAN, Steven WRIGHT, « Seeds of change : comparing state-religion relations in Qatar and Saudi Arabia », in *Arab Studies Quarterly*, 2011, n°2, pp.96-111.

¹⁶³ *Ibid.*, p.109.

¹⁶⁴ Allen James FROMHERZ, *Qatar, a modern history*, London, I.B Tauris, 2012, 204 p.

Comme vu précédemment, les années 50 coïncident avec le début du retrait britannique dans la région du Golfe, les premiers signes d'indépendance et la volonté pour ces émirats de construire leurs propres Etats. Pour ce faire, le Qatar va, notamment, se tourner vers l'Egypte afin d'y trouver instituteurs, cadres et imams afin de moderniser le secteur éducatif. Dans le même temps, les Frères Musulmans subissent une violente répression de la part de Gamal Abdel Nasser. Contraints à l'exil, certains prennent la direction du Golfe, et du Qatar notamment. C'est dans ce contexte-là qu'arrivent les premiers Frères Musulmans. Le Qatar se tourne vers ces « savants migrants » afin de réformer le secteur éducatif national, dont Abdul-Badi Saqr, prend la tête en 1954¹⁶⁵. Ce dernier est proche d'Hassan al-Banna, fondateur des Frères Musulmans. Il tisse également des relations avec l'émir qatari, qui permet à d'autres d'instituteurs de venir s'installer, dont Yussuf al-Qaradawi au début des années 60. Il deviendra, par la suite, l'érudit religieux principal au Qatar et dans le Moyen-Orient, bien que sa figure soit controversée.

Toutefois, il faut garder à l'esprit que cette relation, qui se renforcera par la suite, n'est pas forcément basée sur une idéologie commune. En effet, l'influence de l'islamisme dans la société et la politique interne du Qatar reste limitée¹⁶⁶. Comment expliquer cette faible pénétration ? Encore une fois, il faut mettre en avant le côté pragmatique de l'Etat qatari et de ses dirigeants. Les Frères Musulmans, dont l'idéologie prône l'anti-impérialisme et l'activisme de masse, n'est pas forcément en accord avec la politique qatarie qui a cherché à se protéger des puissances voisines en tissant des liens et en accueillant une base militaire américaine, ou en multipliant les rapprochements avec d'autres Etats occidentaux par exemple. L'accueil des Frères Musulmans s'est fait sur un pacte à partir duquel une relation bénéfique s'est développée pour les deux parties¹⁶⁷ : la confrérie exilée au Qatar ne doit pas empiéter sur la politique locale, mais doit orienter son l'activisme sur l'extérieur. De fait, une distinction claire a été créée entre les sphères d'activités domestiques et régionales, ainsi que les activités autorisées ou non à l'interne¹⁶⁸. Mais quels furent les avantages procurés par cet « accord » ? Les Frères Musulmans y trouvèrent tout d'abord un refuge. Chassé par Nasser en Egypte ainsi que par Hafez el-Assad en Syrie dans les années 50 et 70, le Qatar est une terre d'accueil et sert également de tribune médiatique ainsi que de forum pour les islamistes notamment grâce à la portée mondiale de la chaîne télévisée nationale *Al-Jazeera*. Yussuf Al-Qaradawi est l'invité spécial de la seule émission à caractère religieux de la chaîne, et deviendra « rapidement le prédicateur arabe le plus écouté »¹⁶⁹. Une communauté de Frères Musulmans exilés s'est formée petit à petit autour d'Al-Qaradawi. Le Qatar, à travers cet accord tacite, y trouve également son compte. Comme souligné, le Qatar détient le statut de monarchie « wahhabite », au même titre que l'Arabie Saoudite d'où est issu le mouvement politico-religieux. Une des volontés du Qatar fut, principalement lorsque le Cheikh Hamad arrive au pouvoir, de se détacher de cette influence saoudienne par crainte d'être sous leur joug, d'aller au-delà du complexe d'infériorité qui le lie au Royaume saoudien et également de se construire en tant qu'Etat indépendant et moderne. Le rapprochement avec les Frères Musulmans lui a permis de se détacher de cette image, de développer un système bureaucratique différent, d'éviter la dépendance par rapports aux juristes ou savants saoudiens et de proposer une autre vision de l'islam, différente de celle du wahhabisme qui, depuis les attentats du 11/09 est stigmatisée et assimilée au terrorisme¹⁷⁰. Cela lui a également permis de « cultiver son standing dans le Moyen-Orient au sens large, où l'idéologie des Frères Musulmans est plus populaire que celle du Wahhabisme »¹⁷¹ et de développer un réseau humain très important, qui n'aura pas démerité lors des Printemps arabes.

Justement, comment ces liens se sont-ils forgés durant le Printemps arabe libyen ? Nous mettons en avant trois objectifs de l'intervention qatarie dont celui religieux. Le réseau et les liens créés par ce rapprochement avec les Frères Musulmans exilés à Doha ont été un moyen pour accéder au terrain libyen mais ont également porté une influence institutionnelle étant donné que les Frères Musulmans sont apparus comme des acteurs des transitions politiques¹⁷². Comme nous l'avons vu, le soutien qatari fut

¹⁶⁵ Mahmoud EL ASHMAWY, « Une relation pragmatique avec le Qatar », in Pierre PUCHOT, *Les Frères musulmans et le pouvoir 2011-2014 : essai*, Paris, Galaade Editions, 2015, pp. 132-158.

¹⁶⁶ Bernard HAYKEL, « Qatar and Islamism », *op. cit.*

¹⁶⁷ David B. ROBERTS, « Qatar and the Brotherhood », in *Survival*, 2014, n°56, pp. 23-32.

¹⁶⁸ Kristian Coates ULRICHSEN, « The rationale and implications of Qatar's intervention in Libya », *op. cit.*

¹⁶⁹ Mahmoud EL ASHMAWY, Mahmoud, « Une relation pragmatique avec le Qatar », *op. cit.*

¹⁷⁰ David RIGOLET-ROZE, entretien avec l'auteur (Annexe 7).

¹⁷¹ David B. ROBERTS, « Qatar and the Brotherhood », *op. cit.*

¹⁷² Kristian Coates ULRICHSEN, « The rationale and implications of Qatar's intervention in Libya », *op. cit.*

sélectif et non centralisé. L'aide apportée à certaines brigades, autre que le Conseil National de Transition, a été rendu possible grâce aux contacts établis au préalable entre le terrain et les dirigeants qataris, notamment au travers d'Ali al-Sallabi, accueilli dans l'émirat en 1999 après avoir été emprisonné durant les années 80 par le régime de Kadhafi. Ce dernier, notamment, a servi d'intermédiaire pour l'approvisionnement en argent et en armes des milices islamistes sur place. Cette aide sélective s'explique par cette influence des Frères Musulmans auprès des dirigeants qataris.

Au début de ce chapitre, nous précisons que l'émirat avait l'ambition de devenir le pôle islamique au 21^e siècle au détriment de l'Arabie Saoudite. Ayant les faveurs de la plupart des puissances occidentales, le Qatar a pu entrevoir, dans cette fenêtre révolutionnaire que furent les Printemps arabes, l'opportunité de dépasser l'Arabie Saoudite sur le plan religieux. Les liens tissés avec les Frères Musulmans furent renforcés au fil du temps et il s'est avéré que la position de la confrérie et de celle du Qatar a été en « parfaite harmonie » durant les Printemps arabes¹⁷³. Le Qatar, en soutenant une autre approche de l'islam, a eu la volonté de proposer un modèle différent, qui passerait par les urnes donc plus acceptable et compatible avec les volontés occidentales. Selon l'Emir Hamad, l'extrémisme découle de la tyrannie des leaders et des gouvernements dictatoriaux. Donner au peuple un moyen d'expression à travers différents processus politiques serait, selon lui, une manière de transformer cet « extrémisme en une société civilisée »¹⁷⁴. Et dans la vision du Qatar, ce changement peut s'opérer grâce aux islamistes modérés comme en atteste les paroles du Prince Hamad Al-Thani en avril 2012 : « Les islamistes modérés peuvent aider à combattre les idéologies extrémistes. Il ne faut pas en avoir peur, mieux vaut coopérer avec eux »¹⁷⁵. Ce soutien a pu être observé sur le terrain libyen mais pas seulement : le Qatar a également soutenu financièrement, à travers les réseaux humains (cadres expatriés, hommes d'affaires, etc.) les premières élections en Tunisie et en Egypte qui ont vu les partis islamistes Ennahda et les Frères Musulmans en sortir vainqueurs.

5.2 La gestion de l'après-Kadhafi

Une fois le régime de Kadhafi tombé, l'heure est à la (re)construction pour la Libye. Après avoir vécu 42 ans sous le joug d'un Gouvernement mêlant l'arbitraire et le non-respect des droits humains à l'encontre de ses citoyens et des étrangers vivants sur son sol, le défi est de taille¹⁷⁶. Dès lors, la question de la transition démocratique devient aussi cruciale que délicate pour le nouvel Etat de Libye (remplaçant la « Grande Jamahiriya arabe ») ainsi que pour tous les Etats arabes ayant vu leurs dictateurs tomber. Délicate car cette expérience est unique, aucun exemple régional ne pouvant servir de modèle. Comment gérer cette transition ? Durant le conflit libyen, la présence de la communauté internationale a été déterminante. Evidemment, nous ne minimiserons aucunement le rôle décisif des insurgés locaux mais l'OTAN a été un allié important dans la Révolution. Quid de son implication une fois la guerre civile terminée ? Nous allons nous attarder sur la gestion de l'après-Kadhafi. Bien que la phase post-révolutionnaire se doive d'être évaluée sur le long terme et qu'il est donc encore trop tôt pour tirer des conclusions définitives quant à la réussite sur le plan politique d'une telle révolution, complexe et imprévisible, surtout en Libye, nous tenterons de mettre en lumière, brièvement, l'implication de la communauté internationale dans ce « nouvel Etat ». Dans un second temps, nous reviendrons sur la présence du Qatar. Quel rôle joue-t-il dans la reconstruction de l'Etat ? Quelle est son implication sur le terrain ? Comment sa réputation a-t-elle évolué ? Il sera intéressant, notamment, de faire un parallèle avec les autres épisodes diplomatiques dans lequel l'émirat est intervenu afin de voir si une tendance peut se dégager dans la manière qu'il a de gérer les conflits dans lesquels il intervient.

5.2.1 La communauté internationale et la transition démocratique

Avant la chute de Kadhafi, la communauté internationale, à travers la résolution 2009 du Conseil de Sécurité adoptée le 16 septembre 2011¹⁷⁷, se félicite déjà de l'évolution de la situation, des déclarations du

¹⁷³ Bernard HAYKEL, « Qatar and Islamism », *op. cit.*

¹⁷⁴ Guido STEINBERG, « Qatar and the Arab Spring: support for Islamists and new anti-Syrian policy », in *Stiftung Wissenschaft und Politik*, 2012, p.4

¹⁷⁵ Hala KODMANI, « L'implication du Qatar dans les révolutions arabes : stratégie d'influence ou OPA ? », *op. cit.*

¹⁷⁶ Saïd HADDAD, « La fin de l'Etat des masses ou les incertitudes libyennes », in *L'Année du Maghreb*, VIII, 2012, pp. 323-339.

¹⁷⁷ NATIONS UNIES. Le Conseil de sécurité crée la mission d'appui des Nations Unies en Libye et lève

Conseil national de transition et place beaucoup d'espoir en la réconciliation et l'unité nationale. Une mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) est également mise en place pour une durée de trois mois, renouvelable. Conscient qu'il existe encore des facteurs de déstabilisation en Libye, la transition démocratique s'effectuera avec l'assistance de la MANUL. Cette mission possède plusieurs mandats dont ceux de rétablir l'ordre et la sécurité publique, d'entamer une concertation politique non exclusive et d'encourager la solidarité nationale ou encore d'étendre l'autorité de l'Etat. Etant donné l'évolution de la situation en Libye, le mandat de la MANUL sera renouvelé de nombreuses fois jusqu'à aujourd'hui. De plus, ses fonctions ont également évolué. Kadhafi est capturé et assassiné le 20 octobre 2011. Dans la foulée, cette victoire est saluée par l'Occident où Barack Obama ou Alain Juppé, alors ministre des affaires étrangères français, louent le courage, l'unité et la dignité du peuple libyen et saluent cette victoire historique pour la Libye dont la détermination inspire le monde¹⁷⁸. Estimant sa mission humanitaire terminée, la communauté internationale décide, par l'intermédiaire de la résolution 2016 du Conseil de Sécurité de l'ONU¹⁷⁹, de se retirer militairement à partir du 31 octobre 2011, soit 11 jours après la capture et l'assassinat de Kadhafi, malgré une demande de prolongation de la mission de l'OTAN par le Conseil national de transition.

Donc, à l'assistance militaire s'est substituée une assistance technique ambitieuse mais teintée de maladresse de la part des Etats et des différentes organisations internationales. La situation libyenne a suscité un intérêt constant et une inquiétude croissante tant les difficultés rencontrées par cette nouvelle Libye sont nombreuses et ont fragilisé l'Etat. Pas moins de 14 résolutions ont été votées et adoptées depuis 2011. Ce qui préoccupe le plus la communauté internationale, ce sont le risque de déstabilisation de la région et la situation humanitaire désastreuse aggravée par l'intervention occidentale¹⁸⁰. L'optimisme entrevu à la fin de la Révolution a vite laissé place à la peur et à un degré de conflictualisation de la société jamais atteint auparavant¹⁸¹. La faiblesse du système sécuritaire, qui ne dispose pas ou peu de moyens coercitifs, n'a pas empêché le chaos de s'installer rapidement et de voir les milices, on en dénombre presque 300, prendre de plus en plus de poids et d'autonomie : « les questions de partage du pouvoir entre les différentes villes et le désert, des droits des minorités, des modalités de redistribution des richesses naturelles du pays, sont remises en jeu et débattues par une multitude d'acteurs n'hésitant pas à avoir recours à la force armée »¹⁸². Un théâtre de violence qui a poussé les représentations diplomatiques et les organisations internationales à quitter le territoire et y revenir uniquement pour des missions ponctuelles.

Si l'intervention militaire de la communauté internationale a pu être considérée comme une réussite, dans la mesure où l'objectif initial a été atteint, la gestion de l'après-Kadhafi reste, comme nous l'avons vu, d'autant plus problématique. Ayant été le premier Etat arabe à reconnaître le Conseil National de Transition, nous allons désormais nous pencher sur le cas du Qatar, sa présence et son implication dans la transition démocratique.

5.2.2 *Quid du Qatar ?*

La présence du Qatar sur le terrain de la révolution libyenne opère une rupture dans son mode de fonctionnement et sa réputation d'acteur impartial et de médiateur. En adoptant une posture proactive et une stratégie à trois volets qui a consisté à isoler diplomatiquement le Gouvernement de Kadhafi, à transférer des armes, à fournir une aide financière et à utiliser la force sur le terrain¹⁸³, le Qatar a bénéficié

partiellement le gel des avoir libyens. In *Conseil de Sécurité – Couverture des réunions*, 16 septembre 2011 [en ligne], <https://www.un.org/press/fr/2011/CS10389.doc.htm>

¹⁷⁸ Adullah DOMA, « La Libye proclame officiellement sa libération », in *Le Figaro* [en ligne], 23.10.11. <http://www.leparisien.fr/intervention-libye/la-libye-proclame-officiellement-sa-liberation-23-10-2011-1681762.php>

¹⁷⁹ NATIONS UNIES, Le Conseil de sécurité met fin au régime d'exclusion aérienne qu'il avait instauré en Libye afin de protéger les civils. In *Conseil de Sécurité – Couverture des réunions*, 27 octobre 2011 [en ligne], <https://www.un.org/press/fr/2011/CS10424.doc.htm>

¹⁸⁰ Jean-Yves DE CARA, « La situation en Libye : analyse d'une double crise », in *Maghreb-Machrek*, 2015, n°223, pp. 7-35.

¹⁸¹ Moncef DJAZIRI, « La transition en Libye est un échec, il faut la repenser », in *Le Monde* [en ligne], 12.08.2014, http://www.lemonde.fr/idees/article/2014/08/12/la-transition-en-libye-est-un-echec-il-faut-la-repenser_4470279_3232.html

¹⁸² Archibald GALLET, « Les enjeux du chaos libyen », in *Politique étrangère*, 2015, n°2 (Été), p.100.

¹⁸³ Mohammed NURUZZAMAN, « Qatar and the Arab Spring : down the foreign policy slope », *op. cit.*

d'une image plutôt positive au sortir de la Révolution. La présence du drapeau qatari à côté de celui de la Libye libre lors des célébrations de la victoire ainsi que le nom donné en son honneur à une place dans la capitale libyenne en sont les témoins. Cependant, une fois le Gouvernement de Kadhafi déchu et la nécessité de reconstruire la Libye, son image se ternit dans la période post-Kadhafi.

Il est notamment reproché au Qatar son soutien à certaines milices islamistes pendant mais également après le conflit, l'envoi d'armes après la chute de Kadhafi ayant eu un impact sur la stabilité du pays¹⁸⁴. Unie lorsque l'objectif de renverser la Jamahiriya n'était toujours pas rempli, l'opposition est devenue éparse par la suite. Selon Saïd Haddad, l'interventionnisme qatari a participé à ce processus d'aggravation de la crise politique et au démantèlement de cette opposition jadis soudée derrière un même but¹⁸⁵. Le Conseil National de Transition en était conscient et a déclaré par l'intermédiaire d'Ali Tarhouni, alors président de ce conseil et ministre des finances et du pétrole, que toute aide provenant de l'étranger devait obligatoirement passer par l'autorité reconnue : « It's time we publicly declare that anyone who wants to come to our house has to knock on our front door first. I hope this message will be received by all our friends, both Arab brothers and Western powers »¹⁸⁶. Si ces paroles ne visent pas explicitement le Qatar, elles sonnent comme telles et écornent plus encore l'image du Qatar en Libye. La communauté internationale condamne également ce soutien envers les partis islamistes et condamne l'ingérence dans les affaires internes du Gouvernement libyen¹⁸⁷. Parmi la population, la désillusion ayant suivi l'espoir révolutionnaire a relancé les théories du complot et le Qatar se retrouve au centre des critiques, perdant de plus en plus de crédibilité : l'impérialisme occidental est dénoncé ou encore la volonté de maintenir un désordre maîtrisé de la part des autres Etats arabes afin que l'aspiration à la démocratie par le peuple ne soit pas contagieuse¹⁸⁸.

En juillet 2012 sont organisées les premières élections libres de l'histoire du pays. Les citoyens sont appelés à élire le Congrès général national et ses 200 membres, qui succède donc au Conseil National de Transition qui, comme son nom l'indique, assurait l'intérim depuis la fin de la Révolution. Le mode de scrutin est complexe. 80 sièges sont choisis à la proportionnelle où trois partis tirent leur épingle du jeu : le Parti de la justice et de la reconstruction des Frères Musulmans, le parti islamiste « Al Watan » d'Abdel Hakim Belhadj, djihadiste repent et acteur de la révolution qui était gouverneur militaire de Tripoli, et l'Alliance des forces nationales, présidée par Mahmoud Jibril, à la tête du Conseil National de Transition. Les 120 autres sièges étaient réservés à des candidats indépendants, élus au scrutin majoritaire¹⁸⁹. Les enjeux de cette première élection sont multiples et notamment ceux de représenter toutes les composantes sociales, tribales et géographiques de la Libye. Les premières expériences démocratiques voisines, notamment en Tunisie et en Egypte, ont vu les partis islamistes sortir victorieux des élections en 2011. Disposant d'une force organisationnelle et surtout d'un ancrage social qui s'est construit sur le long terme incluant toutes les catégories socio-professionnelles¹⁹⁰, ils semblent les plus aptes à capter la voix des électeurs. En se substituant à l'Etat dans certains domaines, les partis islamistes bénéficient de cette proximité et de la confiance que la population leur accorde.

Dès lors, quelle tendance va se dégager en Libye ? Selon la logique et la vague de succès électoraux en Tunisie et en Egypte, les partis islamistes libyens sont donnés favoris. Cependant, ces élections furent un échec cuisant pour le parti « Al-Watan » d'Abdel Hakim Belhadj dont les couleurs rappellent le drapeau qatari et dont les liens avec le Qatar ne sont plus un secret pour personne. En effet, le parti n'a remporté qu'un seul siège tandis que Belhadj perdait dans sa propre circonscription. Même s'il nous semble difficile de trouver un lien de cause à effet entre le soutien qatari et le choix des électeurs de se tourner vers des

¹⁸⁴ Lina KHATIB, « Qatar's foreign policy: the limits of pragmatism », *op. cit.*

¹⁸⁵ Saïd HADDAD, entretien avec l'auteur (Annexe 6)

¹⁸⁶ Charles LEVINSON, « Minister in Tripoli blasts Qatari aid to militia groups », in *Wall Street Journal* [en ligne], 12.10.2011. <https://www.wsj.com/articles/SB10001424052970203499704576625441762600166>

¹⁸⁷ Lina KHATIB, « Qatar's foreign policy: the limits of pragmatism », *op. cit.*

¹⁸⁸ Hala KODMANI, « L'implication du Qatar dans les révolutions arabes : stratégies d'influence ou OPA ? », *op. cit.*

¹⁸⁹ Benjamin BARTHE, « En Libye, les premières élections d'un pays divisé », *Le Monde* [en ligne], 08.07.2012. http://www.lemonde.fr/libye/article/2012/07/06/en-libye-les-premieres-elections-d-un-pays-divise_1730227_1496980.html

¹⁹⁰ Haoues SENIGUER, « Les islamistes à l'épreuve du printemps arabe et des urnes : une perspective critique », in *L'année du Maghreb*, 2012, VIII, pp. 67-86.

partis non ouvertement islamistes comme l'a été « Al-Watan », cet échec a renforcé ce sentiment de méfiance de la population à l'égard du Qatar et accentué le fait que sa réputation était en nette baisse. Conscient que son image est en train de s'éroder, le Qatar accepte, en 2013, de ne traiter qu'avec l'autorité compétente aux travers d'accords bilatéraux et de ne plus passer par des acteurs non étatiques comme auparavant en soutenant les milices islamistes.

Comment expliquer ce changement, presque radical, de la perception des acteurs locaux à l'égard du Qatar après le Printemps arabe libyen ? Au-delà des raisons que l'on pourrait qualifier de « locales », propres à la révolution libyenne, certaines réponses sont à chercher dans la politique étrangère du Qatar en elle-même et notamment le manque de profondeur de ses actions. Selon Kristian Coates Ulrichsen, l'émirat n'a pas réussi à « transformer ses gains à court terme en influence à long terme »¹⁹¹. Et cette observation peut également être faite avec les autres épisodes diplomatiques qataris. Nous l'avons dit, l'intervention en Libye et le choix de prendre parti dans le conflit a rompu clairement avec la méthode « traditionnelle » observée jusqu'en 2011.

Plusieurs épisodes de médiation ont façonné, de manière positive, l'image du Qatar sur le plan international. Boostée par la couverture médiatique d'Al-Jazeera, l'image est un élément essentiel de la stratégie de l'émirat dans sa quête de construction d'une « marque ». Des caractéristiques communes se dégagent de ces épisodes diplomatiques : un haut niveau d'engagement personnel de l'émir et du premier ministre, un cercle décisionnel restreint et l'allocation de ressources financières significatives afin d'affecter les acteurs concernés par le conflit¹⁹². En 2009, le Liban était proche d'une nouvelle guerre civile. Divisé entre la majorité parlementaire et l'opposition, le pays se trouvait dans une impasse politique ayant repoussé l'élection d'un président à maintes reprises. Le Qatar a agi en tant que médiateur dans ce conflit : en réunissant tous les acteurs autour de la table, les accords de Doha ont pu être signés en Mai 2008 après 5 jours d'intenses discussions et mettre un terme à ce différend, du moins provisoirement. La signature de ces accords fut accueillie comme un succès par les puissances régionales et internationales.

L'émir visita également le Yémen en 2007 et négocia un cessez-le-feu entre les rebelles Houthi et le gouvernement yéménite début 2008. Le Qatar s'engagea à investir entre 300 et 500 millions de dollars pour la reconstruction de la province de Saada et offrit l'asile politique aux leaders rebelles en échange du dépôt des armes¹⁹³. Malgré tout, les violences reprurent peu de temps après. Le Qatar était toujours considéré comme le seul acteur capable de faire quelque chose¹⁹⁴ et un deuxième cercle de négociations, à Doha cette fois, déboucha sur un accord politique portant sur 22 points.

Finalement, le Qatar a également construit sa réputation d'acteur fiable dans les négociations au travers du conflit au Darfour, sur lequel nous nous sommes attardés dans la première partie de ce travail relative aux relations entre la Libye et l'émirat, les deux Etats ayant travaillé conjointement à la mise en place d'une solution. Les accords de cessez-le-feu furent signés en 2010. De nouveau, la puissance financière du Qatar a servi d'outil d'influence pour la réussite des négociations puisque l'Etat a promis d'investir pas moins de 2 milliards et d'établir une banque d'investissement pour résoudre la question du sous-développement au Darfour¹⁹⁵.

La méthode adoptée par le Qatar avant les Printemps arabes, à savoir le maintien d'une certaine neutralité et une politique de bons amis avec tout le monde, semble avoir été couronnée de succès comme nous le montre ces trois épisodes, certainement les plus médiatisés. Cependant, en ne se focalisant pas uniquement sur la signature de ces cessez-le-feu et en se penchant plus en détail sur ces épisodes, une autre tendance se dégage : couronnés de succès sur le court terme, les effets sont bien plus limités dans le temps¹⁹⁶. C'est également ce qui a pu être observé dans le conflit libyen. Présent diplomatiquement et sur le terrain jusqu'à la chute de Kadhafi, le Qatar s'est, par la suite, petit à petit effacé de la scène libyenne.

¹⁹¹ Kristian Coates ULRICHSEN, « Qatar and the Arab Spring », *op. cit.*, p. 130.

¹⁹² *Ibid.*

¹⁹³ Sultan BARAKAT, « Qatari Mediation : between ambition and achievement », in *Brookings Doha Center Analysis Paper*, 2014, n°12, pp. 1-40.

¹⁹⁴ Allen James FROMHERZ, « Qatar, a modern history », *op. cit.*

¹⁹⁵ Sultan BARAKAT, « Qatari Mediation : between ambition and achievement », *op. cit.*

¹⁹⁶ Lina KHATIB, « Qatar's foreign policy: the limits of pragmatism », *op. cit.*

Cette tendance est finalement assez symptomatique de sa politique étrangère. Comment expliquer cette absence sur le long terme ? Pour Lina Khatib, la politique étrangère du Qatar a surtout boosté « son image et son standing parmi les pays arabes et ses alliés occidentaux, mais n'est pas toujours parvenue à changer le statut quo politique »¹⁹⁷. Ce fut par exemple le cas lors des épisodes de médiation où l'apport financier de l'émirat fut décisif pour trouver une solution mais qui, finalement, reste une solution de « surface », sans véritable impact structurel.

Pour Mehran Kamrava, il faut distinguer un succès dans la médiation d'un conflit d'un succès dans sa résolution¹⁹⁸. Selon lui, la médiation est importante mais insuffisante car elle n'aborde pas forcément les causes sous-jacentes du conflit et n'a pas l'endurance nécessaire à la résolution du conflit. Finalement, c'est ce que nous retrouvons dans la politique étrangère du Qatar : ils n'ont pas de politique du « jour d'après ». Précédemment dans le travail, nous mettions en avant le petit cercle décisionnel qui domine au Qatar. S'il a l'avantage de pouvoir être réactif et de prendre des décisions rapidement, il n'est pas sans défauts : les décideurs ne jouissent pas de la consultation d'experts, il n'y a pas de débat et de délibération sur la décision à prendre. De plus, la connaissance du terrain et l'influence sur ce dernier est déterminante. Bien que l'émirat ait accueilli des acteurs sur ses terres afin de mener à bien les négociations, il lui manque un engagement basé sur le long terme avec les acteurs qui lui donnerait ce pouvoir de pénétration crucial pour la résolution des conflits.

Dans cette partie consacrée à la gestion de l'après-Kadhafi et la présence du Qatar sur le terrain libyen, nous voyons donc que sa réputation s'est petit à petit dégradée. Louée pendant la guerre civile, sa présence dérange lorsque la Libye tourne la page du régime dictatorial et qu'elle rencontre les premiers problèmes liés à la reconstruction du pays. En faisant le lien avec les autres épisodes diplomatiques dans lesquels le Qatar s'est engagé, notre volonté était de mettre en avant les difficultés que le Qatar rencontre à rester un acteur prééminent sur le long terme.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 429.

¹⁹⁸ Mehran KAMRAVA, « Mediation and Qatari foreign policy », in *The Middle East Journal*, 2011, vol. 65, no. 4, pp. 539-556.

6. Conclusion

Finalement, ce travail a le mérite d'avoir une double fonction : premièrement, nous avons passablement questionné l'intervention du Qatar en Libye. Mais à force de répondre à nos questions initiales, d'autres interrogations ont émergé. Finalement, que nous dit cette analyse de l'intervention qatarie en Libye sur les événements en soi, sur la direction prise par le Qatar mais plus globalement aussi sur les petits Etats aux ambitions interventionnistes ?

En nous attardant sur les relations préalables entre le Qatar et la Libye, nous avons hypothétiquement pu mettre de côté l'aspect historique pour expliquer l'ingérence de l'émirat. Dès lors, nous nous sommes attelés à chercher les réponses à nos questions initiales dans la politique étrangère globale du Qatar, et principalement celles menées depuis la prise de pouvoir du Cheick Hamad en 1995. Certains éléments sont apparus de manière récurrente : une politique de bon ami, une vision pragmatique mais des relations paradoxales et acrobatiques. La ligne directrice n'a jamais vraiment changé : obtenir une autonomie régionale et notamment s'émanciper de l'influence de son voisin saoudien, gagner une protection internationale grâce, notamment, au soutien américain marqué par l'installation de leur base militaire sur le territoire qatari mais également au travers du rapprochement avec la France, et finalement sortir de l'anonymat. Le Qatar mise énormément sur la notion d'image et le développement de la chaîne télévisée Al-Jazeera n'est pas anodin : elle est devenue le porte-parole médiatique et le levier politique de l'émirat. Pour atteindre ses buts, le Qatar s'est appuyé sur les énormes bénéfices engrangés par son économie de sous-sol : le gaz surtout, et le pétrole. L'émirat a également adopté pour un hyper-activisme diplomatique et une position de médiateur. En adoptant une politique étrangère de « compromis », si l'on reprend la typologie de Frédéric Chatillon¹⁹⁹, le Qatar s'est positionné comme un acteur fiable comme en atteste ses épisodes de médiation au Yémen, au Darfour ou au Liban couronnés du moins, sur le court terme, par un succès. Cette réputation s'est construite autour de certains piliers de sa politique étrangère : une posture non menaçante, un Etat non impliqué stratégiquement dans le pays en question, une incitation financière importante et la capacité de répondre rapidement aux crises²⁰⁰.

L'intervention du Qatar en Libye est extrêmement intéressante à analyser de ce point de vue-là. Tout d'abord, elle vient briser cette « tradition » de neutralité et pour la première fois, l'émirat s'est engagé en faveur d'un des belligérants, qui plus est opposé au chef d'Etat libyen. Alors que le Qatar avait plutôt basé sa diplomatie sur des éléments non coercitifs, l'utilisation d'instrument de *hard power* est relativement nouvelle en 2011. Dans ce sens, le passage du rôle de médiateur à celui d'acteur et l'envoi de troupes sur le terrain pour combattre auprès des rebelles a opéré une rupture dans la culture diplomatique qatarie. De plus, nous mettons l'accent sur le fait que quatre types de justification de l'intervention étrangère émergeaient de la littérature : humanitaire, idéal à exporter, intéressé et alliance stratégique. Le cas qatari nous amène à interroger cette typologie : finalement, est-il vraiment possible de classer une intervention étrangère dans une catégorie plutôt qu'une autre ? L'ingérence qatarie semble pouvoir être justifiée par ces quatre catégories. En effet, un des premiers arguments de la Ligue Arabe afin de pousser la communauté internationale à adopter la résolution 1973 du Conseil de Sécurité, légitimant une intervention armée, fut la cause humanitaire et le risque d'un massacre de la population à Benghazi, fief des rebelles. L'élément démocratique a également été mis en avant par le Qatar afin de justifier son rôle interventionniste dans le conflit. Très vite, les intérêts nationaux ont ressurgi : l'attractivité qu'a pu avoir la Libye sur le plan économique mais également la poursuite de sa folie des grandeurs et la construction de son image. Finalement, avec le recul, l'inscription de l'intervention qatarie dans un espace spatio-temporel plus large permet de faire ressortir des caractéristiques propres à la politique étrangère du Qatar.

Trois objectifs ont été mis en avant afin de justifier la présence qatarie en Libye. Profitant du contexte régional et le retrait des puissances habituelles, le Qatar a vu, dans les Printemps arabes, une opportunité de s'affirmer un peu plus dans la région. L'accueil d'exilés libyens à Doha et les liens tissés avec les différentes brigades islamistes ont permis au Qatar d'avoir un contact sur le terrain et de faciliter son immixtion dans le conflit. L'apport de son expertise sur le plan pétrolier auprès des rebelles, mais

¹⁹⁹ Frédéric CHARILLON, « *Les politiques étrangères : ruptures et continuité* », *op. cit.*

²⁰⁰ Mehdi LAZAR, « Le Qatar aujourd'hui : la singulière trajectoire d'un riche émirat », *op. cit.*

également l'aide économique, a donné au Qatar un autre levier d'influence sur le terrain. Selon nous, les objectifs économiques et religieux ont surtout été une manière d'asseoir la présence et d'affirmer le soutien qatari aux rebelles libyens. Ils ont nourri l'objectif politico-diplomatique plus global de l'émirat. Car intrinsèquement, le but est toujours le même depuis 1995 : rayonner. Jusqu'en 2011, l'hyper-activisme diplomatique sur la scène régionale a surtout été utilisé dans le but de se protéger et de répondre à des impératifs de sécurité. Pays minuscule, coincé entre l'Arabie Saoudite et l'Iran, sa puissance est surtout financière et le Qatar est conscient de sa vulnérabilité. Le développement de multitudes de relations avec des acteurs très différents et parfois antagonistes va dans ce sens : « le Qatar a souhaité établir des relations étroites avec tout le monde »²⁰¹.

L'année 2011 a marqué un tournant. Le choix délibéré du Qatar de, non seulement, prendre position mais également d'intervenir avec des moyens de coercition illustre un changement de direction. Peut-on considérer l'intervention du Qatar lors des Printemps arabes comme élément de sa politique étrangère ou plutôt une opportunité politique à ne pas manquer ? Il semblerait que l'on se retrouve à la croisée des deux. L'objectif qatari dans sa globalité n'a pas changé, seule la manière et les moyens ont été différents : l'intervention est cohérente avec les objectifs politiques qataris à long terme qui sont d'émerger comme un acteur mondial malgré une taille réduite et de jouer un rôle sur la scène régionale afin de protéger sa souveraineté ainsi que ses ressources gazières²⁰². Dans ce sens, cette intervention peut s'inscrire comme un élément de sa politique étrangère, L'opportunisme, de nature stratégique, réside surtout dans la manière dont le Qatar est intervenu. Dans sa folie des grandeurs, l'émir a pensé que c'était le moment idéal pour s'affirmer encore plus en mobilisant de « nouveaux » moyens et profiter du vide laissé par les autres pays arabes²⁰³. Appuyé par les Etats-Unis qui, après des expériences plutôt mitigées dans la région, étaient favorables à une démocratisation du monde arabe émanant de l'intérieur et qui appréciaient le Qatar qui encourageait une démocratisation par le bas, le choix fut de miser sur les mouvances islamistes, et particulièrement les Frères Musulmans. Ce pari était risqué : le Qatar voyait, dans ce biais idéologique, une « forme de voie prometteuse qui coïnciderait avec les aspirations de la majorité des populations du monde arabes »²⁰⁴. Il fut aussi question de concurrencer l'Arabie Saoudite sur le volet religieux en proposant une autre approche de l'islam, passant par les urnes et donc occidental-compatibles.

Nous sommes beaucoup revenus sur la notion d'image et de perception. Ces éléments semblent être primordiaux dans la politique qatarie : avec quelle réputation le Qatar sort-il de cette intervention ? A court terme, et face au succès apparent de la révolution libyenne, elle s'est vraisemblablement améliorée et renforcée. Son rôle lors de la révolution libyenne fut loué tant par les rebelles libyens que par la communauté internationale. Son pragmatisme à toute épreuve, son rôle d'intermédiaire entre l'Occident et le monde arabe, l'approche conjointe du conflit et l'aide prodiguée sur le terrain en faveur des rebelles ont renforcé cette image d'Etat progressiste auprès des puissances internationales de manière plutôt positive, malgré une situation interne encore loin des standards démocratiques. A long terme, le constat est beaucoup plus nuancé : la Libye n'a jamais réussi sa transition démocratique et le Qatar s'est peu à peu effacé de la scène libyenne à mesure qu'il était pointé du doigt pour son ingérence et son soutien non dissimulé aux milices islamistes. D'autant plus que le pari effectué sur les mouvances islamistes et particulièrement les Frères Musulmans ne s'est pas avéré si judicieux que cela : les élections furent un échec en Libye et Morsi fut renversé en Egypte. Cela démontre finalement le contraste entre « l'ivresse de la puissance » et la puissance en soi. Portée par des ressources financières quasi infinies et un soutien accordé par la communauté internationale, le Qatar s'est senti prêt à intervenir militairement. Cependant, sa stratégie basée sur une logique de « one-shot », où l'investissement doit devenir rentable assez rapidement, comporte des défauts, et notamment celui de ne pas réussir à s'installer sur le long terme. Car « exprimer sa puissance » n'est pas seulement intervenir, il faut ensuite accompagner cet engagement. Modifier l'environnement international est une action qui s'effectue sur le long terme et le Qatar semble

²⁰¹ Jean-Marc RICKLI, responsable des risques globaux au Geneva Centre for Security Policy (GCSP) in DUBUIS, Etienne, « Avec Donald Trump, l'Arabie Saoudite ne craint plus l'isolement », in *Le Temps* [en ligne], 06.06.17. <https://www.letemps.ch/monde/2017/06/05/donald-trump-maisonblanche-larabie-saoudite-ne-craint-plus-lisolement>

²⁰²Sultan BARAKAT, « The Qatari spring: Qatar's emerging role in peacemaking », in *Kuwait Programme on Development, Governance and Globalisation in the Gulf States*, 2012, pp. 1-43.

²⁰³ Hala KODMANI, « L'implication du Qatar dans les révolutions arabes : stratégie d'influence ou OPA ? », *op. cit.*

²⁰⁴ Barah MIKAIL, entretien avec l'auteur (Annexe 5).

tout simplement incapable d'exercer cette fonction. Une politique étrangère interventionniste se construit autour de ressources difficiles d'accès pour les petits Etats. La seule puissance financière est insuffisante pour espérer modifier le contexte international.

Le pragmatisme qatari comporte des limites et son implication dans les Printemps arabes a eu des conséquences. Le fait que le Qatar ait rompu avec sa politique étrangère impartiale en adoptant une posture activiste et interventionniste a nui à sa réputation, entraînant des réactions publiques hostiles. Il sera vraisemblablement difficile pour le Cheikh Tamim, fils du Cheikh Hamad qui a pris le pouvoir en 2013, d'inverser la tendance. Ce dernier semble privilégier les affaires domestiques et une politique étrangère plus consensuelle plutôt qu'active et interventionniste, en réponse aux critiques négatives dans le sillage des Printemps arabes. Mais la ligne directrice que le Qatar suit depuis les années 90 ne changera pas avec la passation de pouvoir, le seul changement étant intervenu surtout sur la forme²⁰⁵. La position adoptée durant les Printemps arabes a également mis en lumière un autre problème. La volonté qatarie d'installer la démocratie dans ces pays contraste totalement avec sa situation interne. Et cette double position interroge. L'inexistence d'une société civile, le manque de liberté politique, l'absence de consultation concernant les prises de décisions ainsi que les conditions de travail des migrants sont autant d'enjeux qui sont apparus après les Printemps arabes.

Finalement, le comportement du Qatar a passablement irrité ses voisins. Le soutien aux Frères Musulmans ainsi qu'à certaines organisations islamistes en Libye, mais également en Egypte, en Tunisie ou en Syrie a généré des tensions parmi les membres du Conseil de Coopération du Golfe, et particulièrement en Arabie Saoudite et dans les Emirats Arabes Unis qui ont exprimé de l'inquiétude face à l'émancipation des Frères Musulmans, considérés comme un groupe terroriste, à travers la région²⁰⁶. Il est également reproché au Qatar sa proximité avec l'Iran, puissance chiite de la région et ennemi de l'Arabie Saoudite. Cette situation plongea la région dans une crise diplomatique. Le Bahreïn, les Emirats arabes unis et l'Arabie Saoudite rappelèrent leurs ambassadeurs de Doha en 2014, accusant le Qatar d'interférer dans les affaires internes de ces pays et demandant la fermeture d'Al-Jazeera, média hostile provoquant la sédition²⁰⁷. Le Qatar dû faire quelques concessions pour mettre un terme à cette rupture, notamment l'expulsion vers Riyad d'opposants saoudiens et l'interdiction d'antenne de Yussuf al-Qaradawi sur sa chaîne nationale.

Plus récemment, la crise diplomatique s'aggrava. Le 5 juin 2017, l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis, l'Egypte et le Bahreïn ont annoncé la rupture de leurs relations diplomatiques avec le Qatar. Ces mesures sont sans précédents et comprennent la fermeture des espaces aériens ainsi que les frontières terrestres et maritimes, l'interdiction de voyager au Qatar pour les ressortissants de ces pays et l'interdiction d'entrée pour les qataris. Les accusations sont toujours les mêmes : soutien au terrorisme à travers des groupes comme Al-Qaida, l'Etat islamique ou les Frères Musulmans mais surtout ses relations avec l'Iran. De manière plus générale, c'est également la politique étrangère du Qatar qui irrite, surtout depuis les Printemps arabes : la volonté d'entretenir de bonnes relations avec tout le monde et le soutien à la force montante du moment, soit l'islam politique à la mode des Frères Musulmans²⁰⁸. Pourquoi ces sanctions tombent-elles maintenant ? Comme nous l'avons dit, les tensions étaient palpables depuis les Printemps arabes. Cette décision d'écarter le Qatar intervient, semble-t-il, après que le Président américain Donald Trump a conforté l'Arabie Saoudite dans sa position de puissance régionale en condamnant l'Iran, alors que son prédécesseur avait entrepris un rapprochement. Il a surtout été question d'opportunisme : « l'Arabie Saoudite se voyait en position de mettre le Qatar en difficulté et elle en a profité »²⁰⁹. Finalement, ce sont de vieilles rengaines qui refont surface. Les relations entre le Qatar et le Royaume saoudien n'ont jamais été au beau fixe, ce dernier n'ayant « jamais accepté l'hyperactivité politique et

²⁰⁵ Barah MIKAIL, entretien avec l'auteur (Annexe 5)

²⁰⁶ Kristian Coates ULRICHSEN, « Qatar and the Arab Spring », *op. cit.*

²⁰⁷ Sultan BARAKAT, « Qatari Mediation : between ambition and achievement », *op. cit.*

²⁰⁸ Jean-Marc RICKLI, responsable des risques globaux au Geneva Centre for Security Policy (GCSP), in DUBUIS, Etienne, « Avec Donald Trump, l'Arabie Saoudite ne craint plus l'isolement », *op. cit.*

²⁰⁹ Hasni ABIDI, Directeur du Centre d'études et de recherche sur le monde arabe et méditerranéen (CERMAM), in Cathy Macherel, « La crise diplomatique entre le Qatar et ses voisins peut avoir un impact considérable », *Tribune de Genève* [en ligne], 06.06.2017. <http://www.tdg.ch/monde/moyen-orient/crise-diplomatique-qatar-voisins-peut-impact-considerable/story/11994059?track>

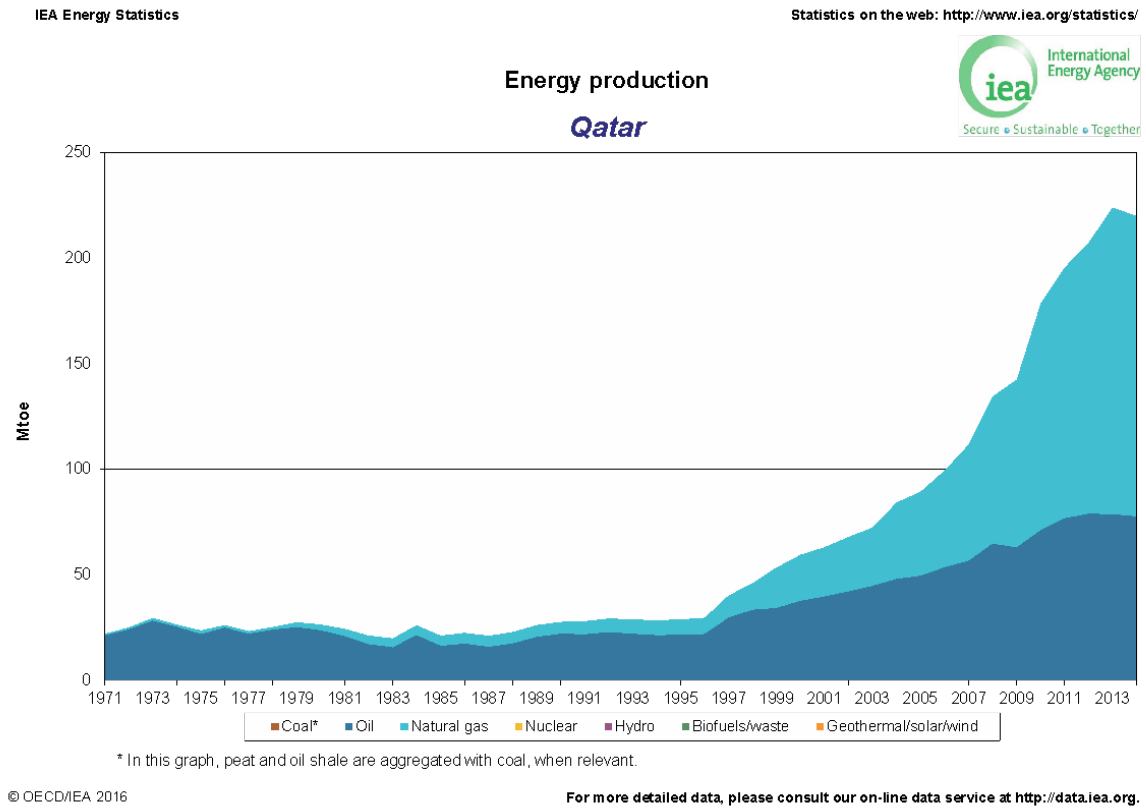
diplomatie indépendante du petit Qatar, ni son rapprochement direct avec les Etats-Unis »²¹⁰. Même s'il est trop tôt pour déterminer combien de temps durera cette crise, les conséquences économiques furent immédiates : la bourse a chuté de 7% et la peur d'une pénurie alimentaire s'est fait ressentir parmi la population. Concernant les répercussions politiques et diplomatiques, les mesures prises ne visaient probablement pas un changement de régime mais « cherchaient plutôt à provoquer un changement drastique de la politique qatarie »²¹¹.

²¹⁰ Hala KODMANI, « Isolement du Qatar : l'Arabie joue avec le Golfe », in *Libération*, 06.06.2017.

²¹¹ Jean-Marc RICKLI, responsable des risques globaux au Geneva Centre for Security Policy (GCSP), in DUBUIS, Etienne, « Avec Donald Trump, l'Arabie Saoudite ne craint plus l'isolement », *op. cit.*

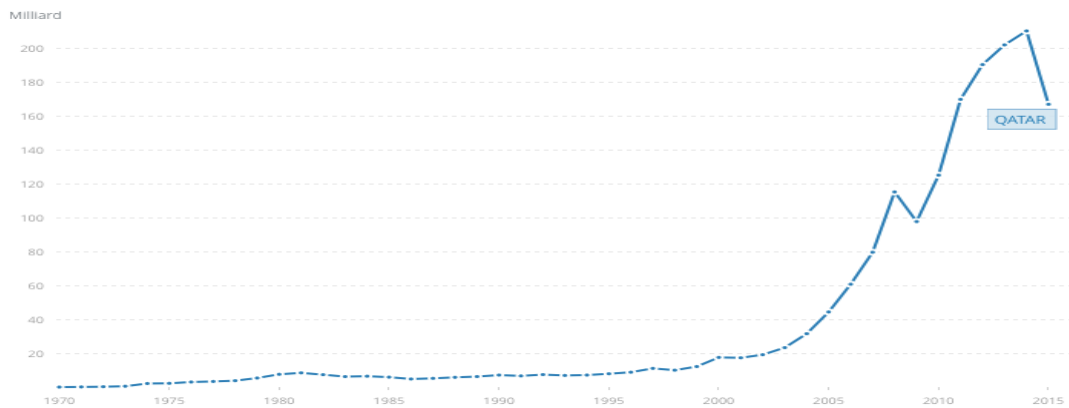
7. Annexes

Annexe 1 : Production de gaz et de pétrole



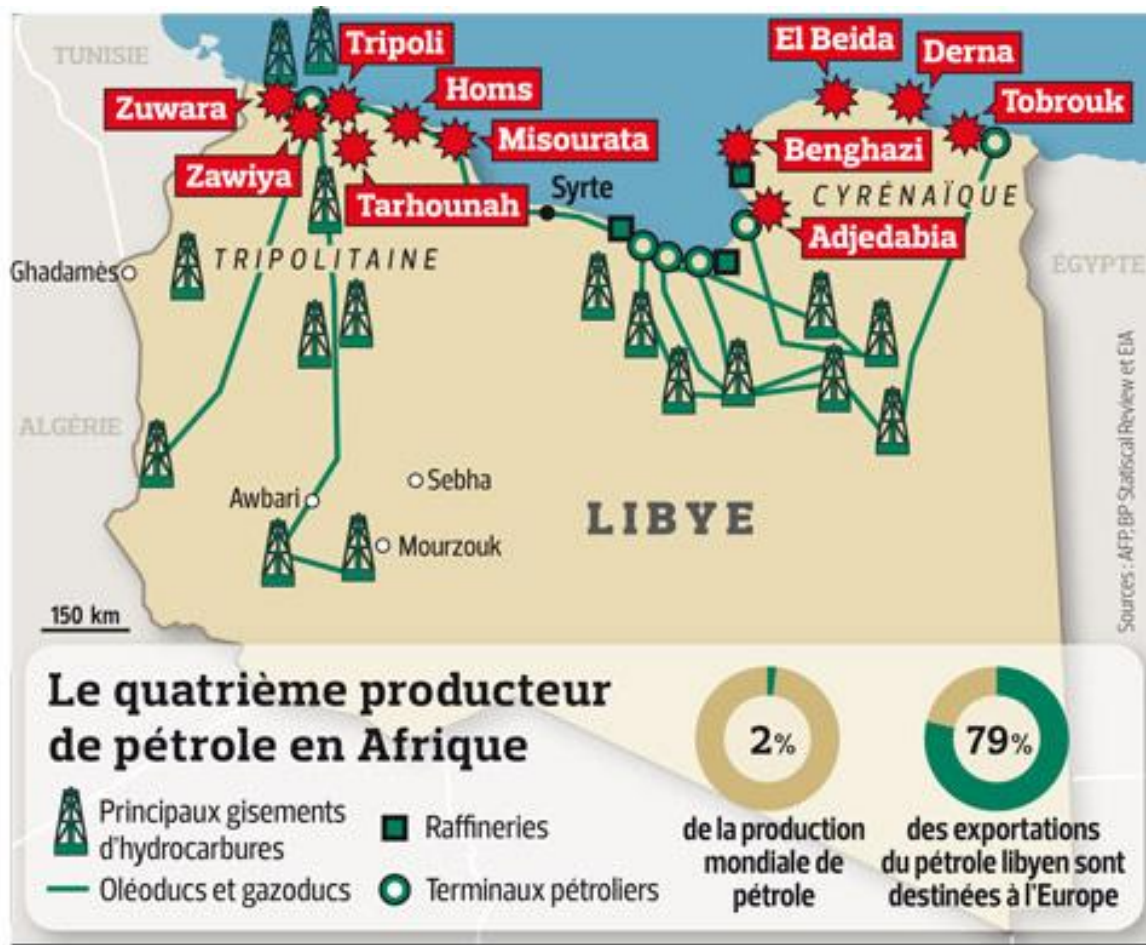
Source : International Energy Agency

Annexe 2 : Evolution du PIB qatari



Source : Banque Mondiale

Annexe 3 : Carte du pétrole libyen



Source : Le Figaro

Annexe 4 : Guerre en Libye, la chronologie des évènements

Source : LE MONDE. Guerre en Libye : la chronologie des évènements. *Le Monde* [en ligne], 20.10.2011. http://www.lemonde.fr/afrique/article/2011/08/17/la-guerre-en-libye-chronologie-des-evenements_1559992_3212.html

Février 2011

Mardi 15 et mercredi 16. A Benghazi, deuxième ville de Libye, située dans l'est du pays, l'arrestation d'un militant des droits de l'homme, Fethi Tarbel, provoque des émeutes. Malgré l'annonce de sa libération, les manifestants continuent de marcher sur la place Chajara, où ils restent une partie de la nuit. D'autres manifestations, qui éclatent dans la ville côtière d'El-Beida, font deux morts.

Jeudi 17. L'opposition appelle à un "Jour de colère" contre le gouvernement de Mouammar Kadhafi. Celui-ci mobilise ses partisans à Tripoli et répond par la force aux insurgés. Des affrontements éclatent à Benghazi, où sept manifestants sont tués, tandis que des manifestations ont aussi lieu à El-Beida et Zintan. L'insurrection s'étend rapidement à plusieurs villes importantes.

Mercredi 23 au vendredi 25. La zone allant de la frontière égyptienne jusqu'à Ajdabiya, comprenant les villes de Tobrouk et Benghazi, passe aux mains des insurgés. Kadhafi accuse Al-Qaida d'être derrière les insurgés. Le secrétaire général de l'ONU évoque un millier de morts.

Samedi 26. Le Conseil de sécurité des Nations Unies impose un embargo sur la vente d'armes et de matériels connexes à la Libye et une interdiction de voyager sur le sol des Etats membres pour des dignitaires du régime, dont Mouammar Kadhafi. La résolution stipule que "*les attaques systématiques*" menées contre la population civile en Libye "*peuvent être assimilées à des crimes contre l'humanité*".

Lundi 28. L'Union européenne établit également un embargo sur les ventes d'armes et une interdiction de se rendre sur le territoire de l'UE pour Kadhafi et le gouvernement libyen, ainsi qu'un gel de leurs avoirs.

Mars 2011

Samedi 5. Le Conseil national de transition mis en place le 27 février par les représentants de l'insurrection se déclare "*le seul représentant de la Libye*", à l'issue de sa première réunion à Benghazi.

Jeudi 10. La France reconnaît selon ces termes le Conseil national de transition (CNT) libyen.

Jeudi 17. Le Conseil de sécurité des Nations Unies se prononce pour l'instauration d'une zone d'exclusion dans le ciel libyen. Le conseil autorise également "*toutes les mesures nécessaires*" – ce qui signifie, en langage diplomatique, des actions militaires – pour assurer la protection des populations civiles face à l'armée de Kadhafi.

Samedi 19. Les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni lancent des raids aériens pour stopper la répression de la révolte. Ces frappes stoppent les forces pro-Kadhafi qui étaient aux portes de Benghazi.

Avril 2011

Dimanche 10 et lundi 11. Mouammar Kadhafi accepte un plan de sortie de crise présenté par les médiateurs de l'Union africaine (UA), menés par le Sud-Africain Jacob Zuma. La délégation de l'UA invite l'OTAN à mettre fin à ses bombardements. Les insurgés libyens rejettent ce plan de paix, et maintiennent leur revendication première de voir Mouammar Kadhafi quitter le pouvoir.

Mercredi 20. Après Londres, Paris et Rome envoient des conseillers militaires auprès du CNT. L'Egypte et les Etats-Unis suivront.

Samedi 30. Saif Al-Arab Mouammar Kadhafi, 29 ans, le plus jeune des six fils du colonel Kadhafi, est tué dans un raid aérien, ainsi que trois petits-enfants du dirigeant libyen.

Mai 2011

Mercredi 11. La rébellion prend l'aéroport de Misrata et dessert l'étau autour de la ville.

Juin 2011

Mercredi 1er. L'OTAN prolonge sa mission jusqu'à fin septembre et conduit ses raids les plus durs sur Tripoli, le mardi 7 juin.

Jeudi 9. Le Groupe de contact sur la Libye, réuni à Abu Dhabi, décide d'apporter un appui politique et financier à la rébellion libyenne en établissant le mécanisme lui permettant de recevoir des fonds. La secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton affirme que les jours du régime de Kadhafi sont "comptés" et qu'il faut préparer "la Libye de l'après-Kadhafi".

Lundi 27. La Cour pénale internationale (CPI) annonce la délivrance d'un mandat d'arrêt pour crimes contre l'humanité contre Mouammar Kadhafi, son fils Saïf Al-Islam et le chef des services de renseignements libyens, Abdallah Al-Senoussi.

Juillet 2011

Jeudi 14. Dans un discours diffusé à la télévision, le leader libyen Mouammar Kadhafi continue de défier la communauté internationale. Il appelle ses partisans à marcher sur Benghazi pour la "libérer" des rebelles et réaffirme qu'il ne quittera jamais son pays.

Vendredi 15. Le groupe de contact, réuni à Istanbul, en Turquie, reconnaît le CNT comme "l'autorité gouvernementale légitime" de la Libye, ouvrant la voie au dégel des avoirs appartenant à l'Etat lybien.

Jeudi 28. Le rebelle Abdel Fatah Younès, ancien ministre de l'intérieur de Mouammar Kadhafi devenu, le 22 février, le chef des opérations militaires du CNT, est abattu dans des circonstances obscures. Sa mort porte un coup sévère à la rébellion, alors qu'elle lance une nouvelle offensive dans l'ouest du pays.

Août 2011

Mardi 9. Le gouvernement de Kadhafi accuse l'OTAN d'avoir tué quatre-vingt cinq personnes, dont de nombreux civils, dans un raid mené lundi soir dans le village de Madjar, près de Zliten, à 150 kilomètres à l'est de Tripoli.

Mardi 16. En Tunisie, la confusion règne autour d'éventuels pourparlers entre des représentants des rebelles (qui démentent) et du régime libyens.

Mardi 23. Les rebelles prennent le QG de Kadhafi à Tripoli après plusieurs heures de combats acharnés et affirment que la bataille est terminée. Le CNT diffuse un premier bilan des combats : plus de 400 morts et 2 000 blessés en trois jours à Tripoli, près de 600 pro-Kadhafi capturés.

Lundi 29. La femme de Kadhafi, sa fille Aïcha et deux de ses fils entrent en Algérie. Aïcha Kadhafi accouche dans une clinique près de la frontière quelques heures plus tard.

Septembre 2011

Dimanche 11. Le Niger annonce l'arrivée sur son territoire de Saadi Kadhafi.

Mardi 13. Premier discours à Tripoli du président du CNT, Moustafa Abdeljalil, devant quelque 10 000 personnes. Le 15, Nicolas Sarkozy et le premier ministre britannique David Cameron se font acclamer à Benghazi.

Mercredi 21. Le gouvernement intérimaire formé par les rebelles annonce la prise de Sabha, l'un des trois derniers bastions des forces fidèles à Kadhafi. Syrte, ville natale du colonel, et Bani Walid continuent de résister.

Octobre 2011

Lundi 17. Les forces du CNT célèbrent la prise de Bani Walid, avant-dernier bastion kadhafiste. Une chaîne de télévision syrienne confirme la mort de Khamis Kadhafi dans des combats au sud-est de Tripoli, le 29 août.

Jeudi 20. Les combattants du CNT mettent fin à la résistance à Syrte après deux mois de siège. Mouammar Kadhafi meurt des suites de ses blessures après des frappes aériennes de l'OTAN sur son convoi qui tentait de fuir Syrte.

Annexe 5 : Entretien avec Barah Mikail, chercheur.

Spécialiste du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, il est l'auteur de nombreux ouvrages. Il s'est notamment penché sur les articulations entre politique et religions dans les conflits contemporains.

Entretien réalisé par écrit le 16.12.16

Comment qualifiez-vous les relations entre le Qatar et les pays du Maghreb avant l'éclatement des Printemps arabes ?

Le Qatar avait d'assez bonnes relations avec l'ensemble des pays du Maghreb avant 2011. Il n'était pas aussi présent ni aussi impliqué dans les intérêts de ces pays que ne l'était l'Arabie saoudite par exemple, mais il avait cependant une image globalement positive chez les pays du Maghreb, et ce en dépit de quelques tensions qui ont pu apparaître de la part du Maroc ou de l'Algérie en particulier devant la couverture faite par la chaîne al-Jazeera de l'actualité de ces pays.

Après que le Qatar ait participé à plusieurs épisodes de médiation tels que les affaires de Lockerbie ou des infirmières bulgares en intervenant en qualité de médiateur, est-ce que la Libye, incarné par le Colonel Mouammar Kadhafi, était devenu une menace ou un obstacle pour les intérêts qataris dans la région ?

Je crois que la Libye n'était en rien une menace pour les intérêts du Qatar à l'époque de Kadhafi. La médiation et l'implication financière du Qatar dans l'affaire des infirmières bulgares est, dans une certaine mesure, la traduction des bonnes relations prévalant à l'époque entre Libye et Qatar. Cependant, c'est à partir de 2011 que le Qatar a décidé d'assumer un parti pris plus prononcé et de parier sur certains chevaux au détriment d'autres. Kadhafi a payé en partie le prix de cette réorientation stratégique de la part des Qataris.

Jusqu'aux Printemps arabes, la politique étrangère du Qatar répondait à des impératifs de sécurité et de survie parmi les superpuissances de la région mais également à une volonté de rayonnement internationale à travers la construction d'une image de marque. Comment expliquez-vous ce soudain changement de paradigme ?

Le Qatar aspire toujours à un rayonnement, cela n'a pas changé avec 2011. Par contre, le pari du Qatar ne s'est pas forcément avéré judicieux, du moins pour ce que l'on en voit pour l'heure. Le Qatar est en effet passé de l'équilibre apparent et de l'équidistance à un biais franchement pro-Frères musulmans. Il semblerait que le Qatar ait vu dans les Frères musulmans une forme de voie prometteuse pour le futur, qui coïnciderait selon Doha avec les aspirations de la majorité des populations du monde arabe. Si tant est que c'est cette vision qui animât le Qatar, le pari était alors erroné. Le Qatar n'est pas pour autant démuné ou exclu des évolutions de la région, mais il a perdu un considérable capital-confiance par contre.

Au-delà de l'urgence humanitaire qui a été une des motivations pour l'implication directe de pays arabes dans le conflit, les objectifs du Qatar, maquillés ou non, n'étaient-ils pas plutôt d'ordre diplomatique, économique et religieux ?

Le stratégique et le commercial/économique sont les éléments qui sont apparus de la manière la plus prononcée en Libye ; pour preuve, le fait que le Qatar ait lancé très vite, à travers sa Libya Qatar Holding, une stratégie de construction d'édifices, d'achat ou de location de terres en Libye, d'investissements divers, et ainsi de suite. Cependant, la nature des relations entre le Qatar et plusieurs personnalités et individus influents en Libye insistent aussi sur le biais idéologique pro-Frères musulmans du Qatar. Est-ce du à une vision islamiste qu'entreprendrait le leadership qatari ? Il est dur de le savoir. Mais le fait que le pari sur les islamistes politiques ait été vu par le Qatar comme un pari porteur et judicieux me paraît pour sa part correspondre à la réalité.

Enfin, l'intervention qatarie en Libye peut-elle être considérée, à la vue de l'histoire diplomatique de l'émirat, comme un élément de sa politique étrangère ou simplement comme une opportunité politique qu'il fallait saisir ?

Je crois que l'on s'est trouvés à la croisée des deux : le Qatar voulait profiter de la donne libyenne afin de s'ériger officiellement comme champion et défenseur du droit des peuples à disposer de leur sort ; mais dans le même temps, Doha a vu dans l'Egypte, la Libye et la Syrie l'expression d'une possible opportunité

stratégique qu'elle ne pouvait de toute façon laisser passer. En effet, quelque part, à opter pour les options qui furent les siennes, le Qatar se voyait ainsi jouer dans la cour des grands.

La gestion de l'après-Kadhafi fut et est toujours déplorable. Le changement de perception qu'ont les acteurs libyens à propos du Qatar peut être à l'image des différents épisodes de médiation auxquels l'émirat a pris part comme cela fut le cas au Liban ou encore au Soudan. Pourquoi le Qatar rencontre-t-il la difficulté de s'inscrire sur le projet à long terme ?

Si je comprends bien la question, vous demandez pourquoi le Qatar n'arrive pas à faire aboutir une médiation réussie en Libye ? Si telle est la question, la réponse est tout simplement que le Qatar a un biais prononcé en faveur d'acteurs islamistes du champ politique libyen qu'il soutient financièrement comme militairement. Dans ce contexte, il peut difficilement prétendre à l'équilibre et à son possible rôle d'intermédiaire dans ce conflit tout comme dans d'autres conflits de la région.

2013 a coïncidé avec le changement d'Emir. Même s'il est encore un peu tôt pour établir un premier bilan de la politique du Cheikh Tamim, en quoi diffère-t-elle ou est-elle semblable à celle de son père sur le plan externe ?

Je crois que le seul réel changement est intervenu sur la forme, avec le changement des visages apparents. Mais dans le fond, et sans pouvoir préjuger de la détention ou non par le Cheikh Tamim d'une autonomie politique, on a souvent l'impression que c'est toujours le père qui tire les ficelles.

Annexe 6 : Entretien avec Saïd Haddad, chercheur associé à l'IREMAM. Membre du comité de rédaction de *l'Année du Maghreb*, responsable de la rubrique Libye.

Entretien réalisé le 27.12.16

Est-ce que la répression des Frères musulmans en Libye a pu ternir les relations entre la Libye et le Qatar ?

Certainement mais il ne faut pas oublier qu'à la veille du soulèvement en Libye, le pouvoir libyen négociait avec les Frères musulmans. Au mitan des années 2000, un certain nombre d'islamistes ont été libérés, notamment des membres du GICL et ce par l'entremise de proches des FM réfugiés au Qatar. Le Qatar a été un refuge pour les dirigeants libyens des FM, comme Ali Salabi, proche des Frères musulmans, embastillé plusieurs fois sous le régime de Kadhafi durant les années 80 et qui depuis son exil durant les années 90 dans les pays du Golfe et au Qatar a joué un rôle de médiateur entre le régime libyen et le GICL et aurait négocié l'éventuel départ de la famille Kadhafi hors du pays lors du conflit.

Après que le Qatar ait participé à plusieurs épisodes de médiation tels que les affaires de Lockerbie ou des infirmières bulgares en intervenant en qualité de médiateur, est-ce que la Libye, incarné par le Colonel Mouammar Kadhafi, était devenue une menace ou un obstacle pour les intérêts qataris dans la région ?

Je pense que l'affaire libyenne a été plus une question d'opportunité pour le Qatar. Les révolutions arabes ont été l'occasion pour l'Emirat de déployer une sorte de « diplomatie impériale ». La faiblesse du régime libyen, à la suite de l'intervention de l'OTAN, a permis que ce petit Etat intervienne loin de ses bases. Par ailleurs, si les relations entre l'Emir et le Guide libyen pouvaient être qualifiées de cordiales, à l'inverse des relations libyo-saoudiennes, exécrables, nombreux étaient les dirigeants arabes lassés des frasques et autres coup d'éclat de Kadhafi. Ainsi, lors du sommet ordinaire de l'OCI du 30 mars 2009, le maître de Tripoli s'en était pris violemment au roi Abdallah avant de quitter la salle, plongeant dans l'embarras l'émir du Qatar, hôte des lieux. La séquence historique de 2011, notamment libyenne, est à la fois le fruit des circonstances et aussi l'occasion pour le Qatar (et d'autres Etats arabes) de se débarrasser d'un personnage qui malgré la « normalisation de son régime » depuis 1999, avait finalement un passif plus lourd que son actif de médiateur panafricain.

Au-delà de l'urgence humanitaire qui a été une des motivations pour l'implication directe de pays arabes dans le conflit, les objectifs du Qatar, maquillés ou non, n'étaient-ils pas plutôt d'ordre diplomatiques, économiques et religieux ?

Il faut replacer l'intervention qatarie en Libye dans le cadre plus large d'une diplomatie qui cherche à s'émanciper de l'influence saoudienne. Une diplomatie qui articule alliance avec les Etats-Unis, bonne entente avec les puissances régionales et recherche continue de l'autonomie. Une autonomie qui se traduit par un positionnement de médiateur, lui permettant ainsi d'exister face notamment aux deux grandes puissances régionales que sont l'Arabie Saoudite et l'Iran. Bien entendu, cela s'appuie à la fois sur sa puissance financière et sa puissance médiatique. Une puissance médiatique qui s'est mise au service de la rébellion en 2011 ; n'oublions pas également que le Qatar va être très actif : plaidant pour l'adoption de résolutions internationales à l'ONU, condamnant la répression du régime de Kadhafi, étant le premier des Etats arabes et parmi les premiers Etats à reconnaître le CNT en mars 2011, prenant part au groupe de Contact sur la Libye, débloquant des moyens financiers, intervenant en Libye, livrant des armes etc. A travers tous ces exemples, je veux souligner que Doha rompt qualitativement avec la politique qu'il mène depuis 1995 et que j'ai résumée plus haut. De médiateur, il s'érige (ou veut s'ériger) en acteur, en tirant profit de la nouvelle donne régionale (en 2011), certains pays leaders étant sur la touche (Egypte) à cause des bouleversements en cours ou d'autres étant tétanisés par ce qui se passe (Arabie Saoudite). L'affaire libyenne (et aussi syrienne) lui permet de se poser en partenaire incontournable même s'il faut contrebalancer son activisme par sa relative prudence lorsque les révoltes touchent l'Arabie Saoudite et Bahreïn. Le soutien aux Frères musulmans – à différencier du wahhâbisme en vigueur au Qatar- est une manière de concurrencer Ryad sur son terrain, de canaliser les aspirations populaires et conjurer les aspirations démocratiques qui pourraient se faire jour dans la péninsule.

La Libye est détentrice d'énormes ressources pétrolières et gazières. Durant le Printemps arabe, le Qatar a aidé les rebelles à vendre leurs produits avec, sans doute, l'espoir d'obtenir des avantages en retour. Qu'en est-il des relations économiques entre le Qatar et la Libye ?

La Libye est surtout une carte diplomatique. Bien entendu, les intérêts économiques ne doivent pas être négligés et ce d'autant plus que Doha possède une expertise dans le domaine de l'exploitation pétrolière et que la Libye est potentiellement riche. Présentée comme un Eldorado pour les entreprises étrangères (reconstruction des infrastructures etc.), l'état actuel de la Libye ne permet cependant pas la réalisation de ces investissements si prometteurs...

Enfin, la gestion de l'après-Kadhafi se montre désastreuse avec notamment la consolidation de plusieurs forces politiques revendiquant chacune leur part du pouvoir. Peut-on imputer ce « fiasco » à l'absence d'une opposition solidement unie lors du Printemps arabe ? Si tel est le cas, est-ce que le financement et l'aide militaire fournies à d'autres milices que le Conseil National de Transition par le Qatar n'ont-ils pas accéléré ce processus ?

L'opposition au régime de Kadhafi a été éparse en 2011. Elle a été unie tant que l'objectif du renversement de la Jamahiriya n'avait pas été atteint. La dispersion du champ politique libyen est apparue au grand jour après et surtout à partir de la fin de l'année 2012, la fragmentation sécuritaire participant également de l'équation libyenne. L'interventionnisme du Qatar a participé du processus que vous évoquez au même titre que la Turquie, le Soudan ou les Emirats Unis et l'Égypte. L'ONU a publiquement pointé du doigt tous ces pays qui participent de la prolifération des armes dans ce pays, qui violent l'embargo et qui accentuent la crise politique en cours en Libye –les facteurs et dynamiques internes sont également à prendre en compte. [Je vous conseille de lire mes chroniques Libye sur le site de l'Année du Maghreb, accessibles gratuitement en ligne. Les chroniques des 3 dernières années devraient vous permettre de voir le jeu des puissances extérieures sur l'échiquier libyen]

Annexe 7 : Entretien avec David Rigoulet-Roze, chercheur à l'Institut français d'analyse stratégique.

Réalisé le 19.01.17 par téléphone

Comment qualifiez-vous les relations entre le Qatar et les pays du Maghreb avant l'éclatement des Printemps arabes ? Et plus particulièrement avec la Libye ?

On n'en parlait pas spécialement. Des associations caritatives actives étaient présentes mais il n'y avait pas d'interventionnisme avéré avant les Printemps arabes. Ce sont ces derniers qui ont offert une opportunité au Qatar dans les projets géopolitiques qui pouvaient être les siens. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y avait pas de présence, mais c'était une présence via des œuvres charités.

Avec la Libye, il n'y avait pas de choses particulières, à part certains épisodes de médiation. Le Qatar était obsédé par sa visibilité mais ce n'était pas propre au Maghreb. L'ambition du nouvel Emir, Hamad, était de donner une visibilité internationale au Qatar. L'idée était de mobiliser son soft power à travers des investissements et que le Qatar existe sur la scène internationale, mais il n'y avait pas d'interventionnisme comme il y a pu en avoir après.

La posture du Qatar, avant les Printemps arabe, pour exister, était de mobiliser son soft power. C'était un peu se présenter comme le « go-between » à chaque fois qu'il y avait une médiation à faire car cela valorisait sa posture. En l'occurrence, l'affaire de Lockerbie a été une opportunité de se rendre utile et de dire que malgré la petite taille de son Etat, le Qatar pouvait mobiliser son soft power, à travers la médiation, etc.

Jusqu'aux Printemps arabes, la politique étrangère du Qatar répondait à des impératifs de sécurité et de survie parmi les puissances de la région mais également à une volonté de rayonnement internationale à travers la construction d'une image de marque. Comment expliquez-vous ce soudain changement de paradigme ?

Jusqu'aux Printemps arabes, c'est incontestable que la politique étrangère répondait à des impératifs de sécurité et son soft power était en partie mobilisé pour cela. Même si le Qatar a toujours su que c'était un pays minuscule, de seulement 200'000 citoyens. Sa puissance est uniquement financière. Ce n'est pas un hasard si, notamment, ils ont fait venir la base américaine du CENTCOM parce que c'était une assurance-vie pour le Qatar. Les saoudiens l'ont vu d'un œil quelque peu désapprobateur. De la part du Qatar, c'était une manière de prendre une assurance-vie.

Le changement de paradigme, c'est un peu la folie des grandeurs. Il y a un lien un peu particulier avec l'Arabie Saoudite. Les deux sont wahhabites, mais le wahhabisme qatari est différent, il est moins rigoriste. Depuis le 11/09 notamment, il y avait un « saoudi-bashing » assez important en Occident en général et aux Etats-Unis en particulier. Le Qatar s'est dit qu'il y avait une opportunité, pour eux, de préempter, d'une certaine manière, la dynamique islamiste en disant qu'un islam compatible avec les intérêts occidentaux peut exister. Le Qatar avait l'ambition de se substituer aux saoudiens sur le volet islamiste, d'où les vecteurs Al-Jazeera ou le fait de faire venir Yussuf al-Qaradawi. C'était l'idée effectivement d'utiliser cela à ce profit. C'était une logique d'investissement d'une certaine manière. Ils considéraient qu'il y avait une OPA possible sur l'islam politique. Et les Printemps arabes se sont présentés comme la confirmation de leur intuition en se disant qu'ils allaient profiter de cela. Ils ont l'argent, ils ont l'outil et ils ont le regard « acceptable » des Etats-Unis. A partir du moment où ils présentaient un produit adouci (par rapport à celui de l'Arabie Saoudite) pour les Etats-Unis, ils se sont dit qu'il fallait en profiter. Ils se sont dit que c'était une opportunité formidable puisque de toute façon les Printemps arabes seraient un échec et ils se traduiraient par une victoire électorale de l'islam politique. Ce en quoi ils n'avaient pas tout à fait tort. Et ils se sont dit que leur OPA allait être fructueuse, allait remporter gros. C'est à ce moment-là qu'on a basculé du soft power à quelque chose de beaucoup plus engagé et marqué, même si c'est resté discret en termes de visibilité extérieure. Ils avaient la surface financière pour financer des relais. C'est ce qui s'est passé avec Ghannouchi en Tunisie, avec Morsi en Egypte, etc. D'où aussi le rapprochement avec la Turquie où l'islam politique est l'islam « frériste » et fait contrepoids au salafisme saoudien. Il y a l'idée de vendre un islam acceptable pour l'opinion occidentale, qui s'exprimerait électoralement, dans les urnes d'où les investissements dans toutes les logiques suffragistes qui se sont présentées dans les pays du

Printemps arabe. Contrairement aux salafistes qui ont toujours été plus méfiants vis-à-vis des modalités électorales, la logique « frériste » fut d'investir à fond cela afin de prendre le pouvoir de manière acceptable du point de vue occidental, soit par les urnes.

Au-delà de l'urgence humanitaire qui a été une des motivations pour l'implication directe de pays arabes dans le conflit, les objectifs du Qatar, maquillés ou non, n'étaient-ils pas plutôt d'ordre diplomatique, économique et religieux ?

Effectivement, l'affaiblissement des puissances régionales a permis au Qatar d'adopter une posture plus proactive. En Arabie Saoudite, il y avait la question de la fin du règne de Abdallah et de l'avenir du pays. Donc c'était un pays très largement en retrait sur la scène régionale, quoi qu'on puisse dire sur son rôle dans le CCG. L'Égypte était en grande difficulté, c'était une fin de règne pour Moubarak d'une certaine manière. Même s'il est tombé, finalement son pouvoir était épuisé. Et cela a atteint le Roi Abdallah, ce fut d'ailleurs un des griefs qu'il a eu envers Obama en disant que c'était à cause d'eux s'il était tombé. L'Irak post-Saddam est un Irak chaotique. Ces trois pays étaient des poids-lourds du monde arabe pour des raisons financières (Arabie Saoudite), démographique (Égypte) ou parce que l'Irak était le parrain du baasisme. La situation de ces pays n'était pas suffisamment affirmée pour empêcher les velléités de pays plus petits d'affirmer leurs intérêts géopolitiques propres. Le Qatar a très habilement joué de cette situation assez inédite au niveau régional et cela lui a offert une opportunité qu'il n'avait jamais eue.

Concernant le Qatar, le retour sur investissement était plutôt politique. Le Qatar, économiquement, est une puissance gazière donc il n'est pas obsédé par le pétrole. Il ne s'est pas engagé pour le pétrole libyen. En revanche, il a considéré que le pétrole pouvait être un levier de son influence sur l'échiquier libyen. S'il y a un retour sur investissement qui était espéré, c'était par rapport aux pions dont il pouvait bénéficier une fois le renversement de Kadhafi. Il y avait l'idée, dans le pétrole, que cela bénéficie de manière privilégiée à leurs pions, mais pas pour profiter en tant que tel du pétrole.

En ce qui concerne la religion, le Qatar a soutenu différentes milices islamistes, aussi bien que les Frères Musulmans. Est-ce que ce soutien peut être interprété comme le désir du Qatar de devenir le nouveau centre religieux de la région ?

Il y a toujours un complexe d'infériorité. A la base, sur le plan doctrinal, l'Arabie Saoudite et le Qatar sont les deux seules monarchies wahhabites. Simplement, le Qatar est plus ouvert sur l'extérieur que l'Arabie Saoudite. Lorsqu'il y a eu cette question post-11/09, le Qatar s'est dit qu'il y avait un stigmate posé sur le wahhabisme saoudien en tant que tel. Et donc, s'il fallait mobiliser une identité musulmane, il faudrait plutôt l'annexer sur une logique « frériste » qui avait des ambitions électorales, qui était plus vendable pour l'Occident. Dans sa folie des grandeurs, le Qatar a probablement eu l'envie de devenir le nouveau centre religieux de la péninsule, un centre religieux occidental-compatible, qui ne soit pas vu de manière systématiquement suspecte par l'Occident. De ce point de vue-là, Al Jazeera a été conçu comme un vecteur essentiel de cette stratégie islamo-frériste, d'où le fait d'avoir reçu des frères musulmans comme al-Qaradawi qui étaient sensé relayer la diplomatie islamiste qatarienne.

Si on se penche sur l'histoire diplomatique de l'Émirat, est-ce que cette intervention en Libye, mais également en Syrie, peut être interprétée comme un élément de sa politique étrangère ou plutôt comme une opportunité politique qu'il ne fallait pas louper ?

Les deux. C'est-à-dire que lorsqu'il y a eu le basculement du soft power vers quelque chose de plus actif, l'opportunité politique s'est inscrite dans une diplomatie plus marquée. De ce point de vue-là, ce sont les deux incontestablement. Aujourd'hui, il y a un reflux plus marqué, le Qatar se fait beaucoup plus discret. Mais à l'époque, c'était dans l'ADN de ce que devait être la diplomatie qatarienne : proactive, etc. C'était un élément de sa politique étrangère séquentielle parce qu'avant ce n'était pas le cas, et aujourd'hui, ça l'est moins.

Finalement, par rapport à la période post-Kadhafi, je ne sais pas si l'on peut faire le lien avec les autres épisodes de médiation qui ont eu lieu au Soudan ou au Liban par exemple. Mais le Qatar n'a-t-il pas une certaine difficulté à s'inscrire sur le long terme dans la mesure où la transition politique n'est pas encore réglée aujourd'hui ?

Le Qatar a un peu une logique de « one shot » à chaque fois, d'où l'idée d'un opportunisme politique. Ce type d'investissement est long et parfois ingrat. Le problème du Qatar réside dans le fait que ce n'était pas son objectif. Il n'est pas dans une logique sur le long terme, cela doit être un investissement qui rapporte

assez rapidement. Il y a quand même une logique d'affichage, publicitaire et donc derrière, ce n'est pas forcément très consistant. Cela a été la caractéristique du père de l'actuel Emir, c'est moins le cas maintenant car le Cheikh Tamim est conscient que le Qatar a payé assez cher ses velléités d'indépendance par rapport au CCG. Il est plus prudent.

L'obsession du Qatar était d'exister comme nous le montre l'anecdote à l'aéroport de Londres où l'on demande à l'Emir où se trouvait le Qatar. Touché par cette question, il a été obsédé par le fait qu'on devait savoir où se trouvait le Qatar. Il y a une part quand même très narcissique. Cette géopolitique qatarienne séquentielle ne doit pas être détaché d'une forme de narcissisme personnel selon moi. Il fallait qu'on puisse parler du Qatar, que l'on dise que le Qatar était grand malgré sa taille. C'était une hyperactivité un peu débridée et pas forcément de long terme.

8. Bibliographie

SOURCES

COUNCIL OF THE LEAGUE OF ARAB STATES. Arab League Statement on Libya, no 7360, in *Security Council Report*, 12 March 2011 [en ligne], <http://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/{65BF9F9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9}/Libya%207360.pdf>

FREEDOM HOUSE. *Qatar* [en ligne], <https://freedomhouse.org/report/freedom-world/2011/qatar>

GOVERNEMENT OF UNITED KINGDOM, *London Conference on Libya : Chair's statement* [en ligne], 29 mars 2011, <https://www.gov.uk/government/news/london-conference-on-libya-chairs-statement>

LIBYA CONTACT GROUP, *Third meeting : chair's statement, Abu Dhabi, 9 June 2011* [en ligne], <http://www.voltairenet.org/article170858.html>

MINISTERO DEGLI AFFARI ESTERI E DALLA COOPERAZIONE INTERNAZIONALE, *Libya contact group, Second meeting : chair's conclusions, Rome, 5 May 2011* [en ligne], http://www.esteri.it/mae/doc/20110505_meetingconclusions.pdf

NATIONS UNIES, Le Conseil de Sécurité impose des sanctions contre le régime de Qadhafi à la suite de la répression meurtrière en Libye, in *Conseil de Sécurité – Couverture des réunions*, 26 Février 2011 [en ligne], <https://www.un.org/press/fr/2011/CS10187.doc.htm>

NATIONS UNIES, Libye : le Conseil de sécurité décide d'instaurer un régime d'exclusion aérienne afin de protéger les civils contre des attaques systématiques et généralisées, in *Conseil de Sécurité – Couverture des réunions*, 17 mars 2011 [en ligne], <https://www.un.org/press/fr/2011/CS10200.doc.htm>

NATIONS UNIES, Le Conseil de sécurité crée la mission d'appui des Nations Unies en Libye et lève partiellement le gel des avoirs libyens, in *Conseil de Sécurité – Couverture des réunions*, 16 septembre 2011 [en ligne], <https://www.un.org/press/fr/2011/CS10389.doc.htm>

NATIONS UNIES, Le Conseil de sécurité met fin au régime d'exclusion aérienne qu'il avait instauré en Libye afin de protéger les civils, in *Conseil de Sécurité – Couverture des réunions*, 27 octobre 2011 [en ligne], <https://www.un.org/press/fr/2011/CS10424.doc.htm>

NORTH ATLANTIC TREATY ORGANIZATION, *Libya contact group. First meeting : chair's statement, Doha, 13 April 2011* [en ligne], http://www.nato.int/nato_static/assets/pdf/pdf_2011_04/20110926_110413-Libya-Contact_Group-Doha.pdf

NORTH ATLANTIC TREATY ORGANIZATION, *Libya contact group. Fourth meeting : chair's statement, Istanbul, 15 July 2011* [en ligne], http://www.nato.int/nato_static/assets/pdf/pdf_2011_07/20110926_110715-Libya-Contact-Group-Istanbul.pdf

QATAR, G. S. D. P. Qatar National Vision 2030, *Doha, General Secretariat for Development*, 2008 [en ligne], http://www.mdps.gov.qa/en/knowledge/HomePagePublications/QNV2030_English_v2.pdf

SCOTTISH GOVERNMENT, *Lockerbie – Correspondence with Qatar on behalf of Arab League*, 3.11.09 [en ligne], <http://www.gov.scot/Resource/Doc/925/0085972.pdf>

OUVRAGES

ALAALDIN, Ranj. « Libya & the Arab League », in : HENRIKSEN, Dag and LARSEN, Ann Karin (ed.), *Political rationale and international consequences of the war in Libya*, Oxford, Oxford University Press, 2016, pp. 105-117.

BALZACQ, Thierry et RAMEL, Frédéric (ed.), *Traité de relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.

BATTISTELLA, Dario, *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de Science Po, 2006, 588 p.

CHARILLON, Frédéric, *Les politiques étrangères : ruptures et continuité*, Paris, La documentation française, 2001, 311 p.

CHARILLON, Frédéric (ed.), *Politique étrangère : nouveaux regards*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, 437p.

COLE, Peter, MCQUINN, Brian, *The Libyan Revolution and its aftermath*, London, Hurst, 2015, 416 p.

DE HOOP SCHEFFER, Alexandra, « Alliances militaires et sécurité collective : contradictions et convergences », in BADIE, Bertrand, DEVIN, Guillaume. *Le multilatéralisme : nouvelles formes de l'action internationale*, La Découverte, 2007, pp. 57-72.

DJERMOUN, Soraya, HERSANT, Emmanuel. *Qatar (isme) ? Essai d'analyse du mode de fonctionnement d'un système*, Paris, L'Harmattan, 2013, 132 p.

DORMAGEN, Jean-Yves et MOUCHARD, Daniel, *Introduction à la sociologie politique*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2009, 271 p.

EL ASHMAWY, Mahmoud, « Une relation pragmatique avec le Qatar », in : PUCHOT, Pierre, *Les Frères musulmans et le pouvoir 2011-2014 : essai*, Paris, Galaade Editions, 2015, pp. 132-158.

ENNASRI, Nabil, *Qatar*. Bruxelles, De Boeck, 2013, 108 p.

FINNEMORE, Martha, *The purpose of intervention : changing beliefs about the use of force*, Ithaca, Cornell University Press, 2003, 173 p.

FROMHERZ, Allen James, *Qatar, a modern history*, London, I.B Tauris, 2012, 204 p.

GOETSCHER, Laurent, « The foreign and security policy interests of small states in today's Europe », in GOETSCHER, Laurent, *Small States inside and outside the European Union : Interests and policies*, Boston, Kluwer Academic Publication, 1998, pp. 13-31

HAMZI, Lofti, MARIE HENRY, Gerard, *Qatar, la puissance contrariée*, Levallois-Perret, Studyrama, 2015, 211 p.

HEY, A.K. Jeanne, *Small States in World Politics : explaining foreign policy behavior*, Boulder, L. Rienner, 2003, 230 p.

HOURANI, Albert, *Histoire des peuples arabes*, Paris, Ed. du Seuil, 2007, 732 p.

JACKSON, Robert, *The global covenant : human conduct in a world of states*, Oxford, Oxford University Press, 2000, 464p.

KAMRAVA, Mehran, *Qatar : small state, big politics*, Ithaca, Cornell University, 2013, 222 p.

LAZAR, Mehdi, *Le Qatar aujourd'hui : la singulière trajectoire d'un riche émirat*, Paris, Michalon, 2013. 237 p.

- LEVALLOIS, Agnès (dossier dirigé par), *Qatar : jusqu'où ?*, Paris, L'Harmattan, 2013, 191 p.
- MORIN, Jean-Frédéric, *La politique étrangère : théories, méthodes et références*, Paris, Armand Colin, 2013, 315 p.
- NYE, Joseph S, *Soft power: The means to success in world politics*, New York, Public Affairs, 2004, 191 p.
- PARGETER, Alison. « Libya : The dynamics of the 2011 revolution », in SELVIK, Kjetil et UTVIK, Bjørn Olav (ed.), *Oil States in the New Middle East : Uprisings and Stability*, Abingdon, Routledge, 2015, pp. 170-187.
- PEKSEN, Dursun, *Liberal interventionism and democracy promotion*, Lanham, Lexington Books, 2012, 233 p.
- SEYBOLT, Taylor, *Humanitarian military intervention : the conditions for success and failure*, Solna, Sipri Publications, 2007. 294 p.
- TALENTINO, Andrea Kathryn, *Military intervention after the Cold War : the evolution of theory and practice*, Athens, Ohio University Press, 2005, 364p.
- THUAL, François, *Méthodes de la géopolitique : apprendre à déchiffrer l'actualité*, Paris, Ellipses, 1996, 127 p.
- ULRICHSEN, Kristian Coates, *Qatar and the Arab Spring*, London, Hurst, 2014, 231p.
- ULRICHSEN, Kristian Coates, *Qatar and the Arab Spring : Policy drivers and regional implications*. Washington, DC, Carnegie Endowment for International Peace, 2014, pp. 1-28.
- ULRICHSEN, Kristian Coates, « The rationale and implications of Qatar's intervention in Libya », in HENRISKEN, Dag, LARSEN, Ann Karin, *Political rationale and international consequences of the war in Libya*, Oxford, Oxford University Press, 2016, pp. 118-133.
- VIOTTI, Paul R., KAUPPI, Mark V, *International relations theory*, Boston, Longman, 2012, 479p.
- WEBER, Annette, « Bridging the Gap Between Narrative and Practices: The Role of the Arab League in Darfur », in *The Gap between Narratives and Practices. Darfur: Responses from the Arab World*, Fride, 2010, pp. 7-20.
- WHITEHEAD, Laurence, *Democratization : theory and experience*, Oxford, Oxford University Press, 2002, 300 p.
- ZORGBIBE, Charles, *Géopolitique et histoire du Golfe*, Paris, Presses universitaires de France, 1995, 127 p.
- ARTICLES SCIENTIFIQUES
- ABIDI, Hasni, « Qatar : une voie singulière », in *Géoéconomie*, 2012, n°62, pp. 15-30.
- ABOUYOUN, Younes, « Islam et politique dans la Libye contemporaine », in *Maghreb-Machrek*, 2015, n°224-225, pp. 61-72.
- BARAKAT, Sultan, « The Qatari spring : Qatar's emerging role in peacemaking », in *Kuwait Programme on Development, Governance and Globalisation in the Gulf States*, 2012, pp. 1-43.
- BARAKAT, Sultan, « Qatari Mediation : between ambition and achievement », in *Brookings Doha Center Analysis Paper*, 2014, n°12, pp. 1-40.
- BASKAN, Birol, WRIGHT, Steven, « Seeds of change : comparing state-religion relations in Qatar and Saudi Arabia », in *Arab Studies Quarterly*, 2011, n°2, pp. 96-111.

- BAUCHARD, Denis. « La France et les Emirats et monarchie du Golfe : un partenariat d'intérêt mutuel », in *Pouvoirs*, 2015, n°152, pp. 107-120.
- BEL AIR, Françoise de. « Printemps arabes et gestion des migrations dans les pays du Golfe : vers une réforme politique ? », in *Migrations Société*, 2012, n°143, pp. 87-104.
- BONIFACE, Pascal, « The proliferation of states », *Washington Quarterly*, 1998, vol. 21, no 3, pp. 109-127.
- CHICLET, Christophe, « Les infirmières bulgares dans les griffes de Kadhafi », in *Confluences Méditerranée*, 2007, n°61, p.167-170.
- CHOPLIN, Armelle, VIGNAL, Leïla, « Les investissements arabes du Golfe au Maghreb et au Moyen-Orient, vecteurs d'une intégration régionale ? », in *Autrepart*, 2015, n°76, pp. 29-48.
- CLAUDE, Gérard, « La diplomatie dans le contexte géopolitique de l'Orient arabe », in *Confluences Méditerranée*, 2008, n°64, pp. 129-146.
- CLAUDE, Gérard, « Vers la fin d'une alliance stratégique vieille de 60 ans ? (1945-2008) », in *Les Cahiers de l'Orient*, n°92, pp. 125-142.
- COLLIER, Paul, HOFFLER, Anke, « Démocraties pétrolières », in *Afrique contemporaine*, 2005, n°216, pp.107-123.
- DAVID, Eric, « L'opération « Unified Protector » en Libye au regard du droit international humanitaire », in *Droits*, 2012, n°56, pp. 49-58.
- DAZI-HENI, Fatima, « Le Conseil de coopération du Golfe : une coopération de sécurité et de défense renforcée », in *Sciences Po*, 2011.
- DE CARA, Jean-Yves, « La situation en Libye : analyse d'une double crise », in *Maghreb-Machrek*, 2015, n°223, pp. 7-35.
- DECLICH, Lorenzo, « La Libye comme BHL ne pouvait s'y attendre », in *Outre-Terre*, 2012, n°33-34, pp. 471-477.
- DE MESQUITA, Bruce, DOWNS, George, « Intervention and democracy », in *International Organization*, 2006, n°3, pp. 627-649.
- DJALILI, Mohammad-Reza, KELLNER, Thierry, « Quand le vent du « printemps arabe » souffle sur le golfe Persique », in *Note de l'Ifri*, septembre 2011, pp. 1-22.
- FARIS, David, « La révolte en réseaux : le « Printemps arabe » et les médias sociaux », in *Politique étrangère* 2012/1, pp. 99-109.
- FAROUK, Yasmine, « L'Égypte est-elle encore une puissance régionale ? », in *Confluences Méditerranée*, 2010, n°75, pp. 213-224.
- HADDAD, Saïd, « La Libye et l'Occident depuis 1999 : entre tropisme américain et ancrage euroméditerranéen », in *Afrique contemporaine*, 2004, n°209, pp. 179-196.
- HADDAD, Saïd, « La fin de l'État des masses ou les incertitudes libyennes », in *L'Année du Maghreb*, VIII, 2012, pp. 323-339.
- FLEURY GRAFF, Thibaut, « Droit d'intervention et révolutions en droit international. Les enseignements de la Sainte Alliance », in *Droits*, 2012, n°56, pp. 111-128.

- GALANDER, Mahmoud, « Al Jazeera, Advocacy and Media value determinism re-conceptualizing the networks coverage of the Arab Spring Revolutions », in *Global Media Journal* [en ligne], 2013, n°8. <http://www.globalmediajournal.com/open-access/aljazeera-advocacy-and-media-value-determinismreconceptualizing-the-networks-coverage-of-the-arab-spring-of-revolutions.php?aid=35901>
- GALLET, Archibald, « Les enjeux du chaos libyen », in *Politique étrangère*, 2015, n°2 (Été), pp. 99-111.
- GELB, Alan, GRASMANN, Sina, « Déjouer la malédiction pétrolière », in *Afrique contemporaine*, 2009, n°229, pp. 87-135.
- GLEDITSCH, Nils Petter, CHRISTIANSEN, Lene Siljeholm, et HEGRE, Havard, « Democratic jihad? Military intervention and democracy », Oslo : International Peace Research Institute, 2007. 54 p.
- GROS, Philippe, « De Odyssey Dawn à Unified Protector: Bilan transitoire, perspectives et premiers enseignements de l'engagement en Libye », *Fondation pour la recherche stratégique*, 2011, pp. 1-25.
- HAYKEL, Bernard. « Qatar and Islamism », *Noref Policy Brief*, Norwegian Peacebuilding resource centre, 2013.
- HERCACLIDES, Alexis, « Secessionist minorities and external involvement », in *International Organization*, 1990, vol.44, n°3, pp. 341-378.
- KAJJA, Kamal, « Al-Jazeera, phénomène ou leurre ? », in *Hérodote*, 2009, n°133, pp. 152-165.
- KAMRAVA, Mehran, « Mediation and Qatari foreign policy », in *The Middle East Journal*, 2011, vol. 65, no 4, pp. 539-556.
- KHATIB, Lina, « Qatar's foreign policy: the limits of pragmatism », in *International Affairs*, 2013, vol. 89, no 2, pp. 417-431.
- KODMANI, Hala, « L'implication du Qatar dans les révolutions arabes : stratégie d'influence ou OPA ? », in *Confluences Méditerranée*, 2013, n°84, pp. 77-85.
- LAIDI, Zaki, « Un produit d'exportation ? », in *Revue projet*, 2007, n°298, pp. 39-47.
- LAZAR, Mehdi, « Qatar : une politique d'influence entre conjoncture favorable et fondamentaux géographiques », in *La Revue géopolitique*, 2012, vol. 27.
- LAZAR, Mehdi, « Qatar 2008–2014 : Du soft au smart power », in *La Revue Geopolitique*, 2014, vol. 23.
- MARCHAL, Roland, « La militarisation de l'humanitaire : l'exemple somalien », in *Cultures & Conflits*, 1993, n°3, pp. 1-11.
- MARTINEZ, Luis, « Libye : la conversion d'un « Etat terroriste », in *Critique internationale*, 2004, n°25, pp.19-28.
- MARTINEZ, Luis, « Libye : une transition à l'épreuve du legs de la Jamahiriyya », in *Les études du CERI*, 2013, n°195, pp. 1-31.
- MIKAIL, Barah, « Le paradoxe diplomatique du Qatar comme moyen d'accès à la consécration », in *Revue internationale et stratégique*, 2008, n°69, pp. 31-42.
- MINASSIAN, Gäidz, « 'Micro-Etat', 'Mini-Etat': essai de classification », in *Annuaire français des relations internationales*, 2007, vol. 8, pp. 329-338.
- MOKHEFI, Mansouria, « Qatar : forces et faiblesses d'un activisme », in *Politique étrangère*, 2012, Hiver, pp. 849-861.

- MOKHEFI, Mansouria, « Le Qatar, acteur des recompositions géopolitiques au Maghreb ? », in *Note de l'Ifri*, mai 2014, pp. 1-45.
- MONGRENIER, Jean-Sylvestre, « La politique étrangère du Qatar : de l'intermédiation à l'engagement », in *Géoéconomie*, 2012, n°62, pp. 31-39.
- NURUZZAMAN, Mohammed, « Qatar and the Arab Spring : down the foreign policy slope », in *Contemporary Arab Affairs*, 2015, n°2, pp. 226-238.
- NYE, Joseph, « Soft Power », in *Foreign Policy*, 1990, n°80, pp. 153-171.
- NYE, Joseph, « L'équilibre des puissances au XXIe siècle », in *Géoéconomie*, 2013, n°65, pp. 19-29.
- PEARSON, Frederic, « Foreign military intervention and domestic disputes », in *International Studies Quarterly*, 1974, n°3, pp. 259-290.
- PETERSON, John E, « Qatar and the world: Branding for a micro-state », in *The Middle East Journal*, 2006, vol. 60, no 4 (Hiver), pp. 732-748.
- PISKUNOVA, Ekaterina, « Intérêts géopolitiques de la Russie et guerre civile en Géorgie », *Montréal: Centre d'études des politiques étrangères et de sécurité*, Université du Québec à Montréal, 2006, pp. 1-99.
- RIGOULET-ROZE, David, « Le Qatar : un paradoxe géopolitique et une anomalie géoéconomique », in *Géoéconomie*, 2012, n°62, pp. 53-66.
- RIGOULET-ROZE, David, « Arabie Saoudite : la question de la succession et l'équilibre interne et externe du royaume », *Fondation pour la recherche stratégique*, 2014, pp. 1-8.
- ROBERTS, David B, « Qatar and the Brotherhood », in *Survival*, 2014, n°56, pp. 23-32.
- ROTH, Kenneth, « Setting the standard justifying humanitarian intervention », in *Harvard International Review*, 2004, n°26, pp. 58-62.
- SENIGUER, Haoues, « Les islamistes à l'épreuve du printemps arabe et des urnes : une perspective critique », in *L'année du Maghreb*, 2012, VIII, pp. 67-86.
- STEINBERG, Guido, « Qatar and the Arab Spring: support for Islamists and new anti-Syrian policy », *Stiftung Wissenschaft und Politik*, 2012, pp.1-8.
- VILMER, Jean-Baptiste Jeangène, « Ethique et politique de l'intervention humanitaire armée », in *Critique internationale*, 2008, n°39, pp.161-182.
- TERTRAIS, Bruno, « The changing nature of military alliances », *Washington Quarterly*, 2004, vol. 27, no 2, pp. 133-150.
- WRIGHT, Steven, « Un « petit Etat » accède à la scène internationale : la trajectoire du Qatar », in *Critique internationale*, 2016, n°71, pp. 73-88.
- THESES DE DOCTORAT
- ABDULLAH Jamal. *La politique étrangère de l'Etat du Qatar (1995-2010) : contribution à la compréhension de la politique extérieure contemporaine d'un Etat du Golfe*. Political science. Université d'Avignon, 2011
- BELILI, Safi-Eddine Mourad. *Les investissements arabes du Golfe Persique dans les capitales du Maghreb*. Géographie. Université de Cergy Pontoise, 2014.

ROJAS, Dania. *Les transformations de l'intervention à l'ère de la mondialisation : le cas des Etats-Unis en Colombie (1961-2010)*. Science politique. Université Paris-Est, 2012

ARTICLES DE PRESSE

ANDERSON, David. The fight for Libya's oil. *The Oxford University politics blog* [en ligne], 15.09.11. <http://blog.politics.ox.ac.uk/the-fight-for-libyas-oil/>

AZEM, Ahmed. Qatar's ties with the Muslim Brotherhood affect entire region. *The National* [en ligne], 18.05.12. <http://www.thenational.ae/thenationalconversation/comment/qatars-ties-with-the-muslim-brotherhood-affect-entire-region>

BARTHE, Benjamin. En Libye, les premières élections d'un pays divisé. *Le Monde* [en ligne], 08.07.2012. http://www.lemonde.fr/libye/article/2012/07/06/en-libye-les-premieres-elections-d-un-pays-divise_1730227_1496980.html

BEAUMONT, Peter. How Qatar is taking on the world. *The Guardian* [en ligne], 7.7.12. <https://www.theguardian.com/world/2012/jul/07/qatar-takes-on-the-world>

BLACK, Ian. Qatar admits sending hundreds of troops to support Libya rebels. *The Guardian* [en ligne], 26.10.11. <https://www.theguardian.com/world/2011/oct/26/qatar-troops-libya-rebels-support>

BLAIR, David, SPENCER, Richard. How Qatar is funding the rise of Islamist extremists. *Telegraph* [en ligne], 20.09.14. <http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/middleeast/qatar/11110931/How-Qatar-is-funding-the-rise-of-Islamist-extremists.html>

COVILLE, Thierry. Après Kadhafi, qui profitera du pétrole libyen ? *Le Nouvel Observateur* [en ligne], 02.09.11. <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/185673-apres-kadhafi-qui-profitera-du-petrole-libyen.html#>

DAGHER, Sam, LEVINSON Charles, COKER, Margaret. Tiniy Kingdom's huge role in Libya draws concern. *The Wall Street Journal* [en ligne], 17.10.11. <http://www.wsj.com/articles/SB10001424052970204002304576627000922764650>

DJAZIRI, Moncef. La transition en Libye est un échec, il faut la repenser. *Le Monde* [en ligne], 12.08.2014. http://www.lemonde.fr/idees/article/2014/08/12/la-transition-en-libye-est-un-echec-il-faut-la-repenser_4470279_3232.html

DOMA, ABDULLAH. La Libye proclame officiellement sa libération. *Le Figaro* [en ligne], 23.10.11. <http://www.leparisien.fr/intervention-libye/la-libye-proclame-officiellement-sa-liberation-23-10-2011-1681762.php>

DUBUIS, Etienne. Avec Donald Trump, l'Arabie Saoudite ne craint plus l'isolement. *Le Temps* [en ligne], 06.06.17. <https://www.letemps.ch/monde/2017/06/05/donald-trump-maisonblanche-larabie-saoudite-ne-craint-plus-lisolement>

HUMAN RIGHTS WATCH. Maroc : le gouvernement devrait rétablir l'accréditation d'Al-Jazeera. *Human Rights Watch* [en ligne], 05.04.2011. <https://www.hrw.org/fr/news/2011/04/05/maroc-le-gouvernement-devrait-retablir-laccreditation-dal-jazeera>

KODMANI, Hala. Isolement du Qatar : l'Arabie joue avec le Golfe. *Libération*, 06.06.2017

LE MONDE. Guerre en Libye : la chronologie des événements. *Le Monde* [en ligne], 20.10.2011. http://www.lemonde.fr/afrique/article/2011/08/17/la-guerre-en-libye-chronologie-des-evenements_1559992_3212.html

LEVINSON, Charles. Minister in Tripoli blasts Qatari aid to militia groups. *Wall Street Journal* [en ligne], 12.10.2011. <https://www.wsj.com/articles/SB10001424052970203499704576625441762600166>

LEXPRESS.fr. Sarkozy et Kouchner en Libye mercredi. *L'express* [en ligne], 24.07.2007. http://www.lexpress.fr/actualite/monde/sarkozy-et-kouchner-en-libye-mercredi_465692.html

MACHEREL, Cathy. «La crise diplomatique entre le Qatar et ses voisins peut avoir un impact considérable». Tribune de Genève [en ligne], 06.06.2017. <http://www.tdg.ch/monde/moyen-orient/crise-diplomatique-qatar-voisins-peut-impact-considerable/story/11994059?track>

MOUNIER-KUHN, Angélique. Pourquoi la Ligue Arabe a lâché Kadhafi. *Le Temps* [en ligne], 17.03.2011. <https://www.letemps.ch/monde/2011/03/17/ligue-arabe-lache-kadhafi>

PERRIN, Jean-Pierre. Sarkozy, le très cher ami du Qatar. *Libération* [en ligne], 6.02.15. http://www.liberation.fr/france/2015/02/06/sarkozy-le-tres-cher-ami-du-qatar_1197346

PRIER, Pierre. Bahreïn : la révolte oubliée des printemps arabes. *Le Figaro* [en ligne], 15.02.2013. <http://www.lefigaro.fr/international/2013/02/15/01003-20130215ARTFIG00357-bahrein-la-revolte-oubliee-des-printemps-arabes.php>

RADIO TELEVISION SUISSE ROMANDE. Les pressions sur Kadhafi s'intensifient. *RTS.ch* [en ligne], 28.02.11. <https://www.rts.ch/info/monde/2984180-les-pressions-sur-kadhafi-s-intensifient.html>

ROBERTS, David. Behind Qatar's Intervention In Libya. *Foreign Affairs* [en ligne], 28.09.11. <https://www.foreignaffairs.com/articles/libya/2011-09-28/behind-qatars-intervention-libya>

ROCHE, Marc. Londres fait appel à des traders dans la guerre du pétrole contre le régime du colonel Kadhafi. *Le Monde* [en ligne], 02.09.11. http://www.lemonde.fr/libye/article/2011/09/02/londres-a-fait-appel-a-des-traders-dans-la-guerre-du-petrole-contre-le-regime-du-colonel-kadhafi_1566724_1496980.html

SALLON, Hélène. Le Qatar tire son épingle du jeu libyen. *Le Monde* [en ligne], 02.09.11. http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2011/09/02/le-qatar-tire-son-epingle-du-jeu-libyen_1564056_3218.html

SHADID, Anthony. Qatar wields an outsize influence in Arab Politics. *New-York Times* [en ligne], 14.11.2011. http://www.nytimes.com/2011/11/15/world/middleeast/qatar-presses-decisive-shift-in-arab-politics.html?_r=0

VILMER, Jean-Baptiste Jeangène. Intervention en Libye : ni droit d'ingérence, ni désintéressement. *Le Monde* [en ligne], 28.03.2011. http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/03/28/intervention-en-libye-ni-droit-d-ingerence-ni-desinterressement_1498608_3232.html

VITKINE, Antoine. Libye : l'étrange silence de Sarkozy. *Libération* [en ligne], 7.04.15. http://www.liberation.fr/planete/2015/04/07/libye-l-etrange-silence-de-sarkozy_1236437

ZHDANNIKOV, Dmitry, DOHERTY E. Regan, ABBAS, Mohammed. Special report : Qatar's big Libya adventure. *Reuters* [en ligne], 09.06.11. <http://www.reuters.com/article/us-libya-qatar-idUSTRE75826M20110609>

Table des matières

Remerciements	2
Sommaire	3
1. Introduction	4
2. Eléments théoriques et concepts	8
2.1 Politique étrangère	8
2.2 Instruments d'intervention : smart power versus hard power	10
2.3 Intervention étrangère : justifications	11
2.4 Micro-State	15
3. Politique du Qatar en Afrique du Nord	17
3.1 Le développement du Qatar	17
3.1.1 L'accession à l'indépendance	17
3.1.2 Ressources naturelles : un enrichissement rapide	18
3.1.3 Diversification économique	19
3.2 Les relations avec l'Afrique du Nord	21
3.3 Les relations qatari-libyennes	23
3.3.1 L'affaire Lockerbie et la libération du détenu libyen	23
3.3.2 L'affaire des infirmières bulgares	24
3.3.3 La question du Darfour	24
4. Rôle du Qatar dans le Printemps arabe libyen	26
4.1 Comment le Qatar est intervenu ? Quelles stratégies ont été mises en place ?	26
4.1.1 Printemps arabe libyen et intervention de la Communauté internationale	26
4.2 Quel type de soutien le Qatar a-t-il apporté ?	30
4.2.1 Assistance militaire	30
4.2.2 Soutien financier, économique et humanitaire	31
4.2.3 Appui médiatique	32
5. Les objectifs de l'intervention qatarie en Libye	34
5.1 Quels objectifs ?	34
5.1.1 Diplomatie/Politique	34
5.1.2 Economique	38
5.1.3 Religieux	39
5.2 La gestion de l'après Kadhafi	41
5.2.1 La communauté internationale et la transition démocratique	41
5.2.2 Quid du Qatar ?	42
6. Conclusion	46
7. Annexes	50
Annexe 1 : Production de gaz et de pétrole	50
Annexe 2 : Evolution du PIB qatari	50
Annexe 3 : Carte du pétrole libyen	51
Annexe 4 : Guerre en Libye, la chronologie des événements	52
Annexe 5 : Entretien avec Barah Mikail	54
Annexe 6 : Entretien avec Saïd Haddad	56
Annexe 7 : Entretien avec David Rigoulet-Roze	58
8. Bibliographie	61
Table des matières	69